TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 742 — 18 PAGES — MARDI 14 AOUT 1979

En Inde

La rupture d'un barrage a fait plusieurs milliers de victimes

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, [illegible] F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

AGITATION AU SOUDAN

La destitution, de toutes ses fonctions, dimanche 12 août, du premier vice-président de la République soudanaise donne la mesure de la crise sociale et politique que traverse le régime de Khartoum : M. Abdel Gassem Mohamed Ibrahim était non seulement le bras droit et l'ami intime du maréchal Nemeiry, chef de l'État, mais aussi le secrétaire général de l'Union socialiste soudanaise, le parti unique.

La raison de sa disgrâce n'a pas été officiellement donnée. Mais on apprend de bonne source à Beyrouth que le président Nemeiry lui reproche d'avoir pris des « initiatives personnelles » qui ont contribué à aggraver le malaise social. Durant l'absence du chef de l'Etat, qui assistait au sommet de l'O.U.A. à Monrovia, M. Ibrahim aurait accordé des exemptions fiscales à des paysans pauvres de la Djezireh et, en outre, aurait promis le relèvement de leurs salaires aux cheminots. Deux mesures qui allaient à l'encontre de la politique d'austérité appliquée depuis peu par le gouvernement.

Cependant, il est possible que le maréchal Nemeiry ait sacrifié son vice-président pour apaiser une agitation qui s'étend dangereusement. Etudiants et élèves d'écoles secondaires manifestent depuis le début de la semaine dernière contre le renchérissement de produits alimentaires de première nécessité et de l'essence, ainsi que le rationnement de denrées tel le gaz de ville. Ces manifestations ont dégénéré à Khartoum, le samedi 11 août, en violents affrontements avec les forces de l'ordre, qui ont fait plusieurs dizaines de blessés. Les autorités ont dû fermer « sine die » plusieurs écoles de la capitale.

Tandis que les troubles s'étendaient samedi à plusieurs villes de province, quelque deux cent cinquante mille cheminots déclenchaient une grève de cinq jours pour appuyer leur revendications salariales et aussi protester contre la hausse des prix. La grève, indiquent les dirigeants du syndicat le plus puissant du pays, pourrait être prolongée. Le mouvement ne manque pas d'inquiéter les pouvoirs publics. La paralysie du rail, en effet, privera à brève échéance la capitale et ses environs de denrées alimentaires et de carburant, en raison de l'absence d'un réseau routier adéquat.

Il n'en a pas fallu davantage pour que le maréchal Nemeiry décrète l'état d'alerte dans les forces armées. La police patrouille dans les rues, après avoir démantelé les barricades élevées par les étudiants. La garde militaire a été renforcée autour des bâtiments officiels, de l'immeuble de la radio en particulier. Les autorités ont décidé de créer des tribunaux d'exception pour juger les manifestants appréhendés. On prête, enfin, au chef de l'Etat l'intention de dissoudre le parti unique et de sanctionner tous ses dirigeants, qu'il accuse d'incompétence.

Le président Nemeiry estime, sans doute à juste titre, que l'agitation n'est pas seulement d'ordre social. Dans un mémorandum qui lui a été adressé, l'Union des étudiants formule des revendications strictement politiques : le rétablissement de la liberté de la presse, la liquidation du parti unique et la révocation du gouvernement, qui serait remplacé par un « ministère de salut public ». Quand on connaît l'influence qu'exercent parmi les étudiants les communistes et le parti Baas (de tendance irakienne) on comprend mieux les inquiétudes du président Nemeiry.

Inquiétudes d'autant plus fondées que le régime de Khartoum, qui a échappé il y a une dizaine de jours à une tentative de coup d'Etat fomenté par les autonomistes du Sud, est particulièrement isolé tant dans la communauté arabe que sur le plan intérieur. L'un des trois pays arabes qui n'a pas rompu ses relations avec l'Egypte, le Soudan affronte une coalition de forces politiques qui sont résolument hostiles aux accords de Camp David et qui pourraient exploiter à leur profit l'agitation sociale.

La crise du Sahara occidental

La prise de contrôle de Dakhla par le Maroc est qualifiée de « coup de force » à Alger

Le Maroc a pris le contrôle, le samedi 11 août, de Dakhla, capitale de la partie du Sahara anciennement espagnol, à laquelle a renoncé la Mauritanie. Des « représentants de la population » étaient attendus ce lundi à Rabat où ils doivent prêter un serment d'allégeance au roi Hassan II.

A Alger, où aucune réaction officielle n'est encore connue, la presse dénonce le *« coup de force »* marocain, *« double agression contre le peuple sahraoui et la Mauritanie »*.

Le Maroc a confirmé, pour sa part, une information diffusée par le Polisario et selon laquelle de violents combats ont opposé samedi, près de Bir Anzaran, dans la province de Boudjour, les forces armées royales à des unités de guérilleros. Rabat assure que les « mercenaires » ont subi de « lourdes pertes ». Le Polisario fait état, de son côté, de la mort de *« quatre-vingt-douze soldats marocains »*.

Enfin, les guérilleros sahraouis ont libéré dimanche, à la suite de leur accord avec Nouakchott, soixante-et-un « prisonniers de guerre » mauritaniens.

La « fête de l'allégeance »

De notre envoyé spécial

Rabat. — Les chambres des représentants des tribus sont retenues dans un palace de la capitale. Les tentes caïdales sont dressées à proximité du palais royal avec le faste qu'affectionne le trône chérifien. Tout est prêt ce lundi 13 août pour la *« cérémonie d'allégeance »* des populations de l'ancien Sahara mauritanien au roi du Maroc. Pris de court il y a une semaine par l'annonce de la signature des accords d'Alger et de la défection de Nouakchott, le souverain n'a pas tardé à riposter. « A l'appel des populations », il a dépêché, samedi, quatre de ses ministres à Dakhla, chef-lieu du Tiris-El-Gharbia.

En début d'après-midi, l'avion officiel, bientôt suivi du Fokker que le ministère de l'information a bourré de journalistes, se pose, et c'est la fête. Quelle fête ! Le soleil tape dur, mais sur cette longue et étroite langue de sable qui coupe l'océan, les vents portent d'est en ouest la fraîcheur de l'Atlantique. Les you-you des femmes partent en vagues stridentes, et les portraits fraîchement collés d'Hassan II colorient la bourgade noyée de drapeaux chérifiens.

Seuls de mauvais esprits penseront que la présence des quelque mille cinq cents soldats marocains de la place, hier encore supplétifs des forces mauritaniennes, ait pu aider à s'exprimer tant de spontanéité », le mot préféré des élégants fonctionnaires de Rabat, très à l'aise dans leur gandoura neuve.

A vrai dire, qui pourrait juger des sentiments réels de ces hommes et de ces femmes, otages ballottés d'une guérilla qui les dépasse ? Ils sont là, fébriles sur la grande place, crient : *« Vive le roi »* et *« Nous sommes Marocains »* et expliquent en espagnol qu'ils seront *« les soldats du sultan »*, que les Algériens *« n'ont rien à faire chez eux »*. Ils égorgent en un tour de main, noble présent nomade, une chamelle, sous l'œil impassible du colonel-major Dlimi.

La piste d'où décollent, vol après vol, les avions rapatriant les civils mauritaniens n'étant pas balisée, il faut partir avant que la nuit tombe.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

La reconstruction du Nicaragua

Washington s'inquiète des intentions de Cuba en Amérique centrale

Ruiné par la guerre civile et les pillages de la famille Somoza, le Nicaragua tente désespérément d'obtenir de l'Ouest l'aide massive dont il a un urgent besoin. Le pays est « en situation de faillite », a déclaré, le samedi 11 août, à Quito, Mme Violeta de Chamorro, membre de la junte de reconstruction nationale.

Les entretiens qu'ont eus, à Quito, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, et les représentants de Managua sont cependant jugés de part et d'autre « encourageants ». Comme l'indique notre correspond à Washington, les Etats-Unis considèrent que la normalisation de leurs relations avec les nouvelles autorités est « effective ».

Le Nicaragua pourrait devenir « un nouveau Cuba » si l'Occident ne fournit pas rapidement une aide substantielle, a déclaré, le 12 août, son représentant en Europe. Et l'un des principaux dirigeants militaires sandinistes, M. Eden Pastora, vice-ministre de l'intérieur, a indiqué, à Quito, que son pays pourrait « s'adresser aux pays socialistes » si les Etats-Unis et l'Europe lui refusaient les armes dont il estime avoir besoin.

Cette menace est d'autant plus sérieuse que, selon notre correspondant à Washington, Cuba semble se préparer à un « redéploiement » de son action, peut-être en direction de l'Amérique centrale.

De notre correspondant

Washington. — La mission que M. Vance vient d'accomplir en Equateur est considérée ici comme un succès. Le fait que le secrétaire d'Etat et l'épouse du président Carter puisse s'entretenir, apparemment cordialement, avec les membres de la nouvelle équipe au pouvoir au Nicaragua et amorcer la normalisation des relations était le principal objectif du voyage. Il a été atteint, même s'il a fallu encaisser pour cela quelques humiliations et sarcasmes. Le souci des responsables américains était de ne pas répéter l'erreur commise il y a vingt ans, lorsque l'ostracisme témoigné à l'égard de M. Fidel Castro avait poussé ce dernier dans les bras de Moscou, où il se trouve toujours. Aussi bien, le ralliement aux Sandinistes aura été aussi rapide que le permettait une décence quelque peu malmenée.

Il reste à savoir si le Congrès sera aussi complaisant. On peut compter sur ce qui subsiste du lobby Somoza pour y mener des combats d'arrière-garde. En particulier, il faut s'attendre à un assez long délai avant que la demande de fourniture d'armes qui vient d'être adressée aux Etats-Unis par Managua puisse être sérieusement prise en considération.

Une autre conséquence du revirement américain à propos du Nicaragua aura été un rapprochement spectaculaire avec le groupe andin : Bolivie, Pérou, Equateur, Venezuela et Colombie. Estimant que tous ces pays ont maintenant, ou sont en passe d'avoir, des institutions démocratiques (les élections prévues pour l'an prochain au Pérou permettent déjà de le ranger dans le « bon camp »), M. Vance et ses collaborateurs comptent développer une importante coopération non seulement économique, mais politique avec eux.

Du coup, les régimes militaires d'Amérique centrale sont encore un peu plus isolés. Un hasard fort opportun a fait que le secrétaire d'Etat n'a pu rencontrer, à Quito, les représentants du Guatemala et du Salvador.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 5.)

Les réfugiés du Vietnam

Hanoï envisagerait le départ de trois millions de personnes en deux ans

« Trois millions de Vietnamiens pourraient souhaiter quitter leur pays et l'exode pourrait s'étaler sur deux ans », *a déclaré récemment M. Nguyen Co Thach, chef de la diplomatie vietnamienne. Ces propos tenus à des journalistes américains qui accompagnaient à Hanoï une délégation parlementaire ont été rapportés à son retour aux Etats-Unis et sont cités par l'agence U.P.I.*

● Selon M. Thach, les candidats au départ comprendraient un million et demi de Vietnamiens d'origine chinoise et un million et demi de Vietnamiens *« ayant travaillé pour les Américains ou pour l'ancien régime de Saigon »*. M. Thach a soutenu par ailleurs que *« plus de cent mille* boat people *» étaient en fait « venus de Chine et non du Vietnam*, car, dit-il, *les Chinois sont très malins »*.

M. Thach a réaffirmé que son pays était prêt à normaliser, sans conditions préalables, ses relations avec les Etats-Unis. Il a, à nouveau, assuré à ce propos que, contrairement au démenti de Washington (*le Monde* du 11 août), des contacts avaient bien eu lieu, récemment, entre Américains et Vietnamiens, à l'initiative de M. Vance. M. Oakley, sous-secrétaire d'Etat adjoint, a confirmé, vendredi, ces informations, et ajouté que les deux parties avaient *« commencé à dialoguer plus régulièrement »*, et que les rencontres avec les Vietnamiens avaient été *« multipliées »*.

Enfin, toujours selon les journalistes rentrant de Hanoï, le Vietnam exclut l'hypothèse d'une « neutralisation » du Cambodge et juge « inacceptable » un retour au pouvoir du prince Sihanouk.

(Lire en page 4 l'article de notre correspondant en Asie du Sud-Est.)

Iran : le spectre de la contre-révolution

La tension monte entre le pouvoir islamique en Iran et ses adversaires. De violents affrontements ont opposé, dimanche 12 août, à Téhéran quelque vingt mille manifestants laïques à environ deux mille contre-manifestants appartenant à une organisation musulmane. Le bilan des ces heurts est élevé : environ deux cents blessés par jets de pierres, dont certains grièvement.

Lundi matin, environ 500 miliciens musulmans ont attaqué, à l'aide de gourdins, le siège des fedayin du peuple (marxistes) aux cris de « morts au communisme athée ». Tandis que les occupants de l'immeuble prenaient la fuite, les locaux ont été mis à sac.

Le gouvernement iranien a rendu publique, dimanche, une nouvelle loi sur la presse, qui stipule qu'aucun journal ne pourra désormais paraître sans une autorisation préalable du ministère de l'orientation. Selon cette même loi, les journalistes étrangers qui publieraient des articles malveillants sur la révolution seraient expulsés après un premier avertissement.

Dans la série de quatre articles dont nous commençons la publication, Eric Rouleau, qui vient de se rendre en Iran, fait le point sur les forces politiques et sociales aux prises.

I. — L'espoir discret des « taghoutis »

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Téhéran. — *« C'est l'une de mes dernières bouteilles millésimées ; ma cave en comptait, avant les événements, plus de trois mille »*, dit notre hôte, navré, tandis qu'un serviteur, la main gantée de blanc, verse le vin à la ronde, et que d'autres, tout aussi solennels, servent le foie gras. Le dîner se déroule, dans la fraîcheur des hauteurs de Chemiran, sur la terrasse de la somptueuse résidence privée, située, comme tant d'autres, au nord de Téhéran. Les reflets des chandelles éclairent d'une multitude d'étoiles l'eau limpide d'une vaste piscine. Des projecteurs mettent en valeur pelouses aux taches fleuries et bosquets s'étendant sur plusieurs centaines de mètres jusqu'aux limites du parc, qu'entoure un mur élevé.

Les convives sont, à deux exceptions près, des « taghoutis ». Ce nom coranique d'une divinité incarnant le Diable sert à désigner, depuis la révolution, les collaborateurs, les partisans ou les privilégiés de l'ancien régime impérial. Il y a deux mois à peine, un grand médecin de la capitale nous confiait : *« Je n'ose pas conduire ma décapotable, sortir vêtu d'un costume de bonne coupe, fumer la pipe ou m'exprimer en une langue étrangère dans un quartier populaire, de crainte d'attirer des regards haineux ou de me faire traiter de « taghouti »*. Les ci-devants revendiquent fièrement aujourd'hui le qualificatif naguère infamant. « *La prétendue autocratie du chah n'a rien à envier à la théocratie des mollahs »*, disent-ils.

« Vous avez autour de vous une belle brochette de gibier de potence, lance notre voisin de table. *N'est-ce pas merveilleux que nous puissions festoyer comme autrefois ! »* Avocat de renom, confident et ami intime du chah, on l'avait initialement arrêté comme *« corrupteur sur terre »*. De menus services rendus à des militants pourchassés par la SAVAK, des amis bien placés, les récentes consignes de clémence de l'imam Khomeiny, lui ont valu d'être libéré. Il s'en sortira à bon compte puisqu'il aura seulement à restituer des « bénéfices illicites » évalués à plus de 2 millions de francs, et dont il espère étaler le remboursement. *« Ils sont forts en calcul ces messieurs du tribunal islamique ! »*, ajoute-t-il, ironique, dans un grand éclat de rire.

Le maître de maison a moins de raisons d'être joyeux. Il est l'un des cinquante et un géants du monde des affaires nommément désignés, se trouvant en Iran ou réfugiés à l'étranger, et dont tous les avoirs — industries, fonds de commerce, participations dans diverses sociétés, évalués à plus de 5 milliards de francs — ont été purement et simplement confisqués. Grand et distingué, l'allure sportive, la cinquantaine, les tempes grisonnantes, polyglotte sans un soupçon d'accent, N. F... nous montre d'un large geste de la main sa propriété, en affirmant sans acrimonie : *« C'est tout ce que l'or m'a laissé... »* C'est un « privilégié » : des centaines d'autres personnalités de l'ancien régime qui avaient, eux, « fait de la politique » — courtisans, ministres, parlementaires, officiers supérieurs, — ont non seulement été dépossédés, mais également arrêtés, condamnés à la prison ou exécutés.

D'autres profiteurs de l'ancien régime n'ont pas été épargnes. Pour donner un coup d'arrêt à la spéculation immobilière, grâce à laquelle des fortunes colossales ont été édifiées du jour au lendemain, tous les terrains non bâtis dans l'agglomération de Téhéran ont été confisqués et seront utilisés pour loger les économiquement faibles, les « moustazafin » (les déshérités), autre mot à la mode dans l'Iran de Khomeiny.

(Lire la suite page 3.)

LA MORT DE GILBERT CESBRON

L'écrivain Gilbert Cesbron est mort d'un cancer dimanche 12 août à son domicile parisien. Il était âgé de soixante-six ans.

Ses obsèques auront lieu jeudi 16 août dans la plus stricte intimité.

Témoin d'abord

C'est d'abord le témoin d'une foi, qui fait silence. Après lui, on ne voit guère que Julien Green : non pour s'avouer croyant — beaucoup d'écrivains y consentent — mais pour mêler aussi totalement la religion à l'art, dans la tradition de Péguy, Bernanos, Mauriac. Pas une phrase de Cesbron, sur des milliers de pages, où l'auteur ne se sente comptable du catholique militant.

Cette exigence fait passer le cas de conscience avant l'effet de l'art, le bon avant le beau. La critique y a vu une limite. Et il est vrai que chaque roman de Cesbron tend à illustrer un problème d'époque, plus qu'à suggérer l'ambiguïté des êtres et des choses. C'est *Les saints vont en enfer* sur les prêtres-ouvriers ; *Chiens perdus sans collier*, sur les jeunes délinquants ; *C'est Mozart qu'on assassine*, sur les enfants de divorcés ; *Moi aussi je vous aimais*, sur les handicapés...

Mais les critères esthétiques ou politiques qu'on opposait à cette morale omniprésente sont en train de passer de mode, et les problèmes de société, comme les scrupules éthiques, regagnent du terrain.

Le public, en tout cas, a anticipé le mouvement. A défaut de confrères, Cesbron s'est acquis des amis par millions. Cette part-là, ne lui sera pas ôtée. Les lecteurs appréciaient que ses espèces de reportages romancés reflètent les préoccupations de leur temps et de tous les jours. Comment vaincre le malheur, ou l'accueillir dans sa part irrémédiable ? Où situer le bien et comment le servir ?

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Une grande politique

Récemment un conférencier favorable à la réouverture du chemin de fer transpyrénéen du Somport comparait cette entreprise aux grandes réalisations dont la France s'honore : les abattoirs de La Villette, le Concorde et le paquebot France.

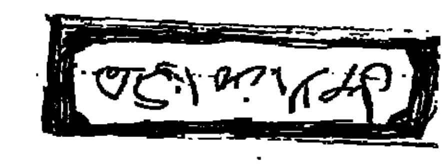
Il exagérait un peu, car on ne voit guère un acheteur emporter en Norvège les viaducs, les tunnels, les rails et les caténaires après en avoir confié la remise en état à une entreprise allemande.

Mais il n'avait pas tort quand il voyait là l'unité de propos d'une grande politique. Et cela ne date pas d'hier.

Déjà au dix-huitième siècle, en un temps où l'on n'avait pas découvert la valeur du pétrole, Rousseau avait des idées sur les inégalités parmi les hommes. Voltaire en avait sur leur liberté, et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen constituait un projet audacieux, modèle de technologie politique de pointe.

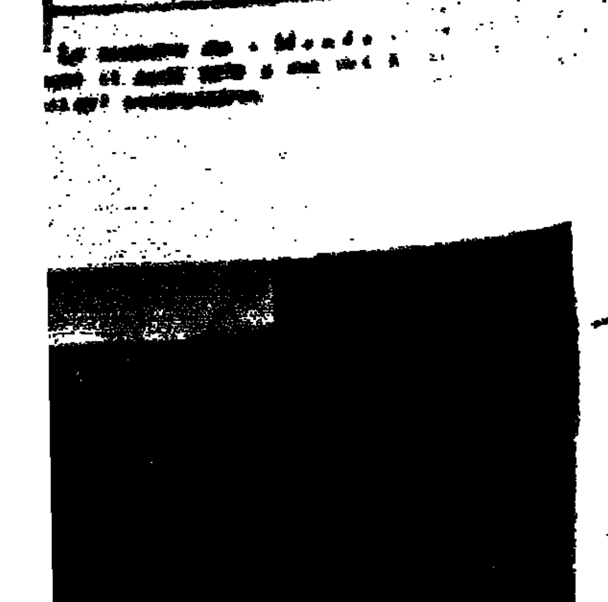
Nous y avons investi des trésors de sang et de larmes, mais sans doute nos délais étaient-ils trop longs et laisserons-nous à d'autres le soin d'entretenir la joie d'exploiter cet inestimable héritage ; et le prix qu'on peut en tirer.

ROBERT ESCARPIT.



CRITIQUANT LA GESTION DE LA NOUVELLE DIRECTION

M. Jean Stoetzel démissionne du conseil d'administration de l'IFOP-ETMAR



RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Duplicité ou impuissance ?

par ROBERT CHAPUIS (*)

LE 1er août dernier, le gouvernement a reconnu l'échec de sa politique de recherche. Contrairement aux engagements pris en février 1975 par le président de la République, la France n'a pas réduit l'écart avec les pays « comparables », bien au contraire. Mais, soyons rassurés, maintenant cela va changer... Comment ? C'est une autre affaire.

Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, on peut prédire que la situation de la recherche continuera de s'aggraver. En effet, comme en 1975, on parle de dresser des bilans et de redorer le blason de l'Académie des sciences, mais on oublie de s'adresser aux principaux intéressés : les chercheurs eux-mêmes. Comme en 1975, on prévoit d'augmenter les crédits, sans fixer ni chiffre ni délai. Pis, il y a quatre ans, on prévoyait une augmentation régulière des effectifs, pour faciliter le renouvellement des chercheurs ; aujourd'hui, on ne parle plus que de mobilité.

Dans le VIIe Plan, la recherche constituait l'un des fameux programmes d'action prioritaire : on sait ce qu'il en a été... En ira-t-il autrement pour les cinq secteurs de recherche jugés « prioritaires », sans que l'on ait défini les moyens propres à cette priorité ? Veut-on trouver des prétextes pour limiter l'effort dans les autres secteurs ou procéder à des montages scientifico-industriels qui risquent de porter gravement préjudice aux responsabilités des organismes publics ? On en voit déjà les conséquences dans cet étrange oubli des sciences sociales et humaines, dont la crise est pourtant si grave qu'elle met en cause l'existence même de nos capacités de recherche en ce domaine.

Une fois de plus, on prend le problème à l'envers. On cherche à couvrir des mesures partielles — sur le Centre national de la recherche scientifique en particulier — par un discours de caractère général, pour isoler les chercheurs et leur imposer de prétendues réformes. Or, qu'en est-il des mesures concernant le C.N.R.S. ?

Certaines constituent des aménagements administratifs, et il est vrai que l'administration du C.N.R.S. doit être améliorée. D'autres valent par ce qu'elles ne sont pas : c'est ainsi qu'a été évitée la soumission à une politique universitaire dont on connaît, par ailleurs, les méfaits ou les impuissances. Enfin, on veut changer la nature des organismes internes au C.N.R.S. en restreignant la représentation des personnels et en accroissant celle des personnalités extérieures, ce qui limite l'élection et élargit la nomination. On reconnaît bien là l'étrange libéralisme qui nous gouverne, mais comment pourra-t-on redonner un avenir à la recherche en jetant la suspicion sur les chercheurs, voire même en éliminant de la gestion de la recherche ses auxiliaires les plus immédiats que sont les personnels techniciens et administratifs ? Cet acte de mépris ne peut qu'indigner ceux qui, comme nous, se réfèrent à une volonté d'autogestion, mais il révèle aussi que les conceptions élitistes de la nouvelle droite ont une influence réelle sur les dirigeants de notre pays.

Ces mesures n'apportent aucune solution à la crise profonde que la recherche traverse dans notre pays. La recherche doit être corrélée à l'ensemble du développement économique et social : telle est la question-clé ; c'est d'elle qu'il faut partir. Elle implique des mesures réelles, en liaison avec un plan d'ensemble, et non des vœux pieux ou d'insupportables traquenards. A cet égard, on peut formuler trois exigences :

1) Savoir de quoi l'on parle : le développement industriel et l'effort de recherche ne reposent pas sur la même logique ; on ne peut en aucun cas réduire l'un à l'autre. Il est évident que l'industrie a besoin d'avancées technologiques, donc d'innovations, donc de recherche ; de même la recherche a besoin d'être nourrie par les problèmes industriels comme par les retombées financières des avances technologiques, sans pour autant se limiter à cette zone ou ces secteurs. Le rôle d'un gouvernement est de faciliter les coopérations, sans les transformer en dépendances ;

2) Les objectifs du gouvernement doivent être clairement définis, en particulier ses engagements financiers en volume et dans le temps. M. Giscard d'Estaing vient de le faire en matière militaire : est-ce impossible pour la recherche, du moins pour la part qui lui revient ? Il est vrai que l'on ne sait même pas au juste quels sont les responsables gouvernementaux en la matière. M. Aigrain fait des commissions, Mme Saunier-Seïté cherche du pouvoir, et M. Giraud récupère des crédits. Pauvres chercheurs !

3) Des négociations doivent s'ouvrir ensuite, mais ensuite seulement, avec l'ensemble des partenaires et des personnels concernés. C'est alors que, dans le respect des intérêts de chacun et le souci de l'effort collectif, il sera possible d'imaginer les formules les meilleures, dans l'action comme dans les structures : le secteur public industriel pourrait d'ailleurs jouer dans ce dialogue un rôle important. Il semble que pour l'Institut national de la recherche agronomique, grâce à l'action des chercheurs et aux soutiens qu'ils ont reçus, on s'achemine vers des formules plus satisfaisantes. Que l'on tire les leçons de l'expérience : discuter d'abord, décider ensuite. C'est la logique même.

C'est pourquoi les socialistes sont étroitement solidaires des syndicats de chercheurs dans leur protestation comme dans leur volonté de négocier en toute liberté, pour faire entendre la voix et les propositions des travailleurs qu'ils représentent, quel que soit leur statut, ingénieurs, techniciens, administratifs ou chercheurs.

Mais au fond, si le pouvoir ne veut pas discuter, n'est-ce pas qu'en réalité il n'a rien à dire : il lui suffit de laisser jouer les forces économiques dominantes. S'il en est ainsi, loin de contribuer à résoudre la crise économique, la recherche en subira le contrecoup : la crise de la recherche s'en accentuera d'autant. Que M. Aigrain se dépêche de remettre sa copie au président de la République : sur la recherche, on ne pourra bientôt plus écrire que des livres noirs...

(*) Membre du bureau exécutif du parti socialiste.

Couper l'arbre pour avoir le fruit ?

Dans le *Journal des savants* de mars 1856 (page 150), Jean-Baptiste Biot écrit quelques lignes qui, aujourd'hui, sont d'une actualité angoissante, car ce qui était alors vrai de « *la foule irréfléchie, ignorante des causes* », l'est maintenant de ministres français. Je cite : « *Alors, la foule irréfléchie, ignorante des causes, n'a plus vu des sciences que leurs résultats, et, comme le sauvage, elle aurait volontiers trouvé bon que l'on coupât l'arbre pour avoir le fruit. Allez donc lui parler d'études antérieures, des théories physiques, chimiques, qui, longtemps élaborées dans le silence du cabinet, ont donné naissance à ces prodiges ! Vantez-lui aussi les mathématiques, ces racines génératrices de toutes les sciences positives. Elle ne s'arrêtera pas à vous écouter. A quoi bon* [dira-t-elle] *des théoriciens ? Lagrange, Laplace, ont-ils créé des usines, ou des industries ? Voilà ce qu'il faut !... Gardons-nous, tous tant que nous sommes qui cultivons les sciences, de nous laisser troubler à ce bruit des exigences populaires. Poursuivons, avec une invariable persévérance, notre patient travail d'exploration, sans les écouter.* »

L'informatique et l'Université

La rentabilité que veulent lui imposer les ministres est l'une des plaies du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Il en est deux autres : l'informatique et l'Université.

Il faut un certain courage pour s'attaquer au lobby informatique, très puissant au C.N.R.S. Les *adeptes disent aux profanes* : « *Vous ne savez même pas ce que c'est qu'une banque de données !* » Or une *banque de données* est ce que jusqu'à présent on appelait *bibliographie du sujet*. Le fait que cette bibliographie soit dactylographiée sur du papier d'emballage, et que ce papier d'emballage soit plié en accordéon, ne change rien à la chose. Le secret de Polichinelle, c'est que l'informatique, qui sévit au C.N.R.S. dans de nombreux laboratoires, a fait faillite, du moins dans le domaine des sciences humaines. En attendant, le C.N.R.S. s'est ruiné en ordinateurs : le résultat, c'est qu'il ne reste plus d'argent, ni pour recruter de nouveaux chercheurs ni pour imprimer les manuscrits qui ont été achevés depuis cinq ans.

Quant à l'Université, Gabriel-Henri Gaillard écrit en style « philosophique » dans son *Histoire de François Ier* (1766-1769) : « *Nos maîtres sont de seconds parents qui nous font naître pour la science et pour la vertu. Mais plus ils sont occupés de ce devoir sacré qui les réclame tout entiers, moins ils sont en état d'accélérer les progrès des sciences mêmes qu'ils professent.* » (IV, 1819, page 182.) Par conséquent, c'est une erreur évidente que de faire juger des chercheurs par des professeurs. Or c'est bien là ce qui se passe dans les commissions du C.N.R.S.

BERTRAND HEMMERDINGER.

Un voyage vers l'Asie

Katmandou : déprime sur « Freak's Street »

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Katmandou (Népal). — Sacrée déprime sur « Freak's Street », la ru edes routards et des junkies, dont la légende dorée — celle des années 60 — fait encore rêver dans les banlieues. On a beau s'y attendre un peu, ça ne fait pas chaud au cœur ! Ce coin du vieux Katmandou, à deux pas de Durbar Square et de Kumari Bahal (la maison de la déesse vivante), c'était le point de mire, le Vatican de tous les marginaux du monde. Les légendes finissent mal. Celle-là pue la désespérance. On croit venir « s'éclater » dans une vallée de commencement du monde, où bavardent les dieux sur fond d'Himalaya. On finit sur la paillasse d'une « lodge » à 5 roupies (2 francs) la nuit, en crachant ses poumons dans une ambiance d'arnaque et de trips minables.

J'ai trouvé à l'Annapurna Lodge une « chambre » moins crasseuse que les autres pour 16 roupies. Comme doivent faire les nouveaux venus, je me suis assis au pied du « coffee corner », sur les marches d'une boutique népalaise. La rue grouille et criaille comme Lutèce sous Louis XI. Rickshaws, chiens galeux, bronzillons rigolards, bousculade de porteurs népalais pieds nus dans la gadoue et titubant sous le poids des charges, visages curieux à toutes les fenêtres de bois sculpté... Sur Durbar Square, où s'enchevêtrent les temples, monastères et pagodes, une cinquantaine de Népalais psalmodient autour d'un gourou assis en tailleur. A tous les coins de rue, des autels dédiés à Ganesh, dieu à tête d'éléphant, sont tapotés par des hommes et des femmes qui sollicitent, en passant, sa protection et lui marquent le front au bétel. C'est vrai qu'ici, loin du monde, dans cette parenthèse aimable entre six cents milions d'Indiens et huit cents millions de Chinois, tout devrait inviter sinon à la prière, du moins à un sacré retour à l'intérieur de soi-même.

En cinq minutes, il faut déchanter ! Un jeune Népalais, quatorze-quinze ans, — pantalon pattes d'éléphant et bottines à talons bobine, s'approche, le regard oblique. « Dou you want good hasch ? » (« Tu veux du bon hasch ? »). Je secoue la tête. Il insiste : « L.S.D., marijuana ? » Il sort de sa poche 200 grammes de hasch, enveloppés dans une feuille du « Motherland », journal local à la gloire du roi. On discute prix : « 15 dollars ». Il s'aproche un peu plus et, à voix basse : « Héroïne ? Do you want heroine ? » Deux ou trois loulous se sont joints à lui et lorgnent ma sacoche. Le climat est plutôt lourd. Genre bas-fonds de Naples ou d'Amsterdam, mais sûrement pas « vallée fleurie de Katmandou ».

Devant nous, surgissant de la cohue népalaise, passent quelques silhouettes livides de junkies, français et italiens surtout. Short déchiré, savates, queue de cheval ou boule à zéro, robes à fleurs... On se croise sans un regard. Ni un mot. Zéro pour la convivialité : Freak's Street est maintenant une petite jungle où tous les coups sont permis pour acheter sa dose. A l'Annapurna Lodge, c'est plutôt l'atmosphère de clandé miteux avec tôlier soupçonneux et seringues qui traînent dans les coins. Là aussi, on se croise sans un geste, chacun à son petit trip personnel. Je grimpe au premier étage du coffee corner, une des gargotes pour freaks fauchés, où l'on peut manger une assiette de riz pour 2 roupies, un « curd » (yaourt au kaschisch) ou un « lemon lassa » (lait au citron) pour 3 roupies. Même climat : méfiance et coups d'œil en coin. Les tables en bois, façon box, sont presque toutes occupées par des junkies désabusés, ailleurs et peu causants. Peinte à même le mur à la peinture rouge, une recommandation du patron interpelle le client : « Tâchez de ne pas fumer votre hasch ici. » Ecrite au feutre, une affichette signale qu'une voiture descend vers Delhi la semaine prochaine et qu'il reste une place.

Fritz, barbu, pieds nus, ongles noirs, s'approche quand même pour me serrer la main. Il a quarante-cinq ans et il vient de Copenhague. Quand ? « Je ne me souviens plus — peut-être six ou sept ans. » Il enchaîne sur le « bon vieux temps du Freak's Street » et la dernière phrase de Henry Miller qu'il a lue hier soir : « Ecoute, mec ! Cette nuit j'ai fait un trip formidable. J'étais en haut de Swayambu sur la colline. Couché sur le dos. J'avais la lune sur la tête qui éclairait la vallée. Incroyable, tu comprends ? ».

Desmond vient nous rejoindre. Lui est Anglo-Indien, « plus freak que n'importe qui », mais avec une bonne bouille et des cheveux gris. Longue conversation, pas très claire, sur ce « putain de Katmandou qui n'est plus ce qu'il était ». A-t-il été réellement autre chose ? Peut-être quand on achetait son hasch au marché et la marijuana pour trois sous ! Lointain souvenir...

Premièrement, les drogues dures importées de Thaïlande ou de Birmanie ont fait leur apparition à Katmandou. Beaucoup y succombent, mais, à ce niveau, on ne se « fixe » plus pour une bouchée de pain. Le besoin absolu d'acheter sa dose au prix fort a changé le climat : vol, meurtre, prostitution... Finis les sourires et les fleurs. Des junkies étrangers en sont arrivés à « accrocher » de jeunes Népalaises à l'héroïne et les prostituent aux touristes pour leur propre compte. Voilà quelques mois, un freak de nationalité suisse a été jugé à Katmandou. Convaincu de proxénétisme, il était responsable de la mort par overdose d'une de ses « filles », adolescente népalaise. Procès à scandale... mais vite étouffé. L'affaire s'est arrangée en coulisse, et, contre une forte caution, il a été libéré. De plus en plus nombreuses, en tout cas, sont les Népalaises « accrochées » comme peuvent l'être les filles de Pigalle ou de Buenos-Aires. Quelques Françaises au bout du rouleau et à court de roupies font la même chose. « Il vaut quand même mieux prendre des Népalaises, dit-on aux touristes, c'est moins cher et moins dangereux ! »

Un nouvel afflux de marginaux

L'afflux de drogués et de visiteurs de tous poils, en quelques années, a donc contaminé une bonne partie de la jeunesse locale. Le gouvernement s'affole un peu. Déjà réglementée depuis 1973 — mais formellement. — la circulation de la drogue commence donc à être plutôt « vissée ». De petits revendeurs, et même des clients naïfs, se retrouvent dans les geôles de Katmandou, culs-de-basse-fosse plutôt terrifiants. Au début de l'année, la police a fait brûler en public 300 kilogrammes de hasch saisi. Tout Freak's Street en parle encore. « Tu parles d'une fumée... »

Cette « répression », plus ostentatoire qu'efficace, a ses limites. Ici, comme partout, le commerce de la drogue est coiffé par quelques personnages puissants et protégés. Les poursuites s'arrêtent souvent en chemin. Commentaires d'un résident étranger : « Les autorités népalaises ont longtemps nié qu'il y ait des drogues dures ici. C'était pourtant l'évidence, et les Américains, par exemple, s'en inquiétaient beaucoup. Maintenant, elles ont fini par le reconnaître. L'héroïne et la morphine viennent de Bangkok. Katmandou n'est qu'un point de transit. Un marché aussi, mais pas un grand centre de trafic comme le « triangle asiatique. »

D'un certain point de vue, le tourisme lui non plus n'a rien arrangé. Le Népal, royaume oublié et qui fut fermé au monde extérieur jusqu'en 1951, est désormais saisi à son tour par les charters, les agences de voyages et les tours opérateurs. Des hôtels ont poussé dans la vallée, du cinq étoiles à la plus minable lodge. Sur l'aéroport de Sinamangal débarquent des groupes avides. Français et Américains en tête, short obscène et Nikon en bandoulière, ils viennent traquer la magie népalaise et l'hindouisme 22 carats. Or les « hippies » — comme disent les jobards peu soucieux de distinction — font désormais partie des curiosités locales. S'il dit vouloir réprimer le trafic des drogues dures, le régime népalais n'est pas mécontent tout de même que se perpétue le mythe des « chemins de Katmandou ». Il fait partie du « produit Népal ». Les guides officiels, sans complexe, mentionnent Freak's Street parmi les lieux pittoresques. On s'y rend en file indienne, photographiant tour à tour le bonze et le freak. Mieux encore, des agences de voyages incluent sérieusement dans leur forfait Paris - Katmandou - Paris une « shilom party » qui offre aux naïfs venus en charter un trip à la trajectoire calculée : 104 000 touristes en 1976, 160 000 en 1978, l'invasion s'accélère au rythme de 20 % l'an. Un déluge...

On pourrait s'attendre que, l'un chassant l'autre et les rigueurs de la police aidant, les freaks désertent peu à peu Katmandou. C'est le contraire. Les médecins des ambassades qui consultent à tour de bras pour des freaks déliquescents — dix par jour quelquefois ! — constatent un nouvel afflux de « marginaux » en 1979. L'origine sociale a seulement changé. Finis les bébés du seizième arrondissement, clodos le temps d'une gourme. Arrivent maintenant les fils d'ouvriers, d'agriculteurs, déclassés de France, d'Italie ou d'Allemagne, nouvelle vague de chômeurs chassés par la « crise ». Tétanisés par une mythologie en charpie, ils continuent de prendre la « route » pour venir s'affaler, ici, dans ce qui n'est plus qu'une toute petite aventure. Piteuse.

A Pokhara, à 200 kilomètres de Katmandou, la communauté des bords du lac est toujours aussi nombreuse. On y mange depuis quelques semaines de nouveaux champignons hallucinogènes, meurtriers pour les personnalités un peu flagada. Des filles en quête de « vibrations » viennent accoucher à Katmandou au son des tambourins. Goa, pour la bonne saison, et Katmandou, quand il faut fuir la canicule, sont toujours les deux grands pôles asiatiques de la « route ». Elle finit souvent dans un cul-de-sac.

A l'ambassade de France, par exemple. L'endroit est devenu un « salon » loufoque où conduit la détresse et d'où partent de fameux S.O.S. Dans un bâtiment très colonial, au nez d'un huissier raide et des secrétaires tirées à quatre épingles, une vraie petite confrérie fait antichambre tous les matins. Jeunes mamans, seins nus, allaitant à deux pas du bureau de M. l'ambassadeur, freaks effondrés sur une chaise attendant le chèque de « 500 balles » promis de France... L'ambassadeur, bon gré mal gré, est un peu l'aumonier laïc de cette famille fluctuante à qui une dame, vice-consul, sert de maman indulgente. C'est dans son bureau qu'on vient fondre en larmes. « Je flippe à mort, madame... »

Chaque jour, par le télex de l'ambassade, partent des messages de détresse. Dans la plupart des cas, papa-maman alertés envoient l'argent réclamé dans l'espoir d'un retour qui se fera attendre longtemps. Dans les cas graves, assez souvent, on organise des rapatriements sanitaires en catastrophe. Mais il arrive que ces fantômes titubants qu'on renvoie vers la France reprennent la « route » passé quelques mois et resurgissent un beau matin sur Freak's-Street. Gros-Jean comme devant...

Un médecin coopérant attaché à l'ambassade a soigné pendant dix-huit mois des junkies délabrés, vulnérables à toutes les infections et saloperies parasitaires de la vallée. Piqué au jeu, il a hébergé chez lui plusieurs freaks mal « descendus », qui sautaient tout nus dans le jardin ou lui dédiaient des poèmes enflammés : « A toi, mon père, le tout-nouveau testament. » Ce qu'il dit maintenant ? « Je me suis crevé la santé. A quoi ça va servir ? Combien y en a-t-il parmi eux qui veulent vraiment s'en sortir ? Un sur mille... Je me demande si je n'aurais pas mieux fait de laisser couler... »

La pauvreté surtout de ces trips en peau de lapin le navre. La majorité de ceux qui arrivent au Népal, sac bourré de rêves et de littérature bouddhiste, bazardent au bout de quinze jours ces « chouettes » velléités. Ils finissent étalés dans leur lodge vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ressassant les dernières combines du « marché » ou coloriant à n'en plus finir leurs B.D. (bandes dessinées) achetées à Delhi. Des tas de freaks ici — des familles au complet autrefois — ont passé des mois sans sortir du quadrilatère de Patan Durbar, avec, au mieux, une incroyable escapade sur la colline inspirée de Swayambu. A 3 kilomètres... La maxi-déprime !

Pas pour tous, soyons justes. Une petite minorité fleurie sauve encore du naufrage le grand rêve hippy. Au pied du temple de Swayambu, où depuis vingt-trois siècles méditent les bonzes et où galopent des familles de singes à cul blanc, une vingtaine de hippies — des vrais, — font encore plaisir à voir. Déesses menues à la peau cuivrée et aux cheveux filasse, garçons à l'œil doux... Une petite orchidée poussée sur un tas de fumier, l'exception lumineuse.

Tenez bon, camarades !

(A suivre.)

(Voir le Monde depuis le 3 août.)



Couper l'arbre pour avoir le fruit

L'informatique et l'Université

BERTRAND HEMMERDINGER

l'Asie

Street »

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN IRAN

LES MANIFESTATIONS DE TÉHÉRAN

Le régime a été pris à partie pour la première fois aux cris de « à bas le fascisme »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La manifestation organisée dimanche soir 12 août, à l'appel du Front national démocratique, en signe de protestation contre la fermeture du journal *Ayandegan* et la loi réglementant la presse, a donné lieu à de violents affrontements entre nationalistes et musulmans intégristes. Vendredi, le parti religieux Iowhid avait rendu public un *« elamieh »* (proclamation » demandant à ses adhérents d'empêcher cette manifestation. Le Front national démocratique avait, samedi, répondu que les menaces des *« porteurs de bâtons »* ne faisaient peur à personne. En fait, beaucoup ont hésité à affronter les militants intégristes musulmans, dont certains, dit-on, avaient été amenés par cars entiers de Qom au cours de la matinée.

En plus des bâtons, les contre-manifestants qui avaient encerclé l'enceinte de l'université où se formait le cortège du Front national démocratique s'étaient munis de pierres, apportées sur place dans des caisses, de bouteilles et parfois de couteaux et de chaînes de vélos. C'est donc sous une pluie de projectiles divers que les premiers rangs s'ébranlaient vers 18 heures en direction de la présidence du conseil, avenue Pasteur. Des résolutions condamnant les mesures *« muselant la presse libre »* devaient être lues. L'enceinte de l'université connut, deux heures durant, les heurts les plus violents depuis le printemps dernier.

Loin de se laisser intimider par une volée de pierres et de bouteilles, les manifestants désarmés, qui portaient des banderoles rendant hommage à *Ayandegan* et à la *« liberté de la presse : une des conquêtes de la révolution »*, organisaient la riposte et, bientôt, les pierres volaient dans les deux sens, obligeant les intégristes islamiques à se replier. Le cortège, un moment disloqué, se reformait, tandis qu'une ambulance emmenait les premiers blessés atteints, pour beaucoup, à la tête. En fin de soirée, on comptait plusieurs dizaines de blessés, dont certains grièvement.

Guerre civile larvée

Les militants de Towhid, ayant de toute évidence préparé leur intervention avec minutie, de nouveaux jets de pierres, répartis judicieusement sur tout le parcours, contraignaient sans cesse les manifestants — en grande partie des jeunes, parmi lesquels de nombreuses femmes — à refluer dans le plus grand désordre dans les rues latérales, aux cris de : *« A bas le fascisme »*, *« A bas la réaction »* ; les plus courageux rejoignaient le cortège, certains la tête enveloppée de bandages improvisés, tachés de sang, tandis que les contre-manifestants reprenaient en cœur leur mot d'ordre favori : *« Toudeyi et Fedaï, la révolution vous pendra »*, et tentaient de discréditer les partisans de l'*Ayandegan* en criant : *« A bas Israël ! »*, *« A bas le sionisme ! »*, *« Vive la Palestine ! »*.

Vers 20 h. 30, la tête du cortège arrivait devant la présidence du conseil, où avaient pris position les membres des comités, brandissant leur fusil automatique, et les gardiens de la révolution (les « pesdars ») qui, jusque-là, avaient brillé par leur absence malgré la demande des dirigeants du Front national, qui, la veille, avaient instamment réclamé leur protection. Quelques coups de feu tirés en l'air, quelques jets de grenades lacrymogènes suivis de nouvelles volées de pierres, et ce fut la dispersion.

La soirée de dimanche est peu glorieuse pour le régime, qui n'a pris aucune mesure pour éviter la violence et qui a laissé s'installer dans les rues un climat de guerre civile larvée. Pour la première fois, les manifestants du Front national démocratique et la gauche, surpris par la violence des contre-manifestants, ont donné à leur action une allure nettement hostile au régime, avec les cris de *« A bas le fascisme ! »* et *« A bas la réaction ! »* et les dénonciations répétées de la *« politique de censure et de répression »* du gouvernement de M. Bazargan, qui a été abondamment conspué, alors que des cris isolés de *« A bas Khomeiny ! »* ont été entendus pour la première fois dans les rues de la capitale.

Autre fait significatif : l'attitude de la population, massée sur les trottoirs, et qui s'est abstenue — contrairement à ce que l'on aurait pu attendre dans ces quartiers populaires de Téhéran — de conspuer les manifestants. Au contraire, nombreux ont été les habitants des rues voisines de voies empruntées par le cortège qui ont ouvert, sans se faire prier, leurs portes pour donner refuge aux jeunes fuyant les volées de pierres. Un militant des moudjahidine du peuple (musulmans progressistes), qui contemplait avec consternation ces scènes de violence, était visiblement partagé entre ses sympathies de gauche et son attachement à l'islam. Pressé de questions par des manifestants qui lui reprochaient la passivité de son mouvement, qui n'a pas pris part à la manifestation, il s'est réfugié, après quelque hésitation, dans une rhétorique peu convaincante : *« Mais ne voyez-vous pas que les perturbateurs sont payés par le capitalisme et l'impérialisme ?... »*

JEAN GUEYRAS.



(Dessin de PLANTU.)

Le spectre de la contre-révolution

(Suite de la première page.)

Ont été exemptés par la loi ceux qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui s'engageraient à en construire un dans les trois ans. Un projet de loi, actuellement grands domaines agricoles, dont plusieurs ont déjà été occupés, les armes à la main, par des paysans sans terre.

Le coup le plus sévère a cependant été porté à la bourgeoisie urbaine. La nationalisation tour à tour, en juin et début juillet, des banques, des compagnies d'assurances, d'à peu près toutes les grandes et moyennes entreprises industrielles — aéronautiques, métallurgiques, chaînes de montage d'automobiles, chantiers navals, etc., — a privé l'ancienne classe dirigeante de l'un de ses principaux attributs du pouvoir.

« Nous ne pensions pas que les mollahs agiraient comme de vulgaires communistes ; *ne répètent-ils pas à satiété qu'en Islam la propriété est sacrée ? »*, remarque l'un de nos compagnons de table. Il est vrai que le gouvernement de M. Bazargan avait longuement hésité à prendre des mesures contre les possédants. Mais l'ordre de nationalisation est venu de l'imam Khomeiny lui-même, pour qui le droit de propriété n'est pas compatible avec *« les gains scandaleux »*, *« l'injustice »* et *« le pillage du pays au profit des étrangers »*. Il est vrai encore que des nécessités économiques l'ont emporté sur la doctrine, d'ailleurs assez floue. Les malversations, les fuites de capitaux, de lourdes dettes accumulées, avaient conduit les banques et les principales industries au seuil de la faillite.

« Il faut bien admettre, dit un banquier assis à nos côtés, *que M. Bazargan s'est livré à une opération de salut public. Il a sauvé le système bancaire condamné à l'effondrement, et avec lui les intérêts des petits épargnants. Quant à la grande industrie, faute de fonds et de moyens pour renouveler les stocks de matières premières, elle ne pouvait plus fonctionner. »*

D'autant moins que dans toutes les entreprises, grandes ou petites, des comités ouvriers, nés pour la plupart durant les grèves insurrectionnelles de l'automne dernier, ont instauré une sorte de « dictature auto-gestionnaire ». En collaboration ou non avec les comités islamiques, les ouvriers procèdent à des épurations, désignent leurs directeurs, s'octroient des hausses de salaire, fixent la nature et le niveau de la production. N'ayant aucun statut légal, ces comités ne sont pas passibles des tribunaux. Les licenciements ayant été interdits — sauf dans des cas d'espèce, exceptionnels — les patrons ne peuvent pas non plus réduire leur personnel et, encore moins, sanctionner les « fauteurs de trouble », qui bénéficient, le plus souvent, de la complicité des « comités islamiques ». On est bien loin des « chouras », ces conseils mixtes patrons-ouvriers-employés que les intégristes musulmans avaient tenté d'imposer au début de la révolution comme substituts aux syndicats...

L'Union des entrepreneurs du génie civil, réunie en assemblée extraordinaire le 24 juillet dernier, a voté une résolution, par 598 voix contre 2, invitant le gouvernement à nationaliser leurs entreprises... *« Nous n'en pouvons plus*, nous dit l'un de ces entrepreneurs. *Tous les grands projets sont interrompus depuis des mois, et nous sommes obligés de payer des ouvriers qui se présentent, sur les chantiers, les armes à la main. (...) Nous avons supplié M. Bazargan de confisquer nos entreprises, sans compensation ou indemnités. Autrement, ce serait pour nous la ruine et la prison... »*

Les nouvelles autorités, cependant, ne se laissent pas aisément apitoyer. Elles sont persuadées que les « taghoutis » ne sont pas à plaindre. Beaucoup d'entre eux avaient pris la précaution, avant la chute de la monarchie, de mettre leur fortune et l'essentiel de leurs capitaux à l'abri, dans des banques étrangères ou sous forme de biens immobiliers sur la Côte d'Azur, en Californie et ailleurs. Ceux qui sont restés en Iran, avec l'espoir que l'économie libérale serait maintenue, faisaient « tourner » leurs entreprises presque exclusivement avec des crédits que l'Etat et les banques leur avaient généreusement octroyés. C'est ainsi que le passif des banques et des industries nationalisées dépasse, et souvent de loin, les actifs. Il en coûtera cher au Trésor, et donc aux contribuables, de les renflouer. L'échec est garanti, prédisent les ci-devant avec satisfaction, puisque la bureaucratie d'Etat sera parfaitement incapable de les rentabiliser.

La méfiance des multinationales

La méfiance à l'égard de la révolution islamique est encore plus répandue dans les milieux d'affaires étrangers, souvent intimement associés aux « taghoutis ». *« Même si l'on devait me proposer le contrat le plus alléchant de la terre, je déclinerais poliment l'offre »*, nous déclarait le représentant d'une grande firme française qui a décidé de mettre en veilleuse son entreprise, autrefois prospère, en attendant un changement de régime qu'il estime, comme beaucoup, inéluctable. L'Etat n'a pas honoré ses créances. Les hauts fonctionnaires, nouvellement nommés à leurs postes, sont *« terrorisés »* par les *« comités islamiques »*, qui manifestents une *« hostilité viscérale »* à l'égard des trantinction, comme des *« impérialistes »*.

La France — malgré l'asile politique accordé à l'imam Khomeiny — n'est pas mieux traitée que l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis. Tous les contrats, considérés comme *« iniques »* ou *« inutiles »* — conclus sous le régime impérial, le plus souvent dans de curieuses conditions, il est vrai, — ont été annulés ou « gelés » unilatéralement. La mesure coûterait aux seuls Français entre 8 et 10 milliards de francs, selon des estimations recueillies à Téhéran par M. Jacques Marette (député R.P.R.), membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Les entreprises qui, théoriquement, auraient droit à des compensations — entre autres, Renault, Paribas, la B.N.P., le Crédit lyonnais, la Banque de Suez et d'Indochine— ne pourraient même pas, selon une nouvelle législation, rapatrier leurs fonds.

Libelles, histoires drôles et rumeurs

Il reste que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont subi des dommages bien plus élevés que la France, du fait que ces puissances fournissaient l'essentiel des armements de l'armée du chah. Au total, estime le *Financial Times*, les pertes infligées aux multinationales — près de 80 milliards de dollars — constituent pour les milieux d'affaires un cataclysme sans précédent dans l'histoire, exception faite des guerres mondiales.

Les perspectives dans le domaine énergétique sont encore plus sombres. La décision de Téhéran, annoncée le 28 juillet, de suspendre les exportations de gaz naturel et, par la même occasion, de renoncer à la construction du gazoduc Igat-II, qui devait traverser l'U.R.S.S., perturberait sérieusement l'approvisionnement de l'Europe, de l'Est comme de l'Ouest, ainsi que, indirectement, celui du Japon et des Etats-Unis. Le renchérissement prévisible de cette denrée, couplé à celui du pétrole — dans le cas où l'Iran devrait restreindre davantage la production — porterait une nouvelle et grave atteinte à l'économie mondiale. On spécule encore sur les perspectives de la catastrophe si la révolution iranienne, une fois consolidée, devait s'étendre à d'autres pays pétroliers de la région...

« Les mollahs fanatiques qui nous gouvernent vivent dans l'illusion s'ils pensent qu'ils pourront résister longtemps aux puissances occidentales », déclare en substance un pamphlet signé par des officiers royalistes, et qui circulait sous le manteau ces derniers jours à Téhéran. L'Iran est indispensable à la survie de l'Occident pour des générations à venir, explique le texte. Les Etats-Unis ne renonceront jamais à leurs intérêts vitaux et ils ont les moyens d'asphyxier l'Iran, en refusant par exemple de lui fournir des produits alimentaires essentiels, le blé notamment. Si les conseillers militaires américains ne sont pas rappelés, un matériel militaire d'un montant de quarante milliards, privé d'entretien, pourrirait au soleil... Et si les pressions économiques devaient se révéler insuffisantes, conclut le pamphlet, Israël, qui *« connaît les coins et les recoins du pays, les positions stratégiques comme les points névralgiques »*, pourrait, en collaboration avec les Etats-Unis, mettre à genoux les mollahs *« non pas en six jours, mais en six heures »*.

Ces libelles véhéments, tout autant que d'innombrables histoires grivoises, d'un goût douteux, déconsidèrent l'imam Khomeiny, font les délices de la bonne société. Téhéran bourdonne de « nouvelles » où se mêlent le vrai et le faux, sur les activités contre-révolutionnaires. Forghan — organisation terroriste « anti-cléricale », qui a à son actif plusieurs assassinats de religieux — ne serait que le nom générique de divers groupements animés par la C.I.A., le Mossad israélien, la SAVAK. Les réseaux de ces trois services spéciaux seraient — selon une opinion très répandue, notamment parmi des officiers d'active, — *« quasiment intacts »*.

Quoi qu'il en soit, de mystérieux incendies — que l'imam Khomeiny attribue aux « agents américains » — ont ravagé les récoltes, en particulier de blé, dans diverses campagnes. Au Kurdistan, un officier de l'ancienne armée impériale, d'origine kurde, le général Azizullah Palisban, muni de fonds importants, tenterait de recruter une armée de mercenaires, en collaboration avec des « féodaux », tout autant hostiles au nouveau pouvoir qu'au mouvement autonomiste kurde. Les généraux Khalatberi et Parviz Sabeti, ex-chef adjoint de la SAVAK, agiraient de même parmi les Turkmènes, proches de la frontière turque. Au Balouchistan, où une bonne partie de la population, particulièrement arriérée, demeure fidèle à la monarchie, le portrait du chah trône dans de nombreux foyers, et des bandes royalistes armées arrêtent les automobilistes pour les obliger à exhiber sur le pare-brise l'effigie de l'ex-souverain. Au Khouzistan, comme au Balouchistan, des chefs tribaux, autrefois subventionnés par la SAVAK et « ralliés » à la révolution, ont pris la tête d'organisations « autonomistes » arabes, de nature essentiellement terroriste, qui multiplient les attentats contre les installations pétrolières.

« Les Iraniens devront bien se rendre à l'évidence : seule la monarchie est capable d'assurer l'unité et l'intégrité territoriale de leur patrie », assure, confiante, une parente de l'ancien premier ministre, M. Amir Abbas Hoveyda, qui assistait au dîner de N... F..., Haut-fonctionnaire, elle avait reçu le jour même sa lettre de licenciement. *« Je suis tout à la fois fière et un peu honteuse de payer, quoique modestement — par rapport au supplice de Hoveyda — ma fidélité à Sa Majesté »*, dit-elle avec dignité.

Beaucoup de « taghoutis », cependant, n'affichent plus leurs sympathies royalistes. Ils se rendent compte que l'ex-chah est trop discrédité pour avoir quelque chance sérieuse de remonter sur le trône. Leur espoir, qu'ils expriment plus ou moins discrètement, est que d'autres forces, conservatrices libérales et — pourquoi pas ? — républicaines, puissent mettre un terme à la révolution islamique. La République, en soi, ne leur fait pas peur.

ERIC ROULEAU.

Prochain article :

LE DÉSENCHANTEMENT DU « BAZAR »

LES OUVERTURES DIPLOMATIQUES DE L'O.L.P.

M. Yasser Arafat se déclare « prêt à tout » pour engager le dialogue avec les Etats-Unis

Dans une interview accordée au *Washington Star*, publiée le dimanche 12 août, M. Yasser Arafat a déclaré qu'il était *« prêt à tout »* pour établir un dialogue avec les Etats-Unis. Il a cependant ajouté qu'il n'était pas question, pour le moment du moins, de reconnaître formellement l'Etat d'Israël et qu'en tout état de cause, l'objectif devait être l'établissement d' *« un Etat palestinien entièrement indépendant »*.

« Je veux la paix, mais une paix juste, par laquelle mon peuple ne sera pas un peuple de réfugiés, d'opprimés, sous occupation », a déclaré d'autre part le président de l'O.L.P., au magazine américain *Times*. *« J'ai très peu de cartes, mais j'ai les meilleures (...) et nous mettrons Washington au pied du mur »*, a-t-il encore déclaré avant d'ajouter : *« Si je devais rencontrer le président Carter maintenant, je le considérerais comme le chef de l'une des deux super-puissances responsables de la paix du monde et comme un croyant qui sait au fond de son âme que les Palestiniens ont le droit d'être traités comme les autres nations. »*

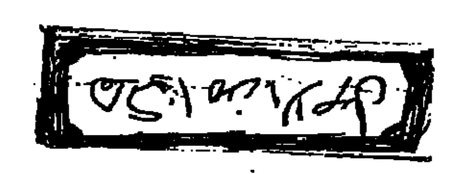
Dans une mise en garde à peine voilée, le leader palestinien, a évoqué la « grave crise d'énergie » qui, selon lui, se produira inéluctablement avant 1982, en raison à la fois de la pénurie du pétrole et des besoins accrus de cette denrée par les pays socialistes.

Le président Carter ayant réaffirmé, samedi, son opposition à la création d'un Etat palestinien, le commentateur politique de l'agence palestinienne Wafa a réagi vivement. *« Nous n'avons jamais cru que le chef de file de l'impérialisme reconnaîtrait aux Palestiniens leurs droits »*, écrit-il. Soutenant que les Etats-Unis essaient *« tantôt de séduire l'O.L.P., tantôt de la terroriser »*, il ajoute *« l'Etat palestinien naîtra de la lutte et ne sera pas un cadeau des Américains. »*

Malgré tout, M. Yasser Arafat paraît avoir obtenu quitus de la diplomatie qu'il mène, à la réunion du Conseil central de l'O.L.P. (C.C.O.L.P.) qui a terminé ses travaux à l'aube du dimanche 12 août, dans la capitale syrienne. Le C.C.O.L.P. qui définit généralement les orientations de la « centrale » des fedayin, a décidé de ne pas accepter un amendement de la résolution 242. Il prône en revanche l'adoption d'une nouvelle résolution qui proclamerait le droit des Palestiniens à l'autodétermination, au retour dans leur patrie, et à l'édification d'un Etat indépendant.

« L'Europe a implicitement reconnu notre représentativité »

A en juger par les textes publiés à Damas ainsi que par les déclarations de divers membres du Conseil, celui-ci a également entériné et l'amorce de contacts en vue d'un dialogue avec les Etats-Unis, sous certaines conditions, et l'ouverture faite par M. Arafat vers l'Europe, concrétisée par la spectaculaire rencontre à Vienne du leader palestinien avec le chancelier autrichien, M. Kresky, et l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Willy Brandt. Un des leaders de l'O.L.P., représentant le Front démocratique pour la libération de la Palestine (marxiste) a estimé cependant que l'Europe occidentale *« n'ira pas jusqu'au bout du dialogue »* engagé avec l'O.L.P., tout en se prononçant en faveur de la poursuite de ce dialogue, car, a-t-il fait valoir *« l'Europe a implicitement reconnu la représentativité de l'O.L.P. »*. — *(A.F.P., Reuter)*



EUROPE

Irlande du Nord

Des bagarres marquent à Belfast le dixième anniversaire de l'intervention britannique

Catholiques et protestants ont marqué, par des manifestations distinctes, à la fin de la semaine, le dixième anniversaire de l'arrivée en Ulster des troupes britanniques. A Londonderry, plus de quinze mille protestants ont défilé, le samedi 11 août, pour commémorer, par la traditionnelle « marche des apprentis », la victoire, le 12 août 1690, de Guillaume d'Orange sur le catholique Jacques II Stuart. D'importantes mesures de sécurité ont permis d'éviter les graves affrontements que l'on redoutait.

A Londres, quelque dix mille personnes ont défilé dans le calme et déposé une lettre destinée au premier ministre et réclamant le retrait des troupes britanniques.

Enfin, dimanche, à Belfast, ce sont les enfants et les adolescents catholiques qui sont sortis dans les rues.

De notre envoyé spécial

Belfast. — Ce sont les gamins qui ont « tenu » la rue. Dimanche 12 août dans la soirée, ils étaient environ deux cents, âgés de huit à dix-sept ans, à harceler les forces de l'ordre intervenues dans les Falls, le plus important quartier catholique de Belfast. Cailloux en mains, roulant des fûts de bière sur la chaussée, projetant des bouteilles vides sur les blindés de l'armée britannique et des « RUC » (1), ils étaient partout. Tapis dans les buissons d'un cimetière, derrière les grilles de jardins publics, vite disparus dans des rues transversales...

A leur manière, les gavroches des Falls ont célébré le dixième anniversaire de l'« *occupation* » des troupes britanniques en Ulster (2). La haine au cœur, à coup sûr. Une fillette de dix ans venue en découdre en compagnie de ses copines du quartier explique : « *Je suis venue pour me battre. Pour lancer des pierres sur les Brits et pour venger mon frère (neuf ans). Regarde ce qu'ils ont fait hier avec leurs balles en caoutchouc.* » Le garçon est blessé à la jambe gauche.

Les affrontements ont commencé à 18 heures, après une grande « *parade* » qui a réuni quelque douze mille personnes. Alors que la foule sortait d'un stade où venait d'avoir lieu un meeting organisé par le Sinn Fein, deux blindés de l'armée, suivis de ceux des « RUC », ont barré la route sans que l'on comprenne pourquoi. Deux minutes plus tard une camionnette était en feu et les enfants, regroupés, attaquaient le commissariat de police.

Les adultes avaient disparu, assurant parfois, du seuil de leurs maisons, la « *couverture* » de leurs enfants. Ainsi cette mère de famille, d'une quarantaine d'années, affirme qu'il faut surtout taper sur les « RUC » particulièrement « *détestables* ». A ce moment, l'un de ses cinq enfants, *âgé de sept ans, longe le muret* d'un jardin, plié en deux, pavé en main. C'est un jeu. Un jeu « *réel* ».

Des personnes affirment que si les choses tournaient mal, les « *snipers* » (tireurs isolés) dont on a vu lors de la parade et au *cours du meeting*, les *mitraillettes* — applaudis frénétiquement par la foule — tireraient. Pour l'instant, surpris, les « RUC », invisibles dans leurs voitures blindées, déjà cabossées et maculées, *font* marche arrière. Encerclés, ils tentent de se dégager, gênés dans leur manœuvre par les légers dos d'ânes destinés à obliger les conducteurs à freiner, et qui font *désormais partie* du paysage urbain.

Bientôt, fusils pointés à hauteur d'homme, ils sortent. Quelques balles en caoutchouc sont tirées, et les gosses courent de tous côtés. Beaucoup se protègent en s'accroupissant, le dos tourné. Une course poursuite s'engage dans le Falls Park. Scène banale. Répétition des heurts des jours précédents. Une heure trente durant, les forces de l'ordre, dont la présence est ressentie par tous comme une provocation, vont « tourner » dans Falls Road.

Des militaires, en position de part et d'autre de la route, font de la surveillance passive. Deux gamins d'environ sept ans se dirigent vers eux, cailloux au creux de la main. Aussitôt, trois militaires les encerclent. Des jeunes filles *de seize à dix-huit ans* accourent, criant que ce sont des gosses. La presse est là, les militaires s'éloignent. L'un d'eux, parti chercher un appareil photo, prend quelques clichés des enfants. Les gosses les narguent et clament à tue-tête : « *RUC, SS !* ».

« Brits must go ! »

Nous sommes dans le quartier des Falls. Ghetto catholique. Voici quatre heures s'ébranlait la parade précédée de cinq lourds taxis noirs, plaque d'immatriculation camouflée par du papier journal. Dimanche oblige, ce doit être la plus grande manifestation de la semaine contre la présence de l'armée britannique. Tous les habitants des Falls ne sont certes pas dans la rue. Il y a la dame dont la maison a été soufflée par une bombe il y a deux ans et qui est lasse de la violence. Il y a celle qui a demandé à ses enfants de ne pas « y » aller, suivant ainsi les recommandations de la police (*le Monde* du 11 août). Pourtant, toutes les personnes interrogées répondent qu'elles veulent « *la justice.* », plus de justice, que les hommes politiques ne font rien et que « *la situation empire* » entre les catholiques et les protestants, par le truchement de l'armée.

Dans la manifestation, on arbore un badge : « *Brits must go !* » Trois mots, un leitmotiv. Derrière les hommes de l'IRA provisoire, vêtus de noir du béret aux chaussures, défilant au pas, c'est un cortège familial qui s'écoule. Les grands-pères arborent leurs médailles, les mères de famille poussent leur landau, les pères, en cravate, se taisent, les jeunes et les enfants courent. *Pour la galerie, des hommes* armés apparaissent au coin d'une rue. On applaudit à tout rompre, on fait le « V » de la victoire, on rit. Et puis on murmure des chants patriotiques, gravement.

Lors du meeting, on écoutera pieusement les orateurs. Daithi O'Connell, vice-président du Sinn Fein, interdit de séjour en Irlande du Nord, se montrera à la tribune.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Hommes de la police locale (Royal Ulster Constabulary).

(2) *Le premier contingent de trois* cents soldats britanniques est arrivé le 14 août 1969 à Londonderry.

Belgique

HEURTS DANS LES FOURONS QUE SE DISPUTENT WALLONS ET FLAMANDS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Parce que des extrémistes flamands avaient trouvé un prétexte écologique pour manifester dans les Fourons, des heurts *se sont* produits, dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 août, et la fièvre linguistique monte à nouveau dans la région. Une trêve était intervenue, il y a plusieurs semaines, et l'on espérait la prolonger au moins jusqu'à la rentrée politique d'octobre. *Mais une provocation flamande a* bouleversé toutes les prévisions.

Les extrémistes ont organisé, au cours du week-end, un camp pour jeunes Flamands, dans le but « *de leur faire connaître les beautés de cette région flamande* ». Or les Fourons, annexés à *la* Flandre en application des lois linguistiques de 1963, réclament, depuis seize ans, et à une forte majorité, le retour à la province wallonne de Liège. On y attendait donc les jeunes Flamands de pied ferme, et la colère a décuplé quand on les a vus, armés de gourdins, effacer les slogans en français exigeant la fin du statut flamand. Des incidents ont éclaté et la gendarmerie s'est montrée particulièrement dure pour les éléments francophones, blessant à la tête et au bras le président de l'Action fouronnaise, M. José Happart, qui a été arrêté alors qu'il se portait au secours d'un des adhérents de son mouvement. Il y a eu neuf blessés au total du côté des manifestants francophones, aucun chez les Flamands ni chez les gendarmes. L'agitation est considérable, et on redoute de nouveaux affrontements. — P. de V.

Italie

Le gouvernement Cossiga obtient la confiance grâce aux abstentions socialistes et républicaines

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement de M. Francesco Cossiga a obtenu la confiance de la Chambre, le samedi 11 août (par 287 voix pour, 242 contre et 65 abstentions), puis au Sénat, dimanche (par 153 voix pour, 118 contre). Au Sénat, les abstentions ne sont pas possibles. Aussi, pour marquer leur vote blanc, socialistes et républicains sont sortis. Leur non-participation au vote a été déterminante, permettant à M. Cossiga de « passer ». Mais il ne s'agit que d'un sursis, estime-t-on à Rome.

Les titres des journaux, dimanche *et lundi, sont éloquents* : « *Confiance du 15 août !* », « *Une confiance dans un climat de méfiance !* », « *Un gouvernement qui ne dansera qu'un été !* » Et même le commentaire de M. Francesco Cossiga : « *Que Dieu m'aide !* »

Le premier ministre n'a obtenu la confiance que des partis de la coalition : démocrate-chrétien, social-démocrate et libéral. Cette confiance est d'ailleurs restreinte, les sociaux-démocrates ne lui donnant qu'une « *signification politique limitée* ». *Confiance* « *minoritaire* » enfin, quand on additionne les voix démocrates-chrétiennes (38,4 %), sociales-démocrates (3,1 %) et libérales (1,3 %).

Le P.C.I. ancré dans l'opposition

Le parti communiste est désormais ancré dans l'opposition. Plus question de cautionner une politique qu'il ne peut élaborer. En s'abstenant, puis en entrant dans la majorité, le P.C.I. était tombé de 34,4 % des suffrages en 1976 à 30,4 % en juin dernier.

Si les socialistes (9,8 %), en s'abstenant avec les républicains, ont permis à M. Cossiga de passer, en même temps, ils interdisent au premier ministre de prendre des décisions politiques de fond qui engageraient l'avenir du pays. M. Cossiga devra se contenter de gérer les affaires courantes, même si le contexte économique est particulièrement grave : un million huit cent mille chômeurs et un risque d'inflation annuelle de 15 %.

Les véritbales problèmes sont renvoyés à la rentrée. Le congrès démocrate-chrétien devra, en décembre, redéfinir les rapports avec le P.S., arbitre de l'Italie sans majorité. Après l'échec de l'union nationale, il faut trouver une nouvelle formule sous peine d'une paralysie institutionnelle ou d'un nouveau recours aux urnes. En attendant, c'est la trêve estivale : dimanche, *la Repubblica* a publié une caricature représentant les députés quittant en courant le Parlement, habillés en costume marin, bouée à la taille et parasol sous le bras.

(Intérim.)

Espagne

AU PAYS BASQUE

Manifestation anti-nucléaire et en faveur de l'ETA militaire

Madrid *(A.F.P.)*. — Le *Chant des combattants basques* et des slogans favorables à l'ETA militaire ont marqué, dimanche 12 août, à Lemoniz, au nord de Bilbao, la fin de la marche sur cette localité où une centrale nucléaire est en construction.

Trente mille personnes, selon les organisateurs, ont accueilli les trois colonnes de marcheurs qui, depuis la fin du mois de juillet, ont parcouru le Pays basque pour s'opposer aux travaux de Lemoniz.

L'une de ces colonnes portait le nom de David Alvarez, militant de l'ETA, tué récemment dans un affrontement avec la police, et une seconde le nom de Gladys Del Estal, une jeune fille tuée en juin dernier à Pampelune lorsque la police avait chargé une manifestation antinucléaire.

« *Le climat de guerre civile larvée que vit notre pays en ce moment empêche la reconstruction économique et le développement de l'autonomie régionale* », a déclaré dimanche à Ondarroa (en Biscaye), M. Carlos Garaicoechea, président du Conseil général basque (gouvernement régional provisoire) et du parti nationaliste basque (P.N.V., modéré).

Défendant l'accord sur l'autonomie basque obtenu à Madrid le 17 juillet dernier, M. Garaicoechea a affirmé qu'il avait été négocié par « *les forces qui représentent 80 % des votes basques* ». « *Ceux qui s'opposent à cet accord*, a-t-il poursuivi, *sont dans la voie du fascisme.* »

« *Le statut d'autonomie*, a ajouté M. Garaicoechea, *permettra au Pays basque de contrôler son enseignement, sa télévision et sa radio, ses finances et sa sécurité sociale.* » Le président du Conseil général s'est élevé, en conséquence, contre « *les professionnels de la protestation* » dont les options aboutissent à « *tuer le peuple* ».

● *Douze mille cinq cents policiers* sont prêts à assurer la distribution de l'essence à partir du lundi 13 août en Espagne, où un appel à la grève des pompistes a été lancé par les commissions ouvrières. La grève, qui devrait se poursuivre jusqu'à jeudi, concerne en principe les vingt mille employés des quelque deux mille deux cents stations-service du secteur privé. L'Union générale des travailleurs (U.G.T., socialiste), s'est désolidarisée de l'appel lancé par les commissions ouvrières (proches du P.C.), qui réclament une hausse des salaires de l'ordre de 13 %. — *(A.F.P.)*

● *Quatre bombes* ont fait explosion, dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 août, devant la vitrine du magasin d'exposition de la société Renault, entre Durango et Amorebietta, en Biscaye. Les quatre engins ont fait explosion au même moment, ne faisant pas de victimes, mais causant des dégâts matériels. L'ETA militaire a récemment indiqué dans un communiqué qu'elle continuerait à s'attaquer aux intérêts français en Espagne. — *(A.F.P.)*

ASIE

Corée du Sud

La police réprime avec une rare brutalité les manifestations du mécontentement social

De notre envoyé spécial

Tokyo. — Une femme de vingt et un ans poussée au suicide, cinquante autres blessées, des hommes politiques de l'opposition molestés : tel est le bilan de l'opération de police contre une manifestation pacifique d'ouvrières du textile menée à Séoul samedi 11 *août* (*le Monde* daté 12-13 août). Depuis la veille, deux cents jeunes femmes avaient organisé un sit-in au siège du Nouveau Parti libéral (N.P.L.) d'opposition, pour protester contre l'arrêt des activités de leur entreprise, Y.H. Trading, déclarée en *faillite. Selon un témoin oculaire*, c'est aux petites heures du matin, samedi, quelques instants seulement après un ordre de dispersion, que plusieurs centaines de policiers ont fait irruption dans les locaux du N.P.L. pour expulser les manifestantes avec une rare *brutalité* et à l'aide de gaz lacrymogènes, de la salle de réunion du quatrième étage où elles se trouvaient.

Trois journalistes couvrant l'événement ont dû être hospitalisés et le président du N.P.L., M. Kim Young-sam, qui il y a un mois s'entretenait avec M. Carter, était arrêté. Relâché quelques heures plus tard, il devait dénoncer au cours d'une conférence de presse « *une action de la police qui tend à nier l'existence de l'opposition* » et est « *un outrage à la condition ouvrière* ».

Le sort des ouvrières

La brutalité des méthodes auxquelles ont recours les autorités coréennes contre des femmes qu'on peut *difficilement qualifier* d'« agents communistes » — accusation qui, en Corée du Sud, légitime toute répression — conduit à s'interroger sur la portée du geste de clémence de M. Park qui, le mois dernier, a ordonné la libération de quatre-vingt-six prisonniers (en majorité des étudiants). Survenant à la suite de la visite à Séoul du Président Carter qui évoqua alors la question des droits de l'homme dans un pays qui, bien que se réclamant de la démocratie, en fait peu de cas, il pouvait laisser penser que les autorités s'orientaient vers un relatif adoucissement du régime.

Non seulement il n'en est rien, mais encore l'apparent manque de contrôle de la police à l'égard de femmes qui n'étaient en rien des « éléments subversifs » est révélateur de la nervosité du pouvoir. Irrité par les pressions américaines, celui-ci doit surtout faire face à des difficultés économiques et sociales.

La manifestation des ouvrières de Y. H. Trading n'est pas en effet un cas isolé de contestation, en milieu ouvrier. Elle a surtout pris de l'ampleur parce qu'elle se déroulait au siège du N.P.L. Elle a irrité le pouvoir parce qu'elle étalait au grand jour, et notamment devant la presse américaine, des réalités que les autorités, soucieuses de leur image à l'étranger, ne souhaitent pas voir se répandre : d'une part la situation des femmes, d'autres part les problèmes économiques.

Depuis le début des années 70, avec la croissance accélérée, pratiquement la moitié des Coréennes se sont mises à travailler. La plupart sont jeunes, une vingtaine d'années, venues des campagnes et ayant souvent à charge un frère ou une sœur qui fait des études en ville. Leur salaire est la moitié de celui des hommes (officiellement en moyenne 150 dollars par mois). Dans le textile, elles touchent dans des grandes entreprises 65 dollars. C'est suffisant pour vivre, dit-on à la direction, puisqu'elles sont logées. A Masan, zone de libre-échange au sud du pays, les dortoirs que nous avons visités ont une superficie de 26 mètres carrés pour dix personnes. Les ouvrières travaillent six jours par semaine.

Toutefois leur condition est meilleure que celle des ouvrières travaillant pour un salaire moindre dans des petits ateliers, comme ceux qui se trouvent dans les immeubles au-dessus du marché de Dong-Dae-Mun à Séoul, où parfois la pièce est coupée en deux dans sa hauteur pour multiplier le nombre des machines à coudre.

Certaines ouvrières, au cours des dernières années, ont tenté de se révolter contre le sort qui leur est réservé. Celles de Dong-Il Textile, installé à Inchon, ont par exemple créé en 1972 le premier syndicat regroupant des *femmes. Il fut* rapidement jugé trop actif, donc « *subversif* » par la direction. En *février* 1978, lors de l'élection des responsables syndicales, des hommes de main de la direction firent irruption dans la salle et déversèrent sur les ouvrières des seaux d'excréments. Six mois plus tard, au cours d'une nouvelle réunion, quarante ouvrières étaient tout bonnement arrêtées.

Aujourd'hui cependant, c'est moins contre les conditions de travail que pour le maintien de celui-ci que se battent les ouvrières, en particulier dans le secteur textile. Depuis le début de l'année, la poursuite d'une inflation galopante (30 % par an), des faillites nombreuses dues à la politique de « *stabilisation* » décidée brutalement par le gouvernement, ont en effet provoqué des tensions graves sur le marché du travail.

PHILIPPE PONS.

● UN PRETRE CATHOLIQUE et deux laïcs ont été arrêtés par la police de Andong, à deux cents kilomètres au sud de Séoul, pour propagation de fausses rumeurs et agitation anti-gouvernementale, a-t-on annoncé dans la capitale sud-coréenne. — *(U.P.I.)*

Vietnam

Dans leurs conversations avec des parlementaires américains

Les dirigeants de Hanoi ont exclu l'hypothèse d'une neutralisation du Cambodge et jugé le prince Sihanouk « inacceptable »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « *Sihanouk n'est pas acceptable. Aucune solution de neutralisation* (du Cambodge) *à l'initiative des Nations unies n'est acceptable. Les Vietnamiens resteront au Cambodge tant qu'ils se sentiront menacés par la Chine* », ont affirmé les dirigeants de Hanoï à une délégation de parlementaires américains *conduite par le représentant* Lester Wolf, président de la sous-commission pour les affaires d'Asie et du Pacifique. Une autre délégation parlementaire américaine avait visité Hanoï quelques jours plus tôt.

Au cours d'une conférence de presse *tenue dimanche* 12 août à Bangkok, à l'issue de sa visite de deux jours à Hanoï, M. Wolf a précisé que, selon les Vietnamiens, « *Sihanouk ne représente plus le peuple cambodgien* ». En dépit de l'intransigeance vietnamienne, le député américain juge « *positif* » le fait que « *chaque responsable vietnamien rencontré nous a affirmé que le Vietnam finirait par retirer ses troupes du Cambodge et a démenti avec insistance le projet d'une « fédération indochinoise » dominée par Hanoï* ».

Trois problèmes essentiels, qui continuent à faire obstacle à l'établissement de relations diplomatiques entre Hanoï et Washington, ont été au centre des entretiens : l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne, la tragédie des réfugiés et les incertitudes consécutives à la dernière conférence de Genève et la coopération du Vietnam pour la recherche des soldats américains disparus pendant la deuxième guerre d'Indochine. C'est sur ce dernier point que les progrès les plus notables ont été enregistrés.

M. Wolf a tenu à préciser que la nécessité d'apporter des solutions satisfaisantes à ces trois questions n'a pas été présentée aux dirigeants vietnamiens comme une condition préalable à l'établissement des relations diplomatiques. Selon lui, il s'agit « *d'obstacles qui devraient faire l'objet de négociations bilatérales* ». « *Cela ne veut pas dire*, a-t-il ajouté, *qu'une normalisation diplomatique soit imminente.* » Pour M. Wolf, les actions des Vietnamiens devront, d'abord, confirmer leurs engagements. D'autres membres de la délégation ont souligné qu'une normalisation n'entraînerait d'ailleurs pas nécessairement la levée du blocus économique ou l'octroi d'une aide américaine au Vietnam.

En opposition avec ses collègues, le député démocrate de New-York, James Scheuer, s'est prononcé pour une « *normalisation immédiate* ». Elle aurait notamment l'avantage, selon lui, de contrebalancer l'influence soviétique au Vietnam et de permettre aux Etats-Unis de jouer un rôle modérateur dans le conflit sino-vietnamien.

Enfin, la délégation a obtenu la promesse de Hanoï que ses troupes respecteraient la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande. « *Les Vietnamiens*, a conclu M. Wolf, *sont prêts à signer un traité de paix et d'amitié avec le gouvernement de Bangkok.* » — R.-P. P.

Ancien chef du gouvernement de Saigon

M. PHAN HUY QUAT EST MORT EN PRISON

Ancien président du conseil, ancien ministre, le Dr Phan Huy Quat est mort le 27 avril dans la prison de *Chi-Hoa*, à *Ho Chi* Minh-Ville (anciennement Saigon), où il était détenu depuis la fin de la guerre, en 1975. Agé de soixante-dix ans, il fut l'un des politiciens civils les plus marquants pendant les deux guerres d'Indochine.

[« *Nordiste* », né dans la province de Hatinh, M. Phan Huy Quat était l'un des principaux chefs du parti ultra-nationaliste du Dai-Viet. Deux fois ministre de la défense nationale sous l'empereur Bao-Daï (1949-1950 et 1953), il s'était ensuite opposé au régime Diem, qui l'avait fait mettre en prison. M. Quat savait être aussi intransigeant dans son anticommunisme que dans ses principes. Après la chute du régime Diem, en 1963, il fut le premier politicien civil à apporter son soutien aux putschistes, ce qui lui valut d'être nommé ministre des affaires étrangères du gouvernement du général Khanh, en *février* 1964. En juin, il déclarait au National Press Club de Washington : « *Nous livrons la dernière bataille de l'Asie.* (...) *Le Vietnam est, définitivement, la dernière barrière de l'Asie.* » A cette époque, il n'excluait pas l'usage de la bombe atomique au Vietnam. Il mettait le « *monde libre* » en garde contre « *tout pessimisme exagéré* ». En 1965, M. Quat fut nommé chef du gouvernement par le Conseil des forces armées ; il avait comme vice-président un certain général Nguyen Van Thieu, qui devait vite prendre sa place. Ni l'un ni l'autre ne furent capables d'endiguer « *la marée rouge dans cette partie du monde* » que le docteur Quat assurait avoir évoquée avec le président Johnson.]

Italie

...gouvernement Cossiga obtient la confiance ...râce aux abstentions socialistes et républicaines

Le PCI ...

Vietnam

...leurs conversations avec des parlementaires améri...

...es dirigeants de Hanoi ont exclu l'hypothèse d'une neutralisation du Cambodge ...t jugé le prince Sihanouk « inacceptable »

AFRIQUE

Tunisie

Le verdict du procès des accusés dans l'affaire du journal « Ech Chaab » sera rendu le 21 août

De notre correspondant

Tunis. — Une audience de deux heures, émaillée d'incidents, sans interrogatoire des accusés et sans plaidoiries, aura suffi, samedi 11 août, au tribunal correctionnel de Tunis pour examiner l'affaire du journal clandestin *Ech Chaab* (le Peuple).

Cinquante membres du groupe marxiste-léniniste « Ses Shoola » (l'Etincelle), des professeurs, étudiants, employés et ouvriers pour la plupart, sont poursuivis dans cette affaire pour avoir confectionné et diffusé l'an dernier six numéros de ce journal, qui se voulait le continuateur de l'organe de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), publié par l'ancienne direction syndicale avant les émeutes du 26 janvier 1978. Vingt et un inculpés sont détenus depuis dix mois, vingt autres sont en liberté provisoire et neuf en fuite. Ils ont à répondre entre autres de constitution d'une association illégale, de publication et de diffusion d'un bulletin illégal, de propagation de fausses nouvelles et de diffamation du régime.

Lorsque l'affaire avait été appelée une première fois le 19 juillet, pour être aussitôt renvoyée, les accusés et leurs familles s'étaient livrés à une véritable manifestation dans le prétoire, en scandant pendant plus d'un quart d'heure des slogans contre la répression. Aussi, samedi, pour éviter le renouvellement de semblables incidents, la salle d'audience était-elle occupée avant même l'ouverture des portes, par une trentaine de personnes, visiblement étrangères aux accusés, et son entrée interdite aux familles. Celles-ci, massées dans le hall du palais de justice, devaient encore manifester bruyamment leur mécontentement durant deux heures, avant d'être chassées sans ménagement du bâtiment par la police et poursuivies jusque dans la rue, où plusieurs interpellations auraient eu lieu.

Introduit quatre par quatre dans le prétoire, tous les accusés refusèrent de répondre à l'interrogatoire du président, hors de la présence des autres détenus. Par leur silence, ils entendaient également protester contre l'absence de leurs familles et les mauvais traitements qu'ils auraient subis dans les cellules du palais de justice alors qu'ils attendaient de comparaître. Bien qu'interrompus par le président, plusieurs d'entre eux évoquèrent les tortures qui leur auraient été infligées au moment de leur arrestation dans les locaux de la police où, selon eux, un de leurs camarades, Hamadi Zallouz, serait mort (1).

Empêchés de pénétrer dans la salle puis expulsés du palais en même temps que les proches des détenus, les accusés en liberté provisoire étaient tous absents et seront jugés par défaut, à l'exception d'un seul actuellement sous les drapeaux et à qui l'uniforme a sans doute servi de laissez-passer pour arriver jusqu'au prétoire. Après que le procureur eut demandé l'application de la loi, les quelque vingt avocats constitués refusèrent de plaider, arguant des conditions dans lesquelles se déroulait le procès.

MICHEL DEURÉ.

● *Dans un communiqué diffusé* samedi 11 août, la ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme a *« réaffirmé sa volonté d'agir en vue d'obtenir dans un avenir qu'elle espère proche, la libération de tous les détenus politiques et syndicalistes »* (une centaine de personnes). La ligue se déclare satisfaite de la grâce présidentielle accordée le 3 août (*le Monde* du 4 août) à huit détenus politiques en faveur desquels elle avait effectué diverses démarches.

(1) Ce décès n'a été confirmé par aucune autre source.

Guinée-Equatoriale

Les militaires voudraient juger l'ancien dictateur pour « crime contre l'humanité »

Toujours en fuite, l'ancien dictateur de Guinée-Equatoriale, M. Macias Nguéma, est sur le point d'être capturé par les forces du nouveau régime, afin d'être jugé pour *« crime contre l'humanité »*, a-t-on annoncé officiellement dimanche 12 août, à Bata, principale ville de la partie continentale du pays.

Selon le lieutenant Florenco Maye Ela, chef de la sécurité militaire de Bata, M. Macias Nguéma a échappé de peu à la mort samedi soir et a réussi à prendre la fuite au nord de son village natal de Mengomo, situé à la frontière gabonaise. *« Nos forces ont criblé sa voiture de balles et ont arrêté son chauffeur, mais Macias Nguéma a réussi à prendre la fuite, seul, dans la forêt à N'Noan-Queng, entre Mongomo et Ebebeyin »*, a notamment déclaré le lieutenant Maye Ela à l'envoyé spécial de l'A.F.P., arrivé dimanche dans ce qui fut jadis la capitale économique du pays.

« Macias ne perd rien pour attendre. Il est entouré par nos troupes et n'a aucun moyen de s'échapper », ajoute le lieutenant avant de préciser que le nouveau gouvernement souhaitait capturer l'ancien dictateur vivant afin de *« pouvoir le juger, avec ses complices, pour crime contre l'humanité »*.

Le lieutenant Maye a indiqué que de durs combats avaient eu lieu samedi entre les forces de l'ancien président et les insurgés, à environ 60 kilomètres de Bata, non loin de la petite ville d'Efiang. *« Nous avons perdu quatre ou cinq hommes, tué une bonne vingtaine de partisans du tyran et fait plus de cent prisonniers »*, a-t-il précisé.

Un ressortissant roumain, M. Ion Dragomir, qui travaillait à la construction d'une route, près de Mongomo, a confirmé, pour sa part, que plus de trois cents personnes ont été tuées au cours d'affrontements entre partisans et adversaires de Macias Nguéma, la semaine dernière (*le Monde* daté 12-13 août).

« Les forces du nouveau régime ont mis pratiquement huit jours pour venir à bout des deux cents partisans de Macias », a-t-il notamment déclaré en arrivant dimanche matin à Bata, par la route, après avoir été bloqué à Mongomo depuis le coup d'Etat.

Bata, occupée par l'armée, a été vidée de ses habitants et ressemble, selon l'expression d'un des nouveaux responsables, à *« un Phnom-Penh africain »*. Plus de 90 % des maisons ont leurs volets clos, les rues sont vides, aucune voiture ne circule à l'exception de quelques jeeps soviétiques conduites par des militaires.

● *A Madrid*, une centaine d'exilés équato-guinéens, se réclamant du *« Frelifer »* (Front de libération de Fernando Poo, la zone insulaire de leur pays), ont demandé dimanche l'élaboration d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections libres par les nouvelles autorités de Malabo. Dans une liste de revendications remise à la presse, les exilés demandent en outre aux dirigeants de leur pays d'accorder une amnistie générale à tous les exilés politiques et d'abolir immédiatement la Constitution équato-guinéenne de 1973 ainsi que les engagements internationaux contractés par l'ancien président Macias. — *(A.F.P.)*

La crise du Sahara occidental

La « fête de l'allégeance »

ILES CANARIES — LAS PALMAS — MAROC — Goulimine — Tarfaya — Tindouf — EL AIOUN — SAGUIA EL HAMRA — ALGÉRIE — Cap Bojador — Bir Moghrein — ZEMMOUR — Dakhla (Villa Cisneros) — TIRIS EL GHARBIA — Zouérate — SAHARA — ADRAR — ERG CHECH — Tropique du Cancer — MALI — Nouadhibou — la Güera — Atar — Chinguetti — Akjouj — MAURITANIE — AOUKER DU TAGANT — Nouakchott — Rosso — Boutilimit — 0 100 200 300 km

A la suite des accords de Madrid de novembre 1975, le Maroc et la Mauritanie se sont partagé le Sahara occidental. Rabat s'est réservé Saguia el Hamra, ne laissant à Nouakchott qu'une partie de l'ex-Rio-de-Oro, rebaptisé Tiris el Gharbia.

(Suite de la première page.)

Juchées sur une camionnette expirante, des personnalités locales lisent des discours que le chef de la délégation marocaine, M. Basri, ministre de l'intérieur, ne peut qu'approuver avant de prendre la parole à son tour. *« La presse internationale et nationale*, dit-il, *a rapporté les manifestations d'attachement au glorieux trône alaouite que vous avez organisées aussitôt après que Sa Majesté, ayant pris connaissance de la décision du gouvernement mauritanien d'abandonner la région, eût déclaré qu'elle ne laisserait pas s'installer les ennemis de l'Islam et de l'arabité sur cette terre dont les habitants ont, de tout temps, défendu la marocanité. »*

« Cette délégation est venue, poursuit le ministre, *s'enquérir de vos besoins urgents afin que l'armée royale et l'administration marocaine oeuvrent sans relâche en vue d'élever cette région au niveau de progrès et de prospérité atteint par les provinces du nord du royaume. Nous transmettrons en votre nom à Sa Majesté le roi le vœu de l'un des représentants de la population, M. Mohamed Fadal Samlali, qui a demandé qu'une délégation vous représentant se rende à Rabat pour y renouveler le serment d'allégeance que vos ancêtres avaient prêté à la dynastie allaouite et qui, depuis, n'a jamais été rompu. »*

Devant leur casernement, les soldats de Nouakchott, hébétés, n'ont que le temps de glisser, avant que leurs officiers ne les fassent taire, qu'ils n'ont encore reçu aucun ordre d'évacuation. Des jeunes gens de la ville hissent le drapeau chérifien sur le bâtiment dont a été, courtoisement évincé jeudi le préfet mauritanien, à l'issue des manifestations.

Sans aucun déploiement de forces, le Maroc vient, à peu de frais, de s'assurer d'une *« légitimation populaire »* pour devenir *protecteur et suzerain de ce* protecteur et suzerain de ce Tiris-El-Gharbia que le gouvernement de Nouakchott n'aura pas eu le temps — s'il en avait encore l'ambition après les mises en garde adressées vendredi à Rabat à son premier ministre — de remettre au Polisario. La Mauritanie, hier alliée hésitante et encombrante, est écartée du jeu.

Le Polisario poursuit ses raids, mais l'inconvénient pour le Maroc n'en sera ni plus ni moins grand que par le passé. Bref, la balle est désormais dans le camp de l'Algérie, seul interlocuteur souhaité de Rabat, où l'on commence à préférer parler des *« mercenaires de la Libye »* plutôt que des *« mercenaires d'Alger »* pour désigner les guérilleros.

Reste à savoir maintenant si les formes juridiques et politiques données à l' *« allégeance »* laisseront la porte ouverte à une négociation encore lointaine ou s'il s'agira d'une annexion pure et simple. La presse marocaine a déjà fait son choix en développant tous les arguments pouvant légitimer le *« rattachement à la mère patrie »*. Toutefois, les officiels se sont, à ce jour, gardés de recourir à des formulations impliquant une intégration du Tiris-El-Gharbia au territoire du royaume. *« Pourquoi*, nous dit à ce propos un ministre qui s'occupe très attentivement de ce dossier, *la Cour internationale de La Haye ne serait-elle pas appelée à formuler son avis sur les suites juridiques à donner au retrait mauritanien, puisque c'est sur la base du jugement qu'elle avait rendu qu'avait été signé l'accord de Madrid ? »* Il ajoute toutefois : *« On ne peut rien savoir avant que Sa Majesté se soit entretenue avec les représentants des populations »*.

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

WASHINGTON S'INQUIÈTE DES INTENTIONS DE CUBA EN AMÉRIQUE CENTRALE

(Suite de la première page.)

Le gouvernement américain est d'ailleurs divisé sur le point de savoir si les fournitures d'armes à ces deux pays, interrompues il y a deux ans, doivent ou non être reprises devant les perspectives de guérilla qui menacent ces régimes.

En fait, le rôle de Cuba dans la région reste la principale préoccupation ici. Or, au moment où la victoire des Sandinistes semble offrir un nouveau champ aux entreprises castristes, plusieurs signes inquiétants ont été relevés. L'Union soviétique, d'après les experts, aurait renforcé récemment la défense aérienne de Cuba, conformément à son habitude déjà ancienne de prendre en charge les principales tâches de sécurité dans l'île pour soulager l'armée cubaine occupée sur d'autres terrains. En second lieu, Moscou aurait livré à M. Fidel Castro de nouvelles armes de caractère offensif, lui permettant de se livrer à des opérations plus ambitieuses dans un rayon d'action correspondant en gros à l'Amérique centrale.

Or ces informations ont coïncidé avec certains signes venus d'Afrique. M. Menguistu a laissé entendre dans un discours que les troupes cubaines pourraient ne pas s'éterniser en Ethiopie. En Angola, M. Neto a confirmé, par de nouvelles propositions sur la Namibie, une attitude plus conciliante à l'égard de l'Ouest. De là à penser que les Cubains auraient à se préparer à un « redéploiement » d'est en ouest, et chercheraient en Amérique centrale un nouveau champ d'action, il n'y a qu'un pas que certains responsables américains semblent avoir franchi. On assure que c'est à une telle hypothèse que songeait M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, lorsqu'il a invité le Kremlin, dans un récent discours, à *« tenir compte des préoccupations américaines de la même manière que nous ménageons les susceptibilités soviétiques »*.

La Maison Blanche doit d'ailleurs tenir compte des pressions de M. Kissinger, qui reproche souvent au gouvernement actuel de n'avoir pas su limiter, par des pressions exercées directement sur Cuba, l'expansion du castrisme en Afrique. Sans doute ne voit-on pas encore très clairement quelles *« sanctions »* pourraient être décidées contre La Havane, voire contre Moscou, mais un durcissement n'est pas à exclure.

MICHEL TATU.

A TRAVERS LE MONDE

Ghana

● QUATRE OFFICIERS DE HAUT RANG GHANEENS ont été condamnés, vendredi 10 août, à des peines allant de dix ans d'emprisonnement à la réclusion à perpétuité pour *« crimes contre l'Etat »*, par les tribunaux révolutionnaires siégeant à huis clos. Depuis le coup d'Etat du 4 juin, dix-sept responsables de l'ancien régime ont été condamnés et huit officiers — dont trois anciens chefs de l'Etat — exécutés. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. YOURI LITVINOV, membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été arrêté le 6 août, a-t-on appris, le dimanche 12 août à Moscou, de source dissidente. Agé de quarante-cinq ans, il a déjà passé treize ans dans des camps à la suite de deux condamnations pour *« activités antisoviétiques »*. D'autre part, deux ouvriers, MM. Youri Grim et Viatcheslav Repnikov, ont été interpellés samedi, à Moscou, par la police.

Le Monde

société

APRÈS LA DESTRUCTION DE 13 000 HECTARES DE VÉGÉTATION

Les incendies du Var paraissent maîtrisés

Trois mille sapeurs-pompiers et hommes de troupe ont été acheminés au cours du week-end, de Lyon, Metz, Bordeaux et Paris pour relever les quelque 2 000 sauveteurs épuisés qui luttaient depuis jeudi 9 août contre les gigantesques feux de forêt du Var. Ceux-ci ont détruit 13 000 hectares de végétation en moins de quatre jours, mais on estimait, lundi 13 août en début de matinée, les avoir maîtrisés. Toutefois, si on enregistrait une accalmie des vents, la sécheresse exceptionnelle de la végétation continuait d'inquiéter les responsables des opérations.

Samedi, le président de la République, qui réside au fort de Brégançon, a survolé en hélicoptère pendant plus d'une heure les zones de feu avant de se rendre au P.C. de la Garde-Freinet, qui subissait le sinistre le plus important. Il a rendu hommage à une poignée de sauveteurs fourbus. Insistant sur la nécessité de développer la prévention, il a souhaité un aménagement du massif forestier. « Ce problème doit être étudié par le gouvernement à la lumière des enseignements tirés des sinistres de cet été », a-t-il conclu avant de regagner Brégançon. M. Christian Bonnet s'est pour sa part rendu dimanche au P.C. de la protection civile, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Les autres départements du Midi, nous signale notre correspondant à Marseille, ont connu aussi d'importantes dévastations : l'Hérault (4 000 hectares en trois jours), le Gard (1 000 hectares en trois jours), les Bouches-du-Rhône (600 hectares dimanche), le Vaucluse (300 hectares dimanche). En revanche, la situation en Corse était redevenue à peu près normale dès samedi.

La psychose du pyromane

De notre envoyé spécial

La Garde-Freinet. — *Vers 12 heures, la rumeur vague de la matinée était devenue certitude : l'incendiaire vaquait toujours, dimanche 12 août, à ses occupations funestes dans le « périmètre d'intervention ». Il allait librement sur les quelques centaines d'hectares les plus surveillés de France, au milieu de deux mille pompiers, militaires et gendarmes. Invisible, mais bien présent dans la tourmente qu'il avait provoquée, pour sa joie seule, dans le massif des Maures, infatigable amateur de flammes.

La veille, il avait dû éprouver du plaisir à voir les sauveteurs et leurs engins battre en tous sens « son » champ de bataille ; il avait dû se sentir honoré de la visite du président de la République. Pouvait-il espérer pareil succès ? Et voilà qu'après une journée de repos passée comme au spectacle, « son » feu brûlant sans son aide, le pyromane reprenait ses allumettes.

Trois foyers avaient d'abord été allumés près des Mayons, village qui avait été directement menacé samedi ; puis un groupe de pompiers avait eu la surprise d'être appelé à intervenir dans une zone épargnée, longuement explorée une demi-heure plus tôt : « *Il a dû nous regarder travailler* », raconte l'un des sauveteurs. Les gendarmes *cherchaient* déjà la piste d'une Mercédès blanche immatriculée à Paris et signalée à plusieurs reprises sur les lieux des « pointes d'incendie ». Enfin, il y avait eu ce coup de téléphone anonyme à la mairie de La Garde-Freinet et au P.C. des pompiers du Var, à Draguignan : une voix, à chaque fois, promettait des flammes en un point du massif et tenait parole.

Comment faisait-il pour passer à travers les mailles d'un filet aussi serré ? Pour aller de Grimaud à la plaine du Luc, il devait nécessairement longer le « P.C. du feu » installé sur un parking de La Garde-Freinet, emprunter cette route embouteillée — mais sur laquelle la présence des touristes était interdite depuis vingt-quatre heures — obtempérer aux consignes des gendarmes placés aux carrefour...

Vers midi, donc, la cause du feu était entendue. On se mit alors à chercher le ou les incendiaires des Maures : dimanche, vers 18 heures, six personnes étaient interpellées en divers endroits du massif, six suspects qui devaient être entendus durant la nuit de dimanche à lundi et quatre d'entre eux l'étaient encore le lendemain en fin de matinée.

Pour inquiétante qu'elle soit, si l'on songe aux conséquences de cette malveillance, cette histoire ne surprendra pas les Provençaux : les habitants des Bouches-du-Rhône et du Var ont déjà appris, parfois très officiellement, qu'une bonne partie des principaux incendies de juillet et du début du mois d'août avaient eu des causes criminelles. Il en a toujours été ainsi dans le passé, mais les accusations ne reposaient le plus souvent que sur des croyances, des rumeurs plus ou moins bienveillantes. Les statistiques manquaient, les enquêtes n'aboutissaient pas ; certains feux étaient simplement déclarés suspects.

On hésitait à jeter le discrédit sur un corps vénérable quand on arrêtait un pompier pyromane. On taisait, par respect pour les familles, les cas d'enfants incendiaires. On faisait le silence sur les petits Nérons de campagne pour insister sur les méfaits des bergers et des agriculteurs imprudents, puis plus récemment des touristes inconscients.

Des armes connues

Bien sûr la négligence est toujours mise en cause, mais on n'hésite plus, depuis ces dernières semaines, de Marseille à Nice, à mettre en avant « *une criminalisation du feu* ». L'époque du « *mutisme sur les incendies* », selon l'expression d'un pompier, pourrait avoir pris fin.

« *Il existe un pyromane, un fou, c'est certain. Il faut l'intercepter* », explique le 10 juillet M. Raymond Jaffrezou, préfet de police de Marseille, après la « reprise d'incendies » dans une zone du massif de la Belcadère (Bouches-du-Rhône) qu'il venait d'inspecter lui-même. Le lendemain, le quotidien marseillais *Le Soir* titre sur toute la largeur de sa première page : « *Il y a un criminel* ». Deux jours plus tard, les Marseillais apprennent que deux garçons âgés de quinze et seize ans avaient allumé un feu « *pour voir les Canadairs* ». Et le dimanche suivant, le maire d'Allauch, village situé au nord de Marseille, dépose sept plaintes contre X : sept foyers s'étaient déclarés à l'heure du dîner tout autour du bourg.

Dès lors, les langues se délient, les pompiers rendent public le contenu de leur dossier, les enquêteurs s'activent. Six personnes ont déjà été arrêtées en juillet. Un couple âgé de vingt ans a reconnu avoir incendié, le 13 juillet, les pinèdes du plan de Cuques et, ce dimanche 12 août, les responsables militaires du camp de Canjuers (Var) ont annoncé avoir appréhendé l'auteur présumé de deux nouveaux foyers.

L'incendie de Saint-Julien-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône) aurait été précédé d'un appel téléphonique anonyme — méthode récente des pyromanes — à la mairie de Carry-le-Rouet. Cette voix aurait promis qu'« *il n'y aurait plus un arbre* » entre les deux localités. Lors de l'incendie de Gréasque, qui a ravagé mille cinq cents hectares, le 10 juillet, les *gendarmes ont pris en chasse une* voiture 404 Peugeot, sans parvenir à interpeller son conducteur. La présence de ce véhicule avait déjà été signalée à plusieurs reprises, toujours aux abords d'une forêt enflammée. « *Si c'est lui, c'est un homme très habile*, estime M. Antoine Blanc, directeur départemental de l'agriculture ; *sa manière de procéder montre qu'il connaît bien le comportement du feu : il sait qu'après avoir allumé un premier foyer, les suivants seront attirés par la source de chaleur principale et tendront à ne plus former qu'un seul front.* »

Les armes des incendiaires sont également connues : les plus froids des pyromanes — c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été inquiétés — ont tous recours à des procédés de mise à feu à retardement qui leur permettent de prendre le large : une coquille d'escargot remplie d'une substance à base de soufre, une mèche de mine, une bougie allumée que l'on place sur un tapis d'allumettes... L'un ou l'autre de ces systèmes aurait pu être utilisé pour les incendies de Gemenos (Bouches-du-Rhône), le 8 juillet, où le feu a détruit 2 325 hectares, et d'Agay (Var), le 9 août.

La thèse des « causes criminelles » a cependant encore ses adversaires. Les gendarmes semblent demeurés paradoxalement les plus sceptiques. « *Après nos enquêtes, la plupart des feux portent la mention : cause inconnue*, explique un officied de la compagnie de Marseille. *Que voulez-vous : nous ne trouvons rien. Aucun indice, aucune piste.* » Pour la gendarmerie, davantage en contact avec le public, la négligence des touristes reste la première cause des incendies de cette année. « *En mars*, raconte un autre officier, *un pompier est mort à Auriol dans l'incendie allumé par une institutrice qui faisait rôtir une pintade. Cela doit se reproduire souvent.* »

Les mégots ont bon dos

Les gendarmes répondent, de mauvaise grâce aux questions sur les incendiaires. Comme s'ils se refusaient encore à croire ce que tout le monde pense, à commencer par les pompiers. « *C'est très énervant*, note un sauveteur de La Garde-Freinet. *Ils semblent refuser l'évidence. Pourtant, je puis vous assurer qu'il ne peut plus y avoir aucun barbecue de touristes dans ce secteur.* » Un autre ajoute : « *« Les mégots ont souvent bon dos.* »

Avec l'évolution technique de la lutte contre le feu, les pompiers ont parfois la possibilité d'entr'apercevoir les pyromanes. L'hélicoptère du CIRCOSC (Centre interrégional de coordination opérationnel de la sécurité civile), qui dirige le « lâcher d'eau » des Canadairs, a poursuivi plusieurs suspects. Et dimanche, les pompiers cherchaient eux-mêmes l' « homme à la Mercedes blanche » dans le massif des Maures sans attendre que la conviction des gendarmes soit faite. Médiocre coordination ? Les officiers des compagnies de pompiers se disent volontiers « découragés » par le scepticisme des gendarmes. « *Si on ne comprend pas*, estime le colonel Marc Egloff, directeur du CIRCOSC, *que la détection et la répression des pyromanes doivent être considérées comme la réforme la plus urgente, nos efforts sont inutiles.* »

Les officiers du CIRCOSC sont persuadés que deux hommes — ou deux groupes d'hommes — ont mis le feu régulièrement aux massifs de la Sainte-Baume et du Garlavan — dans les Bouches-du-Rhône. Le premier préfère « les feux en ligne », le second opère par l'embrasement en chaîne des pentes nord des collines. Deux méthodes, deux styles qui ne s'interpénètrent jamais depuis un mois, comme si les deux inconnus s'étaient répartis les zones à incendier. Ailleurs, un inconnu agit chaque vendredi soir, presque à la même heure. « *Nous pouvons même déterminer son trajet à l'avance*, note le commandant Delbut. *Il agit avec une grande connaissance du vent. Si le premier foyer est décelé assez vite, il doit être possible, par déduction en cherchant à se mettre à la place de l'inconnu, de quadriller une zone où l'incendiaire peut logiquement se trouver. On aurait alors peut-être une chance d'épargner des hectares de pinèdes.* »

PHILIPPE BOGGIO.

Dans le Var

Les terrains incendiés resteront non constructibles

« *Nous avons toujours refusé de considérer qu'une forêt brûlée n'était plus une forêt.* » Les services de l'équipement du Var sont formels : « *Comme pour les terres agricoles, nous considérons la vocation des sols ; nous ne cherchons pas à savoir si elles sont cultivées, ou si la forêt est en bon état* ».

Dans les plans d'occupation des sols, préparés conjointement par les services de l'Etat et les communes, on ne devrait donc pas voir apparaître de nouvelles zones constructibles à la place des forêts et des maquis qui viennent de brûler en Provence.

Le préfet du Var, pour marquer la fermeté des pouvoirs publics vis-à-vis des constructeurs trop gourmands, avait même envisagé récemment de classer systématiquement en « forêt de protection » les zones sinistrées. Ce régime juridique se rapproche du classement et fait intervenir le Conseil d'Etat pour toute modification du site. Ce projet avait été évoqué après l'incendie de la forêt de Chanas, sur le cap Sicié, à La Seyne. Cette forêt *propriété de l'Etat et de la* commune était déjà placée sous le régime forestier et cette protection nouvelle n'aurait rien apporté de plus.

Dans la négociation pour les plans d'urbanisme, les maires ne demandent jamais, assurent les responsables de l'équipement, le déclassement de *ce qui a brûlé. En revan*che, beaucoup estiment que « *ça ne brûlerait pas si on laissait construire* ». Ainsi, à Bormes-les-Mimosas (Var), la municipalité souhaitait qu'on puisse construire sur 5 000 mètres carrés de terrain. C'est notamment parce qu'un conflit persistait entre l'administration et la commune sur ce point, que le plan d'occupation des osls de cette com*mune a été publié d'autorité* (avec des zones boisées inconstructibles) par le ministre de l'environnement (*le Monde* du 18 juillet).

L'administration estime en effet que, outre l'atteinte au site, les maisons disséminées dans le maquis sont parfois à l'origine des sinistres et obligent, en plus, les pompiers à secourir des personnes *isolées*. — M. Ch.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

● L'HUMANITE : Les mains pleines de mots.

« *Quant au président de la République, il a profité de ses vacances dais la région, à Brégançon, pour aller rendre hommage aux soldats du feu et se féliciter de la solidarité nationale. Les mains pleines de mots — à quoi bon les crédits nécessaires pour des équipements suffisants ? — le chef de l'Etat a fait savoir que ses préfets communiqueraient leurs observations sur les causes de ces incendies, à la fin de la saison. Puis il a laissé les responsables du PC-feu vaquer à leurs tâches...* »

(RENE PICHELIN.)

● L'AURORE : Plus de discours, des actes.

« *V.G.E. est sincèrement désolé. A peine sur les lieux du sinistre, il a donc décrété : « Nous devons disposer des moyens suffisants pour la protection de la forêt provençale. » On ne saurait mieux dire. Il faudra qu'il finisse par en parler au président de la République. Nul doute qu'avec un tel appui il obtiendra du ministère de l'intérieur les crédits qui font tragiquement défaut à la protection civile... Le roi sait, Le peuple aussi. Et il n'attend plus rien des discours de circonstance. Ce sont des actes qu'il espère. Des actes à la mesure du drame qui détruit la forêt française, partie intégrante d'un patrimoine national que ceux qui nous gouvernent ont le mandat de protéger.* »

(GUY BARET.)

Faits et jugements

● *Incendie dans le dix-neuvième arrondissement à Paris : trois morts*. — Trois personnes sont mortes asphyxiées, samedi 11 août, dans l'incendie d'un appartement vétuste situé 11, rue de Tanger dans le dix-neuvième arrondissement à Paris. Les victimes sont Mme Denise Savin, âgée de quarante-deux ans et ses deux enfants, Nicolas, quatre ans, et Angélique, deux ans et demi. D'après les enquêteurs, l'incendie serait d'origine accidentelle.

● *Attentat contre le palais de justice de Bayonne*. — L'explosion, dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 août, d'un engin à retardement, déposé dans une armoire du bureau des huissiers *du palais de justice de Bayonne*, a provoqué des dégâts matériels importants, évalués à un million de francs. L'attentat a d'abord été revendiqué par un « comité anti-corrida », qui a annoncé le début d'une « *campagne contre les villes taurines du Midi* », et avait déjà menacé de mort Manuel Benitez, dit « El Cordobès », lors de son passage à Bayonne le 5 août dernier. L'attentat a également été revendiqué par l'organisation révolutionnaire basque « Hordago », qu'on connaît seulement pour avoir jadis combattu les abus du tourisme dans le Sud-Ouest.

● *Une jeune infirmière âgée de vingt-huit ans, Mme Denise Dubois, mère de deux enfants*, est morte, le 11 août, dans un hôpital de Marseille, à la suite de l'extraction d'une dent de sagesse pratiquée dans une clinique.

Des *complications*, dont on ignore l'origine, ont nécessité son transport dans une salle de réanimation de l'hôpital marseillais, où elle devait décéder. La famille de la jeune femme a porté plainte.

MÉDECINE

Trois anniversaires pour la Croix-Rouge

La Croix-Rouge célèbre cette année un triple anniversaire.

En 1859, le Suisse Henri Duant déclenchait un mouvement humanitaire dont l'ampleur n'allait cesser de croître. En 1919, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge est créée. Enfin, il y a trente ans, le 12 août 1949, étaient signées les quatre conventions de Genève sur la protection des victimes militaires et civiles des conflits armés. Actuellement, cent quarante-six Etats y ont souscrit.

Le Comité international de la Croix-Rouge, institution privée suisse a la charge de veiller à l'application des conventions et au respect de leurs dispositions par les différents belligérants, où que ce soit dans le monde.

Au cours de ces dernières années, et en dépit de difficultés certaines, des millions d'hommes ont bénéficié et continuent de bénéficier de ses secours : Vietnam, Laos, Cambodge, Liban, Proche-Orient, Sahara-Occidental, Tchad, Corne de l'Afrique, Afrique australe, Chypre, Chili, Nicaragua. Cependant, certains pays, arguant du fait qu'il ne s'agit pas d'une guerre entre deux nations, mais d'une lutte interne, refusent l'entrée de la Croix-Rouge sur leur territoire.

Les protocoles additionnels de 1977 aux conventions sont destinés à corriger cette situation en protégeant notamment les victimes de conflits armés non internationaux. L'action de la Croix-Rouge devrait s'en trouver facilitée.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

« Profs métros » ou « chasseurs de primes » ?

A la suite de notre supplément « Education », *consacré à l'enseignement dans les territoires d'outre-mer* (le Monde *du 13 juin*), *plusieurs lecteurs ont protesté contre le fait que nous ayons qualifié de* « chasseurs de primes » *certains enseignants métropolitains.*

M. Jacob Oliel, notamment, estime « injurieux et diffamatoire » *que* le Monde *reprenne à son compte* « la légende de ce qu'un syndicat local a appelé « les chasseurs de primes ». *Il explique :*

La prime d'éloignement — qui représente l'équivalent de douze mois de traitement brut versés en trois fractions (à l'arrivée aux Antilles ; après deux ans effectifs de séjour ; après quatre ans de séjour) — c'est beaucoup, comparé à ce que perçoit un collègue en métropole. C'est juste pour qui débarque aux Antilles et doit, pour se loger, accepter de payer des loyers allant de 2 000 F à 3 000 F par mois, sans compter les mois payés d'avance, la caution, etc. D'autre part, le *moindre appareil ménager coûte*, aux Antilles, le double, voire le triple de son prix en métropole. (...)

Tous les fonctionnaires (et pas seulement les enseignants) reçoivent une indemnité égale à 40 % du traitement brut. C'est une indemnité de vie chère (que perçoivent les « métros » bien sûr, mais aussi les Antillais...) et qui doit compenser les écarts de prix avec la métropole : entre 50 % et... 200 %, ou plus selon les articles ! Je vous renvoie à une étude comparative faite en 1974 par... *le Monde* (!) dans une série d'articles intitulée « Les Antilles sous morphine ». Et, puisque nous parlons du *Monde*, prenons cet exemple concret, si vous le permettez, pour faire observer ceci : au moment où a paru ce « témoignage », les lecteurs métropolitains payaient votre journal 1,80 F, alors qu'il me coûtait 3,15 F à Pointe-à-Pitre !...

Non, vraiment, les 40 % ne sont pas un cadeau et, dans leur grande majorité, les fonctionnaires des Antilles préféreraient sûrement leur suppression s'ils étaient assurés de pouvoir bénéficier des tarifs de la métropole pour tous les produits importés (ou non, car, figurez-vous qu'il nous arrive de payer des denrées locales — comme les bananes — plus cher qu'à Paris !). Oui, nous renoncerions volontiers aux 40 % pour voir du même coup supprimer la seule injustice qui soit à mes yeux : celle qui fait que — la vie étant chère pour tous — la masse des populations antillaises ne perçoive ni prime ni indemnité de 40 %.

« Une évocation doudouiste »

Un responsable de la tendance Lutte de classe du SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) de la Guadeloupe, M. Bruno Treil, proteste pour sa part contre une présentation « tendancieuse » *de son syndicat et précise que celui-ci* « a réclamé en Guadeloupe, cette année, le blocage de tous les postes vacants dans l'ensemble des disciplines », *afin de défendre les maîtres-auxiliaires antillais contre les* « profs métros ». *M.* disciplines », *afin de défendre les maîtres-auxiliaires antillais contre les* « profs métros ». *M. Treil ajoute :*

Pour ce qui est des propos recueillis par votre collaborateur, Serge Bolloch, auprès de deux enseignants français ayant exercé en Guadeloupe, ils contiennent des contre-vérités (ex. : quelle est cette Union des travailleurs de l'enseignement, inconnue dans notre pays ?) ; ils font preuve de confusion et se complaisent dans une évocation doudouiste et donc un tantinet raciste de la jeunesse guadeloupéenne. Encore convient-il de dire — et les scrupules qu'ils manifestent en témoignent — qu'il s'agit là de personnes honnêtes et sincères, ce qui est loin d'être le cas des nombreux chasseurs de primes qui débarquent toujours en plus grand nombre chaque mois de septembre en Guadeloupe.

Quant à nous, nous considérons que ces problèmes ne pourrons se résoudre qu'avec la fin de la tutelle coloniale française sur notre pays.

● RECTIFICATIF. — Dans la note de renseignements sur « *L'université du troisième âge à Paris* » (*le Monde* du 11 août), figurait une erreur : les cours qui auront lieu à l'amphithéâtre Weiss, 45, rue des Saints-Pères (6e) seront dispensés du 3 au 14 septembre (et non du 3 au 4 septembre).

DÉFENSE

L'INSTALLATION ÉVENTUELLE DE MISSILES AMÉRICAINS EN EUROPE INQUIÈTE LES COMMUNISTES FRANÇAIS

Dans une question écrite, *M. Louis Odru*, député communiste de la Seine-Saint-Denis, demande au premier ministre s'il entend faire connaître la ferme opposition de la France au projet d'installation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe de l'Ouest. M. Odru fait référence à la récente interview accordée au magazine ouest-allemand *Stern* par le conseiller du président des Etats-Unis, M. Brzezinski, dans laquelle celui-ci déclare notamment, note M. Odru, que « *les Américains installeront « vraisemblablement » des fusées Pershing-II et des missiles de croisière en Europe de l'Ouest* ».

« *Les pays concernés*, poursuit M. Odru, *sont l'Italie, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne ; le déploiement de ces nouvelles têtes nucléaires en Europe (600, semble-t-il) modifierait l'instable équilibre des forces à peine atteint et relancerait dangereusement une dynamique qui, au lieu d'être celle de la détente, telle que la ratification des accords Salt 2 pourrait le permettre, serait au contraire celle de la montée des périls. L'ensemble des rapports internationaux serait affecté* ajoute M. Odru, *par les projets américains qui exposeraient l'Europe occidentale à de nouveaux et graves risques ; bien évidemment la sécurité de la France elle-même serait directement menacée, d'autant que l'emploi éventuel de ces armes nucléaires relèvera, on le sait, de la seule décision américaine.* »

● *Un nouveau sous-marin nucléaire d'attaque américain de la classe Los Angeles* (6 900 tonnes en plongée, 127 hommes d'équipage), le « USS la Jolla », a été lancé le 11 août par les chantiers navals General Dynamics Electric Boat. Ce sous-marin, qui doit être livré à la marine américaine en octobre 1980, soit avec près de trois ans de retard sur le calendrier initial, est le troisième bâtiment de ce type lancé, depuis le début de l'année, par ces chantiers.

MÉDECINE

Trois anniversaires pour la Croix-Roug

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

DÉFENSE

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ORLÉANS

Aucun record national n'est battu

Orléans. — En organisant ses championnats à la mi-août — comme la République fédérale d'Allemagne, la R.D.A., l'Espagne ou encore les Pays-Bas — et en qualifiant 1 100 athlètes, soit deux fois plus qu'en 1978, la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.) a fait un pari, contrarié, en parti, par les mauvaises conditions atmosphériques qui ont régné sur Orléans du 10 au 12 août. La chaleur, la pluie et le vent n'ont pas permis, en effet, aux concurrents de réaliser de grandes performances.

Si de nombreux espoirs ont confirmé leur valeur en améliorant leurs meilleurs résultats personnels, en revanche, aucun record national n'a été battu, et les grandes confrontations attendues, notamment au saut à la perche, ont tourné court. Il s'est donc dégagé de ces trois journées une impression de langueur que contredit pourtant l'analyse des résultats : dans 17 des 33 épreuves, les champions 1979 — 6 femmes et 11 hommes — ont fait mieux que les champions 1978 au stade Charléty.

De plus, on a pu assister à quelques tranches d'athlétisme que ne pourraient laisser personne indifférent. Sur 100 et 200 mètres, on a vu Chantal Rega — qui s'était fracturé le fémur de façon inexpliquée en prenant le dernier relais du 4 × 100 mètres des championnats d'Europe à Prague — démontrer que cette blessure, qui lui laisse une longue cicatrice à la cuisse gauche, n'a pas entamé ses qualités de gagneuse et justifier ainsi sa sélection dans l'équipe européenne de relais pour la Coupe du monde de Montréal les 25 et 26 août prochains. On a constaté que la protégée de Michel Bernard, Véronique Renties, dix-neuf ans, ne craint désormais plus grand monde sur 800 et 1 500 mètres. On a eu la confirmation des qualités de sprinter de Philippe Lejoncour, vingt-trois ans, l'étudiant au CREPS de Dinard, qui se propulse des blocs de départ de façon fulgurante. On a apprécié la manière dont le marathonien Dominique Coux, vingt-trois ans, a réglé ses adversaires sur 10 000 mètres, puis sur 5 000 mètres. On s'est amusé de ces essais de barrage entre Francis Agbo, vingt et un ans, et Paul Tanon, vingt ans, pour l'attribution du titre du saut en hauteur, qui revient finalement au premier pour une barre à 2,21 mètres. On a été surpris aussi par la résurrection de Jean-François Bonheme, qui n'avait plus guère sauté depuis son titre de champion d'Europe en salle en 1975, et qui, avec un modeste bond de 7,70 mètres, s'est emparé du titre national, avec seulement deux mois d'entraînement. Au total, ces championnats, qui sont conformes au niveau actuel de l'athlétisme français, doivent permettre à Jean Poccobut, le directeur technique national, qui a repris les affaires en main après la déroute des championnats d'Europe à Prague, de trouver les hommes et les femmes en forme en fin de saison pour composer les équipes du match France-Hongrie et des prochains Jeux méditerranéens de Split, en Yougoslavie. Reste que si les performances des hommes traduisent assez bien un redressement qui les rapproche du niveau international, en revanche les femmes sont encore, dans l'ensemble, bien en dessous de la barre.

Les femmes en retard

De notre envoyé spécial

Les femmes tiendront de plus en plus souvent la vedette en athlétisme : plus éloignées que les hommes des performances optimales, leur marge de progression est donc plus large. Cela tient essentiellement au fait que les femmes, pour des raisons sociologiques évidentes, n'ont eu accès aux stades que depuis peu de temps. Or le contraste est grand entre cette situation, qui permet, par exemple, à l'Allemande de l'Est, Marita Koch, de réaliser des « chronos » époustouflants en donnant l'impression « d'en garder sous le pied », comme dirait un entraîneur, et la situation de l'athlétisme féminin français. On ne se faisait, d'ailleurs, guère d'illusions après l'élimination de la Coupe d'Europe des athlètes nationales, dont une seule, Chantal Réga, a été retenue, sur ses mérites, pour participer au relais européen de la Coupe du Monde. Or, même s'il faut apprécier à leur juste valeur le « doublé » de la nordiste Véronique Renties sur 800 et 1 500 mètres, ou le courage de la recordwoman de France du pentathlon, Florence Picaut, défendant ses chances au saut en longueur et disputant entre-temps les séries du 100 mètres haies, on doit convenir de la médiocrité d'ensemble des performances qui sont à dix coudées au-dessous du niveau international.

L'illustration la plus vive en a été donnée, samedi 11 août, lors du concours de saut en hauteur. Certes, les conditions n'étaient pas idéales : le sautoir baignait dans la pluie et un vent aigrelet tournoyait sans cesse. Mais quelle consternation de voir cinq des six dernières concurrentes en lice échouer à 1 m 70, tandis que Véronique Dumon s'adjugeait le titre national avec un bond de 1 m 76. Une misère, quand on sait qu'il n'est pas question de figurer honorablement au niveau international au-dessous de de 1 m 80, et que Sara Siméoni et Rosemarie Ackerman se « chamaillent » autour de 2 mètres ! La gagnante en était d'ailleurs bien consciente, qui, après le concours, avait bien du mal à concilier la joie d'avoir triomphé de sa rivale Florence Picaut — encore elle — et la déception d'avoir échoué trois fois à 1 m 79. N'enlevons rien à son mérite. (*« Seule la victoire est jolie »*, a dit le navigateur Michel Malinovski.) Travailler comme hôtesse d'accueil dans un hôpital de la région bordelaise, être licencié dans un modeste club omnisport de Libourne, cité plus connue pour son commerce des saint-émilion que pour ses vocations sportives, et inscrire son nom au palmarès des championnats de France, ce n'est déjà pas si mal, surtout dans une année où, chez les hommes, le vainqueur du saut en longueur est un « revenant », Jean-François Bonhème, qui ne s'est pas entraîné plus de deux mois.

Toutefois, lorsque dans un restaurant d'Orléans le pésident de l'A.S. Libourne a sablé le champagne pour « marquer le coup », le hasard a voulu que Marie-Christine Debourse se trouve là. Celle qui a porté le record de France à 1,88 m et a réalisé un saut officieux de 1,91 m en 1977 avant d'abandonner la compétition pour le journalisme, avouait que pour la première fois depuis deux ans elle avait eu des fourmis dans les jambes en regardant le concours. « De son temps », si l'on ose dire, il ne fallait pas compter participer à une finale nationale à moins de 1,70 m. Or, les filles se sont battues à cette hauteur pour la seconde place. Certains pensent que, avec quelques semaines d'entraînement, Marie-Christine Debourse pourrait passer sans difficulté 1,82 m, hauteur qui constitue la meilleure performance féminine nationale de l'année.

Faudra-t-il faire appel à une « retraitée » pour améliorer le niveau de la spécialité ? On serait d'autant plus porté à le croire que Véronique Dumon ne pense pas que le record de France soit jamais à sa portée même en augmentant massivement la dose d'entraînement. En outre, Sophie Leruste, vingt ans, la seconde à Orléans, n'a pas pleinement convaincu.

Comme cette stagnation des performances féminines — sur 32 000 athlètes classés, on ne compte qu'un tiers de femmes, — n'est pas seulement remarquée dans le saut en hauteur, il serait opportun que la Fédération d'athlétisme — peut-être un peu trop hypnotisée par les résultats de quelques hommes — fasse un effort important dans ce domaine pour ne pas être définitivement décrochée au plan international. Car il ne faudra pas trop compter sur de nouvelles victoires quasi miraculeuse comme en obtint Colette Besson aux Jeux olympiques de Mexico, pour donner le change.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Le championnat a repris pour les trente-six clubs de seconde division

Avec deux semaines de retard sur ceux de première division, les clubs de deuxième division ont repris le chemin des stades, dernière. Nul n'a en effet oublié le remarquable comportement des équipes d'Auxerre, de Gueugnon, d'Angoulême, d'Avignon, de Montpellier-La Paillade, de Brest et de Lens dans leur championnat, mais surtout en coupe de France, où elles se mêlèrent jusqu'au bout à l'élite.

A l'exception de Brest et de Lens, aujourd'hui en première division, les mêmes équipes devraient encore s'illustrer. A ce titre, il conviendra surtout de suivre le groupe B, où, curieusement, la plupart des meilleurs clubs ont été rassemblés avec Montpellier-La Paillade, qui a encore recruté le Stéphanois Sarramagna, le Nîmois Mezy et le Bordelais Vergnes ; Auxerre, où le Messin Rémy remplacera Hallet ; Gueugnon, qui a dû laisser partir Trivino à Cannes, Chaussin à Saint-Étienne et Blin à Guingamp, et Toulouse, très ambitieux avec la venue de l'entraîneur bastiais Cahuzac, des Bordelais Camus et Tota, du Nancéien Pintenat, du Sochalien Maier, du Bastiais Weller et des Rouennais Guttierez et Sanlaville.

A l'évidence, la principale différence entre les clubs de première et deuxième division ne se situe plus au plan technique, mais financier. Les nouvelles générations de footballeurs issus des récents centres de formation, qui ne peuvent être absorbées par les seuls clubs de l'élite, les progrès et surtout la meilleure connaissance des méthodes d'entraînement ont considérablement élevé le niveau technique d'ensemble des clubs de seconde division.

Toutefois, malgré une augmentation très sensible du nombre des spectateurs (un million six cent soixante-dix-huit mille cent dix-neuf en 1978-1979, soit trois cent trente mille cent trente-neuf de plus que la saison précédente), la moyenne des assistances pour les six cent douze matches de seconde division n'a pas dépassé deux mille sept cent quarante-deux personnes contre onze mille cent quarante en première division. Les recettes aux guichets ont été bien sûr en proportion avec 29 920 610 F pour les trente-six clubs de seconde division et 105 471 801 F pour les vingt clubs de l'élite.

Ce décalage financier entre les deux divisions pouvait être illustré par la rencontre Paris-Football-Club - Avignon, disputée samedi 11 août à Saint-Ouen devant... un millier de spectateurs. Le Paris - Football - Club, dont les dettes ont été intégralement reprises par le Paris-Saint-Germain à la demande de la Ville de Paris (*le Monde* du 28 juin), a dû, pour pouvoir reprendre le championnat en seconde division, fournir au groupement du football professionnel un bilan prévisionnel raisonnable pour la saison 1979-1980 et une caution bancaire égale à six mois de salaires et de charges sociales des joueurs et du personnel administratif et technique du club.

Contraint de se montrer financièrement raisonnable, le Paris-Football-Club a dû laisser partir ou transférer... treize de ses meilleurs joueurs : Alberto, Amorfini, Barrientos, Beltramini, Bensoussan, Bravo, Caron, Cenzatto, Huck, Justier, Lech, Papin et Smerecki, et se contenter de recruter trois jeunes attaquants : Bourloton (Lens), Mongelli (Paris S.-G.) et Knockaert (Mulhouse). Aujourd'hui l'effectif du club ne comprend plus que six professionnels et des stagiaires. Aucun salaire ne dépasse 6 000 F par mois et le budget prévisionnel n'atteint pas 20 % de celui de la saison dernière en première division.

Avec une équipe très rajeunie et peu expérimentée, le Paris-Football-Club qui disputera la plupart de ses matches dans le petit stade de la porte de Montreuil, n'aura pas cette année de grandes ambitions, mais ses dirigeants éviteront ainsi de vivre l'expérience malheureuse de l'Olympique avignonnais.

Comme le Paris-Football-Club l'an dernier, Avignon a joué une saison en première division en 1975-1976 avant d'être aussitôt relégué. Pour tenter de reprendre rapidement place parmi l'élite, les dirigeants vauclusiens avaient voulu conserver en seconde division un effectif digne de la première. Au mois de mai dernier, la réussite sportive était presque au rendez-vous puisque le club était qualifié en quart de finale de la coupe de France et leader du championnat de seconde division. Un mois plus tard, éliminé de la coupe par Angoulême et devancé par Gueugnon en championnat, l'Olympique avignonnais devait revenir à des comptes plus terre à terre...

Malgré une subvention municipale de 1 500 000 francs et une caution du conseil général pour un prêt de 2 000 000 de francs, le déficit accumulé pour trouver une place en première division atteignait 4 700 000 francs. Après une tentative de fusion avec Nîmes Olympique, refusée par la municipalité gardoise, Avignon a dû abandonner sa grande ambition et renoncer cette saison au professionnalisme afin d'opter, à l'exemple d'Auxerre ou de Gueugnon, pour le statut promotionnel. Une expérience à méditer aussi pour La Paillade-Montpellier ou Toulouse dont les budgets s'accommoderont mal désormais d'un séjour trop prolongé en seconde division.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

JONES REMPORTE LE GRAND PRIX D'AUTRICHE

Troisième victoire consécutive des Williams

Avec la victoire de l'Australien Alan Jones, dans le Grand Prix d'Autriche, dimanche 12 août, à Zeltweg, c'est le troisième succès consécutif que remporte le constructeur britannique Frank Williams dans le championnat du monde. A peu de chose près, Alan Jones a gagné à Zeltweg comme il l'avait fait il y a quinze jours à Hockeneim dans le prix de la République fédérale d'Allemagne, c'est-à-dire en dominant toute la course et en se jouant de la concurrence. Rien ne saurait mieux le montrer que l'écart qui l'a séparé à l'arrivée du deuxième, Gilles Villeneuve (Ferrari) à 36 secondes et sur le troisième, Jacques Laffite (Ligier), à 46 secondes.

Même s'il convient d'être prudent en 1979 à propos des qualités d'une voiture et de sa supériorité du moment, il semble bien que les Williams sont pour l'heure imbattables. S'il vaut mieux être circonspect dans le jugement, c'est que, cette saison, trois types de voitures ont, chacune en son temps, affiché un avantage comparable : les Ligier en début d'année, les Ferrari ensuite, les Williams aujourd'hui. Un quatrième constructeur, Renault, a aussi fait en sorte de démontrer de quoi étaient capables ses voitures depuis deux mois, et seuls des incidents techniques sans gravité l'ont empêché de réussir une série de victoires comparables à celles des Ligier, des Ferrari ou des Williams.

C'est ce qui est encore arrivé à Zeltweg aux deux pilotes de la Régie, René Arnoux et Jean-Pierre Jabouille, vite contraints à l'abandon pour des ennuis de commandes d'embrayage. Jabouille avait une voiture compétitive, tout comme René Arnoux, meilleur temps des essais, forcé de s'arrêter pour se ravitailler en essence, vers la fin de course, alors qu'il était pointé en deuxième position.

Un match à trois

A l'évidence, les résultats des derniers grands prix traduisent mal la vélocité des Renault, dont les moteurs turbo-compressés sont les plus puissants du lot. Pour beaucoup, ce qui prime dans la réussite de Williams concerne la facilité de mise au point et de réglage des voitures d'Alan Jones et de Clay Regazzoni. Quel que soit le type de circuit, il ne faut qu'un minimum de temps pour que les voitures débarquées des camions permettent à leurs pilotes de ne se soucier que de la performance, alors qu'un peu partout ailleurs on se bat à qui mieux-mieux pour trouver le meilleur équilibre et les réglages adéquats. Les Williams ne posent qu'un minimum de problèmes à résoudre. Bien entendu, ce n'est pas l'unique explication de la série de succès de ces voitures.

Bien dessinées, bien nées, extrêmement légères, elles sont aussi bien conduites, surtout par l'Australien Alan Jones, dont la combativité et l'enthousiasme au volant sont enfin récompensés. Les Williams sont tellement au-dessus du lot que quelques-uns souhaitent une vérification technique approfondie pour être bien sûrs que les voitures sont en tous points conformes à la réglementation (1). De telles hypothèses de tricherie paraissent cependant peu vraisemblables, eu égard aux risques et au discrédit encourus.

Comme à Hockeneim il y a quinze jours, Jacques Laffite s'est classé troisième à Zeltweg, précédant le Sud-Africain Jody Scheckter de 44/100e de seconde. Les deux pilotes, qui conservent les meilleures chances de remporter le championnat du monde, faute de disposer de voitures capables de suivre le train des Williams ou des Renault, font à chaque fois une course dans la course. A Zeltweg, c'est dans le tout dernier tour que Laffite est parvenu à dépasser Scheckter, lui reprenant ainsi encore un point au classement du championnat (38 contre 32 points). Mais la deuxième place en Autriche du Québécois Gilles Villeneuve, le coéquipier de Scheckter, transforme désormais ce match à deux en match à trois.

F. J.

(1) La Williams d'Alan Jones a été saisie à l'arrivée d. la course et va être envoyée à Londres, ou des vérifications seront opérées sur son moteur à la demande de M. Kurt Schild, commissaire de course du Grand Prix d'Autriche.

VOL LIBRE

CHAMPIONNATS DU MONDE

Du cerf-volant aux ailes souples

De notre correspondant

Grenoble. — C'est sur les pentes des communes de Saint-Hilaire-du-Touvet (altitude 1 000 mètres) et de Lumbin (altitude 240 mètres) et le long des premières barres rocheuses du massif de la Chartreuse qu'ont été disputés, du 30 juillet au 12 août, les deuxièmes championnats du monde de vol libre. Ce sport est récent puisqu'il fut introduit en France au début des années 1970. La France compte aujourd'hui trois mille deux cents « libéristes » ; il y en a huit mille au Japon, plus de trente mille aux Etats-Unis. Il y aurait au total quatre vingt mille pilotes d'ailes volantes dans le monde.

Les premiers championnats du monde disputés en 1976 à Koëssen (Autriche) avaient permis d'observer les premières évolutions en compétition des pilotes de cerfs-volants. Depuis lors on a beaucoup amélioré la forme des ailes, les voilures ont été perfectionnées pour permettre une meilleure déformation des ailes « souples » lors des virages, les structures métalliques ont été renforcées et souvent profilées, permettant ainsi une pénétration satisfaisante dans l'air. Les constructeurs réalisent désormais des ailes plus stables et plus maniables. Enfin, ils ont amélioré notablement leur sécurité.

Au cours des dix mille vols effectués pendant les quatorze jours du championnat du monde, un seul « libériste » s'est blessé au décollage. Les organisateurs de l'épreuve rappellent que la plupart des accidents d'ailes volantes sont dus à des erreurs de pilotage ou à une méconnaissance des lois de l'aérologie et de l'aérodynamique, mais exceptionnellement à une défaillance du matériel.

Les championnats du monde de vol libre étaient ouverts en « classe 1 » à tous les appareils non munis de dispositifs ou de commandes aérodynamiques ; le pilotage se faisant par le seul déplacement du centre de gravité du pilote, et aux ailes dites de « classe 2 », qui nécessitent l'adjonction de commandes pour un pilotage plus facile et une sécurité accrue. Généralement plus performantes, ces ailes sont cependant moins maniables.

Les championnats du monde ont rassemblé deux cent deux pilotes de vingt-six nations (cent quarante et un en classe I et soixante et un en classe II) pour des épreuves de précision d'atterrissage, de figures, de durée en l'air, de distance. Cette dernière épreuve qui nécessite un pilotage de l'aile extrêmement précis et l'utilisation des moindres ascendances consiste à franchir le plus grand nombre possible de balises disposées tous les 2 km 500, puis à revenir au centre du terrain d'atterrissage. C'est au cours de cet exercice que le pilote français Gérard Thévenot — champion d'Europe de vol libre, classe I, et cinq fois champion de France — a définitivement perdu l'espoir de conquérir le titre mondial dans cette catégorie. Lors de la douzième manche, le libériste dijonnais n'a pas regagné le terrain d'atterrissage. Après s'être battu dans les thermiques, Gérard Thévenot a perdu beaucoup d'altitude pendant son retour, il se posait à quelques kilomètres seulement des limites du terrain et ne marquait ainsi aucun point.

Progrès collectifs des Français

L'Allemand Josef Guggenmos qui pilotait une aile conçue et réalisée par lui a été le plus régulier au cours des dix-sept manches du championnat du monde de vol libre. de vol libre. Il se classe premier avec 37 192 points devant l'Anglais Johnny Carr, 36 688 points, qui disposait d'un nouvel appareil qui s'est révélé très performant, et le Français Gérard Thévenot, 35 304 points. L'équipe de France de vol libre a remporté le classement par équipe en classe I. Elle était parvenue auparavant à placer six de ses huit pilotes parmi les vingt finalistes, ce qui démontre une forte progression des « libéristes » français depuis les premiers championnats du monde remportés par le Néo-Zélandais Terry Delore. La France avait terminé seizième au classement général par nations en classe I et quatrième en classe II. Elle avait mieux figuré lors des championnats d'Europe de 1978 puisqu'elle l'avait emporté en classe II et avait obtenu la troisième place en classe I.

La classe II, de plus en plus décriée, notamment au sein de la Fédération française de vol libre — celle-ci réclame l'instauration d'une classe unique — a été remportée par l'Américain Rex Miller (33 499 points) après une lutte serrée avec l'Allemand Wolfgang Hartl (32 463 points). Dans cette catégorie, c'est la Suisse qui obtient la victoire au classement par équipe.

CLAUDE FRANCILLON.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUTRICHE DE FORMULE 1

1. Alan Jones (Williams), les 320,868 km en 1 h. 27 min. 38 sec. 31 (moyenne de 219,706 km-h.) ; 2. Villeneuve (Ferrari), 1 h. 28 min. 14 sec. 38 ; 3. Laffite (Ligier), 1 h. 28 min. 25 sec. 8 ; 4. Scheckter (Ferrari), 1 h. 28 min. 25 sec. 52 ; 5. Regazzoni (Williams), 1 h. 28 min. 27 sec. 23 ; 6. Arnoux (Renault Turbo), à 1 tour ; 7. Pironi (Tyrrel), à 1 tour.

CHAMPIONNAT DU MONDE

Classement provisoire. — 1. Scheckter (Afr. S.), 38 pts ; 2. Laffite (Fr.) et Villeneuve (Can.), 32 ; 4. Jones (Aust.), 25 ; 5. Regazzoni (Suisse), 24 ; 6. Depailler (Fr.) et Reutemann (Arg.), 20 ; 8. Jarier (Fr.) et Watson (Irl.), 13 ; 10. Andretti (E.-U.), 12 ; 11. Arnoux (Fr.), 11 ; 12. Jabouille (Fr.), 9.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(première journée)

GROUPE A

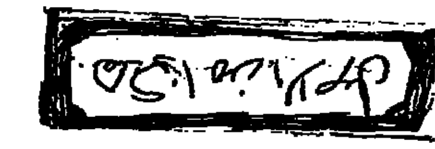
*Reims et Chaumont	1-1
*Dunkerque et Nœux-les-Mines	0-0
*Besançon b. Châteauroux	1-0
*Guingamp b. Limoges	2-1
*Tours b. Le Havre	1-0
*Rouen b. Lucé	3-1
*Angoulême b. Quimper	3-0
*Montmorillon et Rennes	2-2

GROUPE B

*Thionville b. Alès	3-1
*Martigues b. Toulon	2-0
*Paris F.C. b. Avignon	1-0
*Thonon b. Ajaccio	3-1
*Mulhouse b. Toulouse	2-0
*Montluçon b. Gueugnon	4-1
*Auxerre b. Cannes	2-1
Tavaux b. *Montpellier	2-1

Tennis

L'Américain Jimmy Connors a conservé son titre de champion des Etats-Unis sur terre battue en dominant en finale, le 12 août, à Indianapolis, l'Argentin Guillermo Vilas par 6-1, 2-6, 6-4. En demi-finale, Vilas avait battu l'Américain John McEnroe (6-4, 7-5), et Connors, l'Espagnol José Higueras (6-2, 7-5).



Le Monde

régions

Ile-de-France

A PROPOS DE...

LES ANIMATIONS D'ÉTÉ A EVRY

Vacances en ville nouvelle

Si Paris se vide de ses habitants durant les vacances, il n'en est pas de même pour certaines communes de l'Ile-de-France. Les revenus des familles qui s'installent en ville nouvelle, par exemple, après y avoir acheter un logement sont mobilisés durant deux ans au moins par les frais d'aménagement.

D'autre part, ces agglomérations comptent bon nombre de H.L.M. Ce sont ainsi plusieurs milliers de nouveaux habitants qui ne peuvent quitter l'Ile-de-France durant les mois de juillet et d'août.

A Evry, dans l'Essonne, l'« opération vacances » bat son plein. Il y a cinq ans que les responsables de l'association des clubs et ateliers de la ville nouvelle, constatant la défection des équipements culturels durant les vacances, alors même que les habitants étaient nombreux à ne pas quitter Evry, eurent l'idée d'organiser des animations pendant les mois de juillet et d'août. Aujourd'hui, vingt-quatre associations, quarante animateurs, aident dans la ville nouvelle les enfants, les familles, les adolescents, les travailleurs étrangers, les personnes âgées à organiser leurs vacances sur place.

« Nous avons constaté, expliquent MM. Georges Trioulet, animateur d'Evry animation, et Patrick Raffugeau, responsable de l'opération, *que les habitants des divers quartiers ne se connaissent pas entre eux. D'autre part, il existe toute une population qui « échappe » aux maisons de jeunes et de quartier. Nous avons donc proposé des activités qui regroupent les habitants des divers quartiers et qui en même temps nous permettent de toucher les familles qui ne participent pas aux activités culturelles en cours d'année. »* Enfin, les promoteurs de l'opération tentent durant ces mois de vacances de *« faire découvrir la ville aux habitants ». « Nous avons, ici*, explique M. Trioulet, *de nombreux équipements : huit maisons de jeunes, une dizaine de gymnases, trois piscines, sans compter tous les espaces verts qui sont habituellement délaissés durant les mois de juillet et d'août. »*

Chaque catégorie d'habitants s'est donc vu proposer une série d'activités estivales. Sous la responsabilité des équipes de quartier, les enfants participent à des ateliers artisanaux, vont à la piscine, en promenade, font des excursions à vélo. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, et c'est librement que les petits viennent s'associer aux activités. Se présenter aux animateurs entre 10 h. et 12 h. ; 14 h. et 17 h. Une base de camping installée dans une ferme à une centaine de kilomètres d'Evry permet enfin à certains d'entre eux d'aller passer une semaine à la campagne.

En dépit des efforts faits par l'équipe d'animation, les adolescents se sentent peu concernés par l'opération : la varappe, les journées moto et le stage de mécanique Mobylette n'ont pas mobilisé les énergies. *« Nous avons ainsi pu constater que les jeunes s'ennuient en ville nouvelle et qu'ils ouhaitent à l'occasion d'animations, sortir de l'agglomération. C'est pourquoi toutes les activités que nous leur avons proposées afin de répondre à ce besoin (dîner à Paris, voyage de quelques jours en Espagne) on tremporté leur adhésion »*, souligne M. Raffugeau.

Une s ériede sorties sont proposées aux familles. Des journées à la mer (25 F par personne), des visites d'entreprises, des promenades en Ile-de-France, permettent aux habitants d'Evry de quitter la ville Certaines familles participent systématiquement à toutes les excursions. Quant aux personnes âgées et à celles qui préfèrent rester, des tournois de pétanque, des concours de pêche et des séances de cinéma en plein air leur sont proposés. Enfin les travailleurs étrangere n'ont pas été oubliés puisque des « semaines » leur sont consacrées.

L'opération, qui coûtera 200 000 francs en 1979, est financée par le syndicat communautaire d'aménagement, les municipalités et les associations.

Au-delà de ces « animations » organisées durant quelques semaines, l'opération vacances d'Evry marque la volonté des habitants de se prendre en charge : les animateurs recrutés pour les besoins de la cause sont, pou rla plupart, des mères de familles de la ville qui, tout au long de l'année, pourront continuer l'action de l'été.

Il y a plus de sept mille enfants à Evry ; dans certains quartiers la moyenne d'âge dépasse à peine vingt-quatre ans, et beaucoup de nouveaux habitants se sentent « déracinés ». Autant de raisons qui justifient cette opération « main *tendue pour vos vacances.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

OUVERTURE LE 5 SEPTEMBRE

Quatre étages de magasins dans le puits de lumière du forum des Halles

A quelques semaine de l'inauguration *du Forum commercial des Halles par* M. Chirac, le 4 septembre prochain, les artisans s'activent pour terminer l'aménagement des boutiques, dont l'ouverture est prévue dès le 5 septembre. Les artistes, Raymons Moretti et Attila, réalisent *de grandes fresques sur les murs des* cinémas au troisième sous-sol, tandis que les peintres Cueco et Fabio Rieti ont décoré de céramique certains piliers.

Les murs de parpaings qui séparent le centre commercial des escalators du *métro express seront* prochainement abattus. La statue de marbre du sculpteur Julio Silva, au centre de la place Basse, sera débarrassée des bois qui la cachent. Bientôt on lèvera le voile.

Issu d'un concours jugé en janvier 1973, le forum des Halles est, avec la station de métro elle-même, un des rares projets qui ait tenu contre vents et marées, dans cette partie ouest du quartier.

Quand M. Giscard d'Estaing décida, en août 1974, la suppression des immeubles de bureaux du Centre de commerce international, le forum souterrain, qui était déjà largement engagé, ne fut pas remis en cause. Seules les boutiques prévues en surface (6 000 mètres carrés) ont subi un retard à cause des hésitations et des *changements d'architectes et* de programmes. On sait déjà que la Société d'aménagement des Halles ne livrera pas au printemps prochain les surfaces nécessaires à SERETE-Aménagement, et des arrangements financiers ont été conclus. De plus, la SERETE a été autorisée à planter des chapiteaux où sont organisés des spectacles et des expositions pour créer dès maintenant une animation de surface

Constituée par le Crédit lyonnais et SERETE-Engineering, la SERETE-Aménagement a construit aussi le centre commercial à Cergy-Pontoise, celui de la Défense, et aménage actuellement l'ancien hôtel Claridge, sur les Champs-Elysées. L'investissement des Halles représente 600 millions de francs, dont 200 ont été remis à la Ville comme charges foncières après la signature d'un bail à la construction de soixante-dix ans.

La chance du forum commercial des Halles est d'être, bien que souterrain, largement ouvert a la lumière. Ce choix fait par les promoteurs et leurs architectes, Claude Vasconi et Georges Pencreac'h, leur avait valu d'être retenus en 1973. Il leur donne aujourd'hui la possibilité d'offrir un ensemble qui ne soit pas déjà démodé, et de ne pas subir les inconvénients propres aux équipements complètement artificiels.

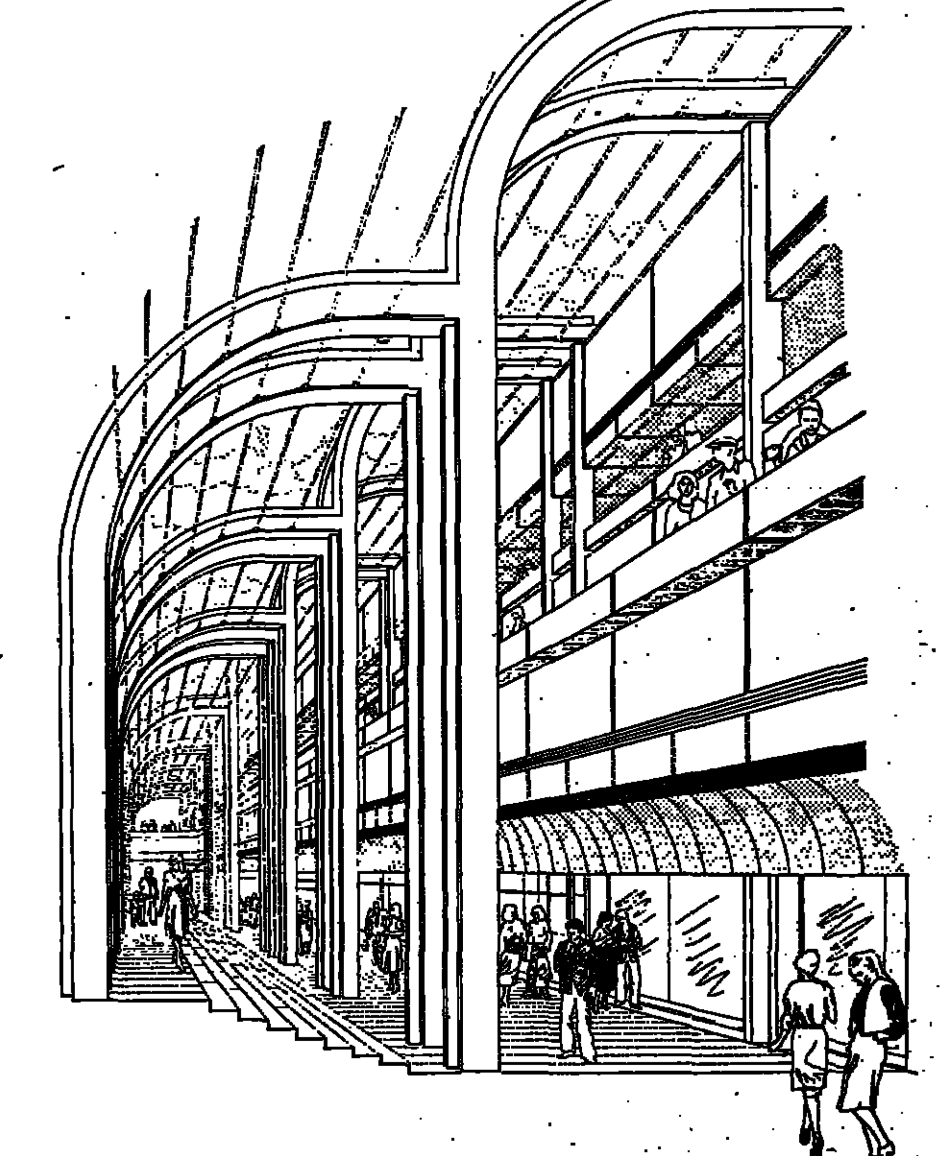
Il est vraisemblable que la surface perdue par le puits de lumière et la place centrale, et le coût de la verrière (20 millions de francs), sont largement compensés par le succès auprès des commerçants : 92 % des surfaces sont, en effet, déjà vendues, annoncent les responsables de la SERETE ; les grands noms de la mode, des restaurants et des cinémas, ainsi qu'un très grand magasin de la FNAC, s'installent actuellement. *« Mieux valait perdre 5 000 mètres carrés de surface souterraine que d'avoir un centre de 50 000 mètres carrés à moitié vide à l'ouverture »*, assure l'architecte Claude Vasconi.

Directement relié à la station de métro le centre commercial est réparti sur quatre niveaux : *un quart seulement des surfaces* commerciales (10 000 mètres carrés) est éclairé artificiellement, le reste ouvre sur des rues et des galeries qui prennent le jour au travers de vastes verrières. La place basse et la terrasse intermédiaire sont ceinturées par une double rangée de fortes arcades de métal qui font penser à des contreforts gothiques inversés. La courbe de ces arcs s'accorde d'ailleurs assez bien avec la forme des toitures en zinc parisiennes, dont certaines sont visibles au dehors. Les arcs de métal sont recouverts de « cachés » en fonte d'aluminium moulée et laqués de blanc... qui sortent des fonderies de Montupet à Ussel (Corrèze), ce qui fera sans doute plaisir à M. Chirac.

Ces puissantes nervures se bousculent un peu aux angles du carré dans un désordre *« assez gothique »* selon l'architecte. Prévus en cratère ouvert à la lumière dès l'origine, le projet du forum et notamment les verrières ont subi plusieurs modifications, notamment à cause des changements de programmes en surface. C'est ainsi qu'il a fallu intégrer sur le côté ouest le pilier qui sortait au milieu de la verrière et qui est devenu un petit balcon saugrenu pour *discours* officiels...

Des lieux de repos sont aménagés à l'abri des verrières, tandis que les restaurants pourront déborder sur les terrasses extérieures. Le sol est recouvert partout de dalles de porphyre rouge, et les garde-corps un peu massifs *(« tout le problème est d'être à l'échelle »*, assure Claude Vasconi) sont réalisés dans un béton assorti grâce à des éclats de porphyre intégrés dans la masse.





Un sous-marin éventré

En attendant le désordre coloré des boutiques l'ensemble est voué au noir et au blanc : les voûtes des rues intérieure sont couvertes d'un dallage noir, style métro, et les architectes ont imposé aux commerçants des façades uniformes en métal laqué noir. Les boutiques sont parfois situées en retrait de la rue principale dans une sorte de bas-côté limité par un rang de colonnes cylindriques, assurant ainsi, selon Claude Vasconi, une *« perception double de la rue »*.

Toutes ces contraintes (unité de couleur, système de voûtes, discrétion des façades commerciales) ont pour but d'affirmer l'*« unité de la rue »* et aussi son *caractère public. La voirie souterraine* du forum et les places (20 000 mètres carrés au total) restent en effet dans le domaine de la ville qui y assurera la sécurité comme dans une voie normale. Le nettoyage et la protection contre l'incendie ont toutefois été affermés au gestionnaire du forum pour des raisons de simplicité.

Outre les voyageurs du métro, les automobilistes auront accès au forum : deux parkings de huit cents places communiquent directement avec les galeries commerciales ; des accès pour les taxis, les voitures de livraison sont également prévus.

Les questions de sécurité sont évidemment essentielles : *« L'ensemble est conçu comme un sous-marin éventré par la lumière »*, explique l'architecte. *« A tous les niveaux l'espace est divisé en cantons de 5 000 mètres carrés isolés les uns des autres » :* cloisons coupe-feu, rideaux et portes coulissantes camouflés en temps normal, volets et fermeture au-dessus des escaliers mécaniques doivent permettre de « boucler » les différentes zones en cas de sinistre.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

ÉQUIPEMENT

Fin de l'enquête sur l'accident du DC-10

Quarante-deux personnes ont été entendues par l'administration fédérale américaine

Les auditions publiques de la commission fédérale chargée d'enquêter sur l'accident du DC 10 d'American Airlines le 25 mai dernier à Chicago, viennent de s'achever sans qu'il ait été possible de dégager clairement les responsabilités dans ce qui fut la plus grande catastrophe aérienne des Etats-Unis.

Les enquêteurs fédéraux ont indiqué qu'ils auraient besoin encore d'au moins trois mois, avant de déterminer la « cause probable » de cette tragédie qui a coûté la vie à deux cent soixante-treize personnes. Quarante-deux personnes, représentant le constructeur McDonnell Douglas, American Airlines et l'administration fédérale de l'Aviation (FAA) ont été entendues au cours des deux semaines d'audition.

Parmi les facteurs possibles de l'accident, cinq ont été retenus et seront prochainement examinés plus au fond par la commission d'*enquête fédérale :* la procédure d'entretien appliquée par American Airlines aurait pu provoquer des fêlures dans les mats de fixation des réacteurs aux ailes ; les essais des DC 10 n'avaient pas prévu la multiplication d'incidents majeurs au même moment ; le manuel de vol du DC 10 indiquait, à tort, au pilote de décélérer en cas d'arrêt d'un moteur ; la présence d'une plaque de métal recouvrant les mâts de fixation présentait un problème de solidité.

La procédure d'octroi des certificats de navigabilité par la FAA a été aussi évoquée. La *commission fédérale a* ainsi relevé que des ingénieurs des constructeurs aéronautiques américains sont aussi employés par la FAA pour étudier les appareils avant la délivrance du certificat de navigabilité. Ces ingénieurs sont même parfois conduits à juger des avions à la construction desquels ils ont participé. — *(A.F.P.)*

● *Echouage à Portsall.* — Le cargo panaméen *Pan-Mercury*, échoué dans la soirée du samedi 11 août sur les rochers de Portsall (Finistère) a été remorqué dans le port de Brest dans la nuit du 11 au 12 août. L'échouement de ce cargo de 400 tonneaux n'a provoqué aucune pollution, les 25 tonnes de fuel contenues dans les soutes ayant été épargnées.

Selon la marine nationale, le *Pan-Mercury* s'est « planté » sur des rochers, alors qu'il cherchait dans la brume un canot de la Société nationale de sauvetage en mer pour lui confier trois plaisanciers, recueillis à son bord après le naufrage de leur voilier dans le chenal qui sépare la côte du Finistère des îles d'Ouessant et de Molène.

LA MARÉE NOIRE MEXICAINE

La fuite de pétrole d'« Ixtoc un » serait colmatée d'ici au 1er septembre

Le puits de pétrole « Ixtoc un » sera colmaté *d'ici au 1er septembre prochain*, a *assuré*, le dimanche 12 août, le responsable des opérations de forage de la Compagnie mexicaine des pétroles (PEMEX).

De son côté, M. Bill Clements, gouverneur du Texas, a estimé que « l'on avait fait beaucoup de bruit pour pas grand-chose », à propos *de la marée noire qui menace les côtes de son* Etat. Il a indiqué qu'il n'envisageait pas de poursuites judiciaires contre le Mexique. De telles poursuites, a-t-il dit, « ne seraient pas sages et ne relèveraient pas d'une politique de bon voisinage ».

De notre envoyée spéciale

Corpus-Christi. — M. Tom Smylie, directeur des relations publiques du U.S. Fish and Wildlife Service, agence fédérale qui réglemente la faune terrestre et marine des Etats-Unis, *est fort inquiet »*.

Le samedi soir 11 août, les biologistes du « Firts and wildlife Service ont ramené de leur expédition les premières victimes du pétrole : deux oiseaux de la famille des fous aux pattes bleues ont été trouvés enduits de pétrole sur une plage de Padre-Island à environ 30 kilomètres au nord de la passe de Brazos-Santiago qui délimite la frontière mexicaine. Dimanche, l'un des deux oiseaux « mazoutés » succombait.

Les expériences conduites par les chercheurs de l'agence américaine pour les océans et l'atmosphère avaient révélé, le vendredi 10 août, qui, si les œufs et les larves de la faune marine semblaient très sensibles aux éléments toxiques du pétrole, les espèces adultes, elles, manisfestaient une *bonne tolérance* à l'égard des hydrocarbures. Des tests avaient été réalisés dans des milieux aquatiques où la concentration de pétrole était infiniment supérieure à celle qu'ont détectée les gardes-côtes au large des côtes texanes. La mort du fou rappelle la fragilité des conclusions théoriques.

Les vents, qui s'étalent apaisés au milieu de la semaine dernière, ont repris leurs cours, poussant vers le nord la nappe lustrée qui se tient encore à une trentaine de kilomètres de la côte du Texas, à la latitude de la passe Mansfield, située à 40 kilomètres au nord de la frontière mexicaine. Des taches de pétrole et des rubans de « *chocolate mousse* » ont été détectés à la latitude de Corpus-Christi, à 240 kilomètres au nord du rio Grande. Ces dernières vingt-quatre heures, l'avant-garde de la nappe aurait progressé vers le nord de 16 kilomètres. Jusqu'à présent, seuls des conglomérats de goudron ont atteint les plages texanes.

Selon les biologistes, ces particules de goudron feraient plus de *dégâts parmi les mollusques; les* vers marins, le plancton et les crevettes géantes, sur lesquelles repose largement l'économie de la région. Les tortues de mer de la race des *kemp's ridley* seraient aussi gravement menacées par ces particules. Quatre-vingt-sept bébés tortues, nés la semaine dernière sur les sables du Texas, ont été transportés en laboratoire pour éviter la contamination.

A Corpus-Christi et dans ses *alentours, on n'en finit pas* d'espérer que *« mother nature »* saura vider le golfe du poison noir. A la demande du gouvernement mexicain, une équipe de six gardes-côtes de la National Strike Force aurait gagné le site du puits en éruption dans la baie de Campeche. Les six hommes seraient actuellement en train de pomper le pétrole qui jaillit du puits d'Ixtoc à raison de 20 000 barils par jour. L'opération, qui revient à 18 000 dollars par jour, serait financée par la PEMEX.

Lorsque, en quittant Corpus-Christi qu'on a surnommé le port industriel le plus propre des Etats-Unis, on lit ce message d'adieu sur les portes de l'aéroport : *« Corpus-Christi, la ville étincelante vous remercie de votre visite »*, on se demande si la ville pourra longtemps encore se vanter ainsi de sa propreté.

SYLVIE CROSSMAN.



LES ALÉAS DE LA LOI D'ORIENTATION DES HANDICAPÉS

Des objectifs à la réalité...

Quatre ans après le vote, le 30 juin 1975, de la loi d'orientation en faveur des handicapés, le sort d'un grand nombre d'entre eux n'est toujours pas amélioré. De nombreuses lacunes subsistent dans le nouveau dispositif, qui reste sélectif.

LONGTEMPS, les handicapés étaient restés les laissés-pour-compte de notre société. Rejetés des circuits de consommation, mais en même temps de plus en plus nombreux dans une civilisation qui multiplie les risques d'accidents, ils posaient un problème grandissant. En 1966, Georges Pompidou avait confié à M. François Bloch-Lainé le soin de réaliser une étude sur « *le problème général de l'inadaptation des personnes handicapées physiques* ».

Elle s'inspirait en partie du rapport antérieur de M. Pierre Laroque, conseiller d'Etat, sur les problèmes de la vieillesse. Ce n'est pourtant qu'en 1978 — dix ans plus tard ! — que parurent les premiers décrets de la fameuse « loi d'orientation », largement impulsée par les handicapés rassemblés dans des associations puissantes.

Plus de quatre ans après le vote de cette loi-cadre, l'application des textes n'est pas toujours à la mesure de l'ambition du législateur, qui avait voulu proclamer les droits fondamentaux des handicapés à l'éducation, au travail, à l'autonomie financière. Car la mise en œuvre du nouveau régime reste lente et suscite parfois des maladresses administratives, voire des injustices.

Un exemple ? Le 5 juillet 1978, Mme L..., soixante-quatorze ans, déposait une demande en bonne et due forme pour obtenir l'allocation aux adultes handicapés. Elle était porteuse d'une valve artificielle en raison d'une grave affection du cœur et s'était vu attribuer une carte d'invalidité à 100 %, délivrée un an plus tôt à titre définitif. Le 28 février dernier, plus de six mois après sa requête, Mme L... était convoquée devant la Cotorep : un sigle barbare que les handicapés connaissent bien, et qui recouvre les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, instituées par la loi d'orientation.

C'est devant l'une de ces commissions que Mme L... apprend — comble de l'ironie pour une personne cardiaque âgée de soixante-quatorze ans — qu'elle est reconnue « *apte à un travail compatible avec son état* ». Qui plus est, la Cotorep lui retire sa carte d'invalidité « définitive », estimant que le taux d'invalidité n'atteint plus 80 %. Ce cas est cité par la Fédération des mutilés du travail, qui a dénoncé récemment la « vision optimiste » des pouvoirs publics quant à l'application des nouveaux textes (*le Mutilé du travail*, mai-juin 1979).

Autre exemple. A Rueil (Hauts-de-Seine), une femme seule, Mme Edith Hubert, handicapée à 80 % ainsi que l'un de ses deux enfants, se plaint de sa situation nettement plus précaire depuis le vote de la loi d'orientation. Elle reçoit actuellement 3 219 francs tous les trois mois, y compris l'allocation du Fonds national de solidarité. Son fils handicapé, âgé de dix-huit ans, se trouve sans emploi et sans ressources. Comment faire pour boucler les fins de mois, pour manger, pour survivre ? « *Avant la loi d'orientation*, explique Mme Hubert, *je percevais 300 francs au titre de l'aide à l'enfance. Maintenant, plus rien. Chaque fois que mon fils, interne dans un établissement spécialisé — avec frais de séjour remboursés par la Sécurité sociale, — rentrait en vacances à Pâques ou à la Noël, je touchais 150 francs par semaine, ainsi qu'au moment des grandes vacances. Après la nouvelle loi, je n'ai plus eu droit à ce modeste secours supplémentaire, car il n'est plus accordé que pour un congé minimum de trente jours. Au début de cette année, mon fils a terminé sa formation professionnelle, avec un certificat d'études techniques de soudeur-câbleur et monteur en électronique et il est revenu chez moi. Depuis lors il est entièrement à ma charge, car il n'a pas trouvé d'emploi. N'ayant jamais travaillé, il n'a pas droit aux indemnités de chômage. D'autre part, nous ne recevons plus l'allocation d'orphelin. En janvier dernier, j'ai demandé une allocation compensatrice : je ne la toucherai qu'en septembre. Comment allons-nous faire d'ici là ?* »

De nombreuses familles, comptant une ou plusieurs personnes handicapées, vivent ainsi dans l'angoisse. Avant la loi d'orientation, l'insertion professionnelle des intéressés était favorisée par une allocation de l'aide sociale dite allocation de compensation aux grands infirmes travailleurs. Celle-ci a été supprimée, au bénéfice d'une allocation dite différentielle, qui n'est accordée, semble-t-il, que dans des cas exceptionnels. C'est ainsi que certains ménages travaillant en atelier protégé ont vu leurs ressources diminuer de 1 000 francs par mois (1).

Un régime complexe

C'est le médiateur lui-même, M. Aimé Paquet, qui, dans son rapport annuel remis récemment au gouvernement (*le Monde* du 9 mai), révélait les difficultés nées de la nouvelle loi, les conflits qu'elle entraîne entre l'administration et les usagers. « *On déplore*, déclarait-il, *l'absence d'un régime de base unique et surtout une mauvaise application du droit à l'aide d'une tierce personne.* » M. Paquet souhaitait que les autorités fassent preuve de quelque imagination pour tenir compte de la diversité des situations.

De fait, le régime des prestations reste extrêmement complexe, surtout pour les enfants, malgré l'effort de simplification amorcé par le nouveau système.

Pour les enfants mineurs handicapés, ce régime comptait autrefois deux prestations familiales : l'allocation d'éducation spécialisée et l'allocation aux handicapés mineurs, ainsi qu'une prestation d'aide sociale : l'allocation spéciale aux parents des grands infirmes mineurs, attribuée en fonction des ressources de la famille et des soins dispensés. Par ailleurs, le mineur âgé de quinze ans à vingt ans pouvait également bénéficier des allocations réservées aux adultes, notamment la majoration d'aide sociale pour l'aide constante d'une tierce personne. Cette complexité, génératrice de retards administratifs, était telle qu'elle écartait certains bénéficiaires des différents cumuls auxquels ils auraient pu prétendre : par exemple entre l'allocation d'aide sociale et les prestations familiales. Le champ d'application restait, en outre, limité : l'allocation d'éducation spécialisée (50 % de la base mensuelle de l'allocation familiale) était servie à 4 000 bénéficiaires, l'allocation aux handicapés mineurs (15 % de la base mensuelle) à 30 000 bénéficiaires. Coût total de ces deux allocations en 1975 : 49 millions de francs. En 1974, l'allocation spéciale de l'aide sociale (22 % à 44 % de la base mensuelle) concernait 24 000 bénéficiaires, qui pouvaient cumuler cette dernière allocation avec l'une des deux précédentes. Coût total : 50 millions de francs.

Dans le nouveau régime, le système d'allocations est réduit à une prestation : l'allocation d'éducation spéciale (2), et à deux « compléments » attribués dès lors que l'enfant requiert l'assistance quotidienne d'une tierce personne. Avantages pour les familles : la suppression totale de l'obligation alimentaire et des plafonds de ressources ; l'amélioration des prestations en nature par la prise en charge à 100 % dans tous les cas par l'assurance maladie des frais d'éducation spécialisée en établissement. Au 1er juillet 1977, 60 000 familles bénéficiaient de l'allocation d'éducation spéciale (272 francs) et 22 % d'entre elles avaient un complément : 7 200 familles un complément de première catégorie, soit 680 francs (3), et 6 000 familles un complément de deuxième catégorie, soit 176 francs (4). Coût total en 1977 : 380 millions de francs.

Le système comporte donc une double amélioration, d'abord quantitative : on estime à plus de 20 000 le nombre des nouveaux bénéficiaires ; ensuite qualitative : selon les évaluations de l'Association des paralysés de France, les gains vont de 144,50 F à 552,50 F par mois. Ils concernent principalement : les enfants ayant un taux d'incapacité compris entre 50 et 79 % qui, auparavant, ne donnait lieu à aucune prestation spécifique ; les enfants dont l'état n'ouvrait droit qu'à l'allocation aux handicapés mineurs, du fait du niveau de ressources des parents. Les gains résultent également du rehaussement de l'allocation de base, passant de 15 à 32 % de la base mensuelle des allocations familiales pour ces catégories.

Il existe toutefois des « perdants », notamment les enfants handicapés de plus de quinze ans. Dans l'ancien système, ces derniers pouvaient, si les ressources de la famille étaient modestes, percevoir les allocations d'aide sociale aux handicapés adultes (pension de base, F.N.S. et majoration pour tierce personne). Le nouveau régime réserve en effet l'allocation compensatrice (tierce personne) aux mineurs à partir de seize ans n'ouvrant plus droit aux allocations familiales.

Selon les services de M. Hœffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, le passage de l'allocation d'éducation spécialisée (4 000 bénéficiaires) à l'allocation d'éducation spéciale s'accompagne de la suppression de tout ticket modérateur pour la prise en charge par l'assurance-maladie des frais d'éducation spécialisée, des soins et de l'hébergement (qui représentaient 3 078 millions de francs en 1975 et 5 450 millions de francs en 1978). On ne peut donc, estime-t-on, comparer directement le seul montant des prestations sans tenir compte des frais laissés ou non à la charge des familles, que les allocations sont destinées à compenser.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 10.)

(1) A l'inverse du Centre d'aide par le travail (C.A.T.) — réservé aux adultes gravement handicapés, aux capacités réduites, — l'atelier protégé est considéré comme une entreprise insérée dans le circuit économique avec le soutien de l'Etat, et permet aux travailleurs handicapés de bénéficier des dispositions législatives et réglementaires applicables aux salariés. Le C.A.T. relève de la politique d'action sociale, avec un support médico-socio-psychologique. L'atelier protégé relève de la politique de l'emploi.

(2) L'allocation d'éducation spéciale est réservée aux enfants (jusqu'à vingt ans) dont l'incapacité permanente est au moins égale à 80 % et qui n'ont pas été admis dans un établissement d'éducation spéciale ou pris en charge au titre de l'éducation spéciale ; ou à ceux dont l'incapacité permanente est au moins égale à 50 % et qui sont admis dans un établissement, ou encore pris en charge par un service d'éducation spéciale ou de soins à domicile — sauf en cas de placement en internat, pris en charge intégralement par l'Etat.

(3) Ce complément est accordé à l'enfant obligé d'avoir recours à l'aide constante d'une tierce personne pour les actes ordinaires de la vie courante, ou à celui dont le handicap exige des dépenses d'un ordre de grandeur comparable.

(4) Complément accordé à l'enfant obligé d'avoir recours à l'aide quotidienne, mais discontinue, d'une tierce personne, ou à celui dont le handicap exige des dépenses équivalentes.

LES EXPULSÉS DE L'ÉTÉ

SELON une tradition désormais bien établie, les pouvoirs publics profitent de la trêve des congés payés pour prendre des décisions impopulaires, ou faire appliquer celles qui ont déjà été prises. Tandis que les Français bronzent sur les plages, les hausses se succèdent, de prix ou de cotisations sociales. Ces dernières semaines, un nouvel aspect a complété ces opérations d'été : l'expulsion de travailleurs immigrés des foyers, où les résidents font, parfois depuis plus de trois ans, la grève des loyers.

On connaît les motifs de cette action revendicative, qui porte principalement sur le montant des redevances, jugé trop élevé, et sur les conditions d'hébergement : locaux exigus, règlements intérieurs trop stricts, attitude jugée raciste de certains gérants. Cette longue grève des loyers n'entre que pour faible part dans le déficit d'exploitation des associations gestionnaires, en butte, elles aussi, à la hausse des prix. La Sonacotra prévoit pour 1979, indépendamment de la grève, un « trou » de 110 millions, pour un chiffre d'affaires évalué à 300 millions de francs (soit 37 % de celui-ci).

Ce n'est pas la première fois, assurément, que le pouvoir s'en prend aux travailleurs étrangers, et d'abord aux militants des foyers en lutte. On se souvient des expulsions du territoire ordonnées naguère, un week-end de Pâques, par M. Poniatowski. Mais les immigrés, qu'a inquiétés la tentative du gouvernement de faire voter avant les vacances les projets de loi Bonnet-Stoléru restreignant l'immigration, ont hésité cette fois en plus grand nombre à partir en congé, de peur de ne plus pouvoir, au retour, franchir les barrières administratives. Simultanément, les descentes de police se sont multipliées dans le métro, comme dans les foyers.

Dans presque toutes ces opérations, qu'accompagnent parfois des brutalités inutiles, le scénario est identique : les forces de l'ordre pénètrent aux premières heures du jour dans les foyers, s'emparent des affaires personnelles des résidents et les expédient dans un garde-meuble. Puis on ferme la chambre voire tout l'établissement — comme à Garges-lès-Gonesse où, depuis plus de cinquante jours, une partie des résidents campent dans un terrain vague. Il est aisé de constater que cette stratégie, appliquée progressivement dans divers départements, résulte souvent de décisions de justice vieilles de plusieurs mois.

L'opposition, et de nombreuses associations, ont réagi. M. François Mitterrand déclarait le 10 mai que les travailleurs étrangers ne sont pas seuls dans leur combat ; le 30 juin, il leur rendait visite à Garges-lès-Gonesse, comme l'ont fait également M. Michel Rocard et diverses personnalités syndicales. Mais que faire contre la loi ?

A Thionville, le maire communiste a réquisitionné les chambres vides d'un foyer : ses deux adjoints ont été molestés par la police. A Garges-lès-Gonesse, la municipalité de gauche, sollicitée dans le même sens, s'est déclarée incompétente devant la chose jugée, signifiée, exécutée. Les immigrés, eux, n'ont manifesté jusqu'ici leurs sentiments qu'avec timidité. Sauf à Dijon, où ils ont défilé pieds nus, une valise sur l'épaule, arborant une étoile verte à cinq branches. Un symbole qui devrait faire réfléchir.

Le marché de Rungis est-il un facteur d'inflation ?

par ÉMILE ARRIGHI DE CASANOVA (*)

LA question a été maintes fois posée depuis que, voici dix ans, les Halles de Paris ont été transférées à Rungis.

L'opération, qui apparut alors dans le monde du commerce comme une révolution, se solderait-elle, avec le recul du temps, par un échec économique ? Les observations qui suivent tentent, hors de toute polémique, d'apporter quelques éléments d'appréciation.

La consultation des indices apporte une première série d'indications. Ceux des prix de gros ont varié à Rungis entre 1970 et 1978 de 100 à 204 pour les fruits et légumes, 200 pour les produits laitiers, 170 pour les œufs, 236 pour les produits de la pêche et 191 pour les produits carnés, tandis que, pendant la même période, l'indice du coût de la vie variait de 100 à 208.

Les deux mouvements ont donc été d'ampleur comparable avec une tendance marquée à la décélération des hausses à Rungis au cours de l'année dernière.

Ces résultats seront controversés par ceux qui ne retiennent que les chiffres isolés découlant de vues instantanées. Ils n'en sont pas moins représentatifs de tendances qui ne peuvent être sérieusement contestées. Ils révèlent que le marché n'est pas neutre à l'égard de l'inflation. S'il ne l'élimine pas, il la modère.

Cette modération est, tout d'abord le fruit de la concurrence. Chaque secteur comprend des centaines d'entreprises, deux mille au total. Aucune n'est assurée de sa clientèle qui compare avant d'acheter. La concentration physique des grossistes dans des pavillons permet la comparaison. La cohabitation de plusieurs types de circuits ouvre les choix plus largement encore. Le marché, bien que de gros, ne donne aucun monopole aux grossistes traditionnels qui côtoient des grossistes en entrepôt, des producteurs venant vendre eux-mêmes leur récolte, des importateurs, des courtiers, des dégroupeurs.

L'ampleur de l'approvisionnement contribue d'ailleurs à aviver la concurrence. Une concentration urbaine aussi gigantesque, puisqu'elle groupe dix millions d'habitants, offre aux producteurs en quête de débouchés la garantie d'un écoulement quasi assuré. Le marché a acquis, de ce fait, la réputation de disposer d'une capacité d'absorption presque illimitée d'où, lorsque la production est abondante, le risque d'être saturé.

Seules des perturbations climatiques graves, prolongées et générales, comme ce fut le cas au début de l'année, sont susceptibles de tarir les arrivages de certaines denrées. Encore convient-il de ne pas négliger le rôle régulateur de l'importation et une autre forme de régulation, celle des achats de substitution offerts par le large éventail journalier des produits commercialisés : une centaine pour le seul secteur des fruits et légumes.

Clients allemands, suisses et niçois...

Par voie de conséquence, l'aire d'influence du marché s'élargit. Il attire, suivant les saisons et les produits, des acheteurs aussi éloignés que les poissonniers de la Côte d'Azur ou de l'Allemagne fédérale, les détaillants en fruits et légumes du Val-de-Loire, les restaurateurs de Genève. L'une des sociétés de magasins à succursales les mieux implantées dans le centre et le sud-est de la France trouve son compte à s'y approvisionner plutôt que sur les lieux de production proches de ses points de vente. Il sert, en outre, de plate-forme de redistribution pour des produits d'importation, notamment les produits de contre-saison en provenance d'Afrique ou d'autres latitudes tropicales. Il est ainsi le point de rencontre de flux commerciaux divers par leur origine et leur composition qui s'y ajustent du double point de vue du volume et des cours.

Ces constatations permettent-elles de fonder l'opinion que Rungis se borne à subir l'inflation et qu'il suffirait d'en extirper ailleurs les germes pour qu'il soit véritablement modérateur ? Semblable déduction pècherait par excès d'optimisme. En dépit de son rôle normalement réducteur de tensions inflationnistes, le marché n'est ni à l'abri des tensions qu'il subit, ni tout à fait capable d'éliminer celles qu'il sécrète. Trois domaines nous révèlent que ces deux risques mêlés ne peuvent disparaître d'eux-mêmes.

Le premier est celui de l'organisation du marché. Au temps des Halles, les pavillons étaient amortis de longue date, l'encadrement administratif était assuré par les préfectures de police et de la Seine, la charge de l'entretien, du nettoyage et de la voirie était supportée par la Ville de Paris.

A Rungis, la société gestionnaire assume l'annuité d'un peu plus de 800 millions d'emprunts contractés pour financer les équipements. La propreté du marché, l'évacuation des déchets, l'entretien des dizaines de kilomètres de voies routières et ferrées lui incombent. Elle est même contrainte d'accepter, parce qu'elle est démunie des moyens de l'empêcher, l'apport sur ses décharges de toutes sortes de produits de rebut venant de Paris et d'ailleurs et dont le traitement lui coûte plus de 3 millions de francs par an. Elle tient, à ces divers points de vue, le rôle d'une collectivité publique sans en avoir ni le statut juridique, ni les ressources fiscales, ni les compensations financières. Elle est, de surcroît, titulaire d'un bail de longue durée de bureaux surdimensionnés dont elle n'a pas l'usage et qu'elle n'a pu jusqu'ici que très partiellement sous-louer. Elle assure, dès lors, au propriétaire, une garantie de ressource indexée. Elle est, enfin, tenue, à l'expiration d'une concession trentenaire de durée bien modeste eu égard à la nature des immobilisations, de remettre à l'Etat, qui en devient propriétaire, des installations entièrement rénovées.

Pour couvrir ces charges, elle n'a que le recours à la majoration des redevances acquittées par les usagers du marché. Elle ne peut pourtant les relever que dans des proportions limitées sous peine de surcharger les entreprises et de peser sur les prix. Ce faisant, elle reste en deçà du niveau des dépenses et entretient un déficit chronique qui peut, à la longue, par le recours à l'emprunt, aggraver d'une autre manière les charges.

La réalisation de l'équilibre menée de pair avec la disparition rétroactive du déficit ne sont pas tâches faciles. La marge de manœuvre est étroite. Elle ne pourra s'élargir que si sont mieux distinguées les charges liées à l'objet du marché de celles assumées par transfert de responsabilités. Un protocole signé l'an dernier avec le Trésor traduit ce souci. Son exécution permettra de tester s'il est adapté à son objet. C'est à cette condition que le dilemme déficit ou inflation sera surmonté.

Trente entreprises en moins depuis dix mois

Mais l'inflation est à l'œuvre sur un autre plan, celui de la gestion des entreprises. Celles-ci sont, dans leur grande majorité, de dimensions moyennes et petites. Le transfert a été, voici dix ans, l'occasion d'un certain écrémage. Beaucoup de grossistes d'apparence ou d'occasion ont préféré l'indemnisation au déménagement. Faute d'un effort financier suffisant, la priorité a été finalement donnée au déménagement sur la restructuration. Accrochées à des tonnages modestes, périodiquement revigorées par des facilités bancaires, des entreprises se sont ainsi crues dispensées de regarder la vérité des comptes et des bilans. Or, la vérité économique est entêtée. Elle finit toujours par s'imposer. Aujourd'hui, les professionnels sont saisis par l'évidence que l'exploitation commerciale peut fort bien maîtriser la fonction de gros, mais que celle-ci ne peut être durablement exercée lorsqu'elle s'écarte de sa finalité. Aussi l'heure est-elle à la restructuration. A la demande du premier ministre, et dans la concertation entre la société gestionnaire et les organisations professionnelles, des mécanismes d'incitation volontaire au départ des uns et à l'extension corrélative des autres sont désormais en place. L'opération a commencé par le secteur des fruits et légumes où trois cent soixante grossistes se partagent encore la clientèle d'un peu plus de quatre mille acheteurs réguliers. Mise en œuvre voici dix mois, elle commence à faire sentir ses effets. Trente entreprises ont quitté le marché. 3 000 mètres carrés de surface ont changé de main. La contagion de l'exemple affecte d'autres secteurs qui sont prêts à s'engager dans une voie analogue. Si les gains de productivité escomptés se réalisent, l'inflation reculera à la mesure du recul des zones d'incapacité concurrentielle.

Un troisième domaine inflationniste ne saurait être sous-estimé : celui des relations des consommateurs avec le marché. Ces relations ne s'opèrent que par détaillants interposés. Le marché, en effet, ne met en présence que des professionnels. Il ne peut s'ouvrir aux particuliers, sous peine de créer des circuits parallèles générateurs de concurrence déloyale et désordonnée.

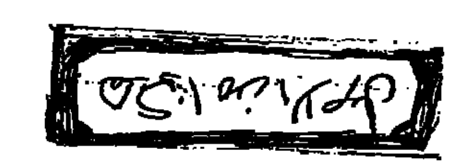
Il en résulte que le consommateur ignore le rôle économique du grossiste. Parce qu'il ne le rencontre jamais, il l'assimile à un parasite mangeur de marge sans contrepartie d'utilité. Il lui impute souvent les conséquences de ses propres erreurs de comportement. N'est-ce pas le cas lorsque la hausse d'un produit, loin de le dissuader d'acheter, l'incite à accroître la demande, ou encore lorsque, dédaignant le rythme des saisons, il réclame des produits de contre-saison que seuls peuvent produire les pays de latitude tropicale ?

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que le marché réponde en s'attachant plus à suivre qu'à corriger, sensible à une demande ou exagérément routinière ou brusquement imprévisible.

La situation est heureusement en train d'évoluer. Un ensemble d'initiatives convergent pour mettre à la disposition de l'opinion des informations régulières, recueillies, classées, exploitées à partir du marché. Depuis un an maintenant, les tonnages et les cours sont affichés chaque jour sur place. Le service des nouvelles du marché les enregistre et les diffuse dans les heures qui suivent. Des lettres de conjoncture donnent par quinzaine des prévisions et des explications. Plusieurs journaux ouvrent leurs colonnes aux spécialistes de la consommation. Il en va de même pour les temps d'antenne à la radio. Seule la télévision ne suit pas encore avec régularité le mouvement. Il ne faut pas désespérer, cependant, de la convaincre, notamment sa chaîne régionale, qu'en informant des millions de téléspectateurs sur les tendances du marché de gros du jour qui préfigurent la physionomie des marchés de détail du lendemain, elle aidera, par la puissance des commentaires en images, les consommateurs à se déterminer en toute connaissance de cause. Elle le fait bien pour la Bourse des valeurs, qui n'intéresse que quelques centaines de milliers de personnes.

(Lire la suite page 10.)

(*) P.-D. G. du marché de Rungis.



LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● NOUVELLE DIRECTION DE L'ENTREPRISE PERSONNALISTE ET COMPÉTITIVE.

Octave GELINIER.

Sous ce titre austère, le célèbre novateur, délégué général de la *Cegos, attaché depuis longtemps aux* drames (au sens grec) de l'entreprise, auteur, notamment, de *l'Entreprise créatrice* et du *Secret des structures compétitives*, évolue lui-même au gré du temps et des recherches, d'où cette somme, fruit massif de l'expérience tourmentée.

Trois phases ont marqué l'histoire récente de l'entreprise : la marchande, la classique industrielle et la nouvelle, propre à l'ère de la communication et de l'organisation segmentée.

Une brève sentence pourrait résumer ce volumineux ouvrage : « Traiter les gens comme des personnes. » L'attitude nouvelle, qui s'exerce tant vis-à-vis du salarié que du consommateur et s'inspire partout du « droit à la différence », résulte du triple progrès du revenu discrétionnaire (d'où apparition du consommateur actif), du niveau culturel et du souci de protection sociale. En outre, le double redéploiement nécessaire est facilité par le rôle de l'informatique et du *management*, dans la métrologie de la gestion.

A propos du salarié, ne sont prononcés les noms ni d'*auto* ni de *cogestion*, car l'auteur a le souci d'éviter les mots-ornières. Et, de même, le terme *marketing*, qu'il faut bien employer puisqu'il existe, doit concerner l'ensemble des rapports avec l'environnement que l'on fournit en produits ou en services. Il faut, ici comme ailleurs, se garder de vouloir tout court-circuiter et survolter ; l'homme sur le terrain n'est pas un automate.

Nous suivons ensuite les propos sur la stratégie : innovation, techniques, coûts, productivité, etc. Le plan glissant de cinq ans est vu avec faveur, mais de façon nuancée. L'attention est souvent attirée sur des cas concrets.

La troisième partie traite de l'organisation générale de l'entreprise, assise sur les principes exposés : multiples recommandations sur ce qu'il faut faire, ou ne pas faire, sans rigidité cependant (directoire ou non directoire, etc.). Après le contrôle financier et les services d'audit, nous croyons ingénument tout savoir ou tout au moins avoir tout vu, n'oubliant pour la bonne bouche que l'informatique, dont le coût de revient diminue d'année en année, ce qui n'exclut pas, est-il montré, le risque de sérieuses erreurs.

La devise de l'entreprise : « Fournir ce qui plaît aux hommes. »

★ Editions Hommes et techniques, Paris, 1979, 24 cm., 396 pages.

● LE MIMÉTISME TECHNOLOGIQUE DU TIERS-MONDE.

Denis-Clair LAMBERT.

Le sous-titre est plus explicite encore : « Plaidoyer pour le recours à des techniques intermédiaires et différenciées. » Une longue observation, *particulièrement en Afrique* du Nord, au Mexique et en Colombie, a conduit le professeur lyonnais à dénoncer l'unicité des techniques, sous l'effet de puissants courants. Alors que tant de pays affirment que leur socialisme est « bien de chez eux », le matériel et le reste à sa suite s'uniformisent, en dépit de la diversité des besoins, des climats, des richesses, de l'environnement, de la densité, des cultures.

Dangereuse de divers points de vue (l'auteur a eu la discrétion de ne pas *citer le chah* d'Iran), cette négation de l'identité nationale répond à un si puissant amour-propre que, tels les enfants convoitent les objets des grandes personnes, les peuples jeunes refusent les matériaux et les méthodes plus conformes à leurs besoins, *même de transformation*. Et c'est ainsi que le souci affirmé d'autonomie scientifique les conduit naïvement, même la Chine et l'Algérie, à une dépendance de plus en plus accentuée et que le nationalisme s'avère curieusement destructeur de *richesses nationales*. Poussés par leurs intérêts propres ou happés dans le même engrenage, les pays riches ne font rien, d'ailleurs, pour suggérer une autre voie.

Dans les trois parties et particulièrement dans la partie « écologique », comme il se doit, revient, à chaque pas, cette opposition entre la personnalité et la chaîne autoforgée. Et quand les paysans eux-mêmes échappent à la routine traditionnelle, c'est pour passer de *Jour de fête* à *Play Time*, dans un carrousel sans pitié.

Mieux traitée dans les faits, comme il est normal, que dans l'interprétation, la démographie apporte des exemples de plus, car autant la jeunesse et la croissance sont générales, autant la *densité* varie d'un pays à l'autre ; et ce sont les populations les plus clairsemées qui gaspillent ou détruisent la terre. Il faut partout chercher à augmenter le rendement de la *terre* plus que celui de l'homme.

Et la ritournelle se poursuit, sous nos yeux quelque peu contrits, mais jamais lassés, avec la mythologie des techniques de pointe, les kystes technologiques, la fascination du sophistiqué, le drame de l'irréversibilité.

Annexe statistique (la France achète loin et vend près) et bibliographie où pourraient être ajoutés les noms de R. Dumont, E. Naraghi, Samir Amin, car il y a des précédents, très variés ceux-là.

★ Economica, Paris, 1979, 24 cm., 175 p.

● ÉCOLOGIE, ÉCONOMIE ET PLURIGESTION.

Jacques FONTANEL.

Née dans les tourments et les tourmentes de la croissance contrariée, l'écologie a grandi au gré des initiatives, des sentiments et des révoltes, sans doctrine positive, jusqu'ici ; mais une attitude de refus ne suffisant pas, c'est tout l'ordre social qui est remis en question.

Excellente présentation initiale des diverses écoles écologiques, à peine un peu affaiblie par la complaisance, non certes à l'égard mais à l'occasion de l'écologie réactionnaire : le retour à la terre fut l'idée de Méline et non de Hitler. Il faut aussi une certaine ingénuité pour trouver « curieux » que les apolitiques penchent vers la majorité parlementaire actuelle.

La nature est-elle vraiment mieux respectée dans les propriétés publiques que dans les privées ? Un *bilan serait* à dresser, mais d'autres questions, plus amples, plus riches d'espoir ou d'angoisses, nous attendent.

Et nous attendons, nous-mêmes, dans la crainte et l'espoir, également : ces solutions que tant de doctrinaires *nous* refusent, *nous les* voyons ici bien déployées, le courage l'emportant cette fois sur le verbe. Sans abandonner complètement Illich, ni Rousseau, ni, bien sûr, René Dumont, le maître de Grenoble s'engage résolument dans les barbelés des *institutions*, sans chercher à escamoter les contradictions entre les objectifs et les idéaux. Que le système soit pleinement socialiste, décentralisateur, plurigestionnaire, nous le pensons bien. Seulement, en avançant plus encore, nous retrouvons de vieilles idées de Rodbertus *ou* des anarchisants sérieux, lesquelles doivent finalement s'accommoder de planification et de suppression des stimulants matériels. La peur de faiblir devant l'obstacle l'a emporté.

Une ébauche de comptes nationaux, quelques données concrètes et chiffrées seraient maintenant les bienvenues. La santé publique, par exemple, semble ici aller de soi, elle absorbe aujourd'hui 10 % du revenu, tout en exigeant un large soubassement économique.

A travers ces audaces, délassements et lancements, deux lacunes importantes : la voiture individuelle est singulièrement épargnée ou n'est touchée que très discrètement. « Le refus d'importation des produits polluants » comprendrait-il le pétrole ?

Plus inquiétante encore est la nonconnaissance des rudiments de la démographie. C'est ainsi qu'est dénoncée naïvement la duplicité des pays riches qui préconisent, chez eux, le « populationnisme » et, chez les autres, le malthusianisme. Ne pas *distinguer la lutte contre la vieillesse* et la lutte contre la famine est un état... disons, perfectible et provisoire.

Dans l'ensemble, lecture remuante, troublante, de grand intérêt.

★ Editions Entente, Paris, 1979, 20 cm., 207 pages.

● EFFICACITÉ DE L'INVESTISSEMENT. CROISSANCE ET FLUCTUATION.

Jean-Luc GAFFARD.

Depuis trente-cinq ans, les voraces théories de la croissance ont quelque peu englouti un certain nombre de problèmes dont le but était d'isoler tel ou tel *facteur de production*. C'est surtout l'efficacité de l'investissement, c'est-à-dire l'escompte du futur, que met ici en question le maître de Strasbourg. Etant irréversible, la décision d'investissement comporterait une discontinuité, si *elle n'était permanente*. L'investissement peut être classiquement inspiré par une perspective de profit ou de demande effective, le second mobile étant plus affirmé, en situation de monopole.

Dans une première partie, l'efficacité de l'investissement est vue à travers la croissance sans obstacles. Après une attention particulière aux modèles à génération de capital (W. Salter, N. Kaldor et J. Mirlees), puis à l'effet de structure, viennent les inévitables Harrod et Domar, dans la ligne keynésienne et leur concept de déséquilibre permanent, résultant de la différence entre le taux de croissance effectif et le taux de croissance « nécessaire », qui assurerait la réalisation des plans de toutes les entreprises. Il y a, en fait, alternance constante entre situations de tension et d'apparente surproduction.

La seconde partie pose la question de l'efficacité de l'investissement, dans une économie de répartition *fluctuante. Nous retrouvons* N. Kaldor, selon lequel l'analyse keynésienne permet d'étudier soit la répartition, soit l'emploi, mais non les deux ; mais sa propre analyse est jugée ici trop globale.

Nous commencions presque à nous inquiéter, quand nous voyons apparaître les deux « frères implacables », anciens rivaux, l'inflation et le chômage. Il faut, non seulement, rejeter l'hypothèse classique de perfection de l'information (qui y croit ?), mais reconnaître la rigidité des prix dans le sens de la baisse. Dans ces conditions, toute aggravation d'un déséquilibre structurel entraîne une augmentation du chômage et de l'inflation, tous les deux compères désormais. Des exemples auraient ici été les bienvenus.

Plus originale est la théorie de S.C. Kolm sur l'inflation de productivité, mais, cette fois encore, la rigidité est, si l'on peut dire, solide au poste. L'inflation joue alors le rôle d'une correction, presque au *sens de punition*, qui permettrait de redonner sa chance à l'investissement à base de profit.

Nous en venons enfin aux effets de la croissance sur le développement. Que la stabilité des organisations rende permanents les *déséquilibres de structure* est une conclusion dont nous aurions aimé faire une base de départ. Ricardo s'est alors éloigné sur la pointe des pieds...

★ Editions Cujas, Paris, 1978, 21 cm., 234 pages.

● UN NOUVEAU CONCEPT DE POLITIQUE ECONOMIQUE. L'INCITATION.

Suzanne QUIERS-VALETTE.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. » Voire ! Nous voudrions *bien le voir*, ce pauvre Boileau, *sur* le concept de l'incitation. Le terme ne se trouve pas dans les dictionnaires économiques et sa présence en sociologie n'arrange guère les choses. Comme bien souvent, le sens, quelque peu tiraillé au début, appparaît bien *à l'usage, au champ des exemples*, bien sûr. Dès le début d'ailleurs, nous apprenons que les actions méritant ce nom ont éclos surtout pendant les années 60, les « glorieuses » de Jean Fourastié.

L'ouvrage a été écrit après une *série d'entrevues* avec dix *universitaires* et dix hauts fonctionnaires, parmi lesquels Raymond Barre, Jean Delors, J. Ripert, alors directeur de l'INSEE, et J. Saint-Geours. Les réponses ne sont données qu'anonymement, sous forme statistique. Les lecteurs intéressés *peuvent*, à *leur tour*, s'exercer, en hors-d'œuvre, au questionnaire, donné lui aussi en tête de volume, composé de questions fermées et de questions ouvertes.

Trois parties qui, comme il arrive souvent, ont un peu de mal à se *séparer franchement*. Dans la première, consacrée surtout à la théorie, nous faisons connaissance, au-delà du tandem carotte-bâton, avec quelques types d'incitations, mesures générales, obligations, aides, dissuasions, facilités.

Vient ensuite, en deuxième partie, l'analyse approfondie de deux incitations, qui ont dû, en leur temps, faire passer des nuits blanches aux inspecteurs des finances : l'indemnité viagère de départ des agriculteurs (les intéressés âgés ont été entendus) et la déductibilité (du revenu) des primes d'assurances sur la vie.

Ce sont ensuite des développements typologiques et des propositions pour une méthode en politique économique.

En conclusion, est débattu l'avenir de la politique incitatrice et des « stratégies » nouvelles, politique qui semble *a priori* ne convenir qu'à un certain type de croissance, mais qui peut s'adapter à une croissance dite ralentie, en attendant, est-il annoncé, sans précision, ni [illegible] l'âge de l'action directe.

En annexe, liste chronologique des incitations.

Une lecture riche, sans artifice.

★ Hachette, Paris, 1978. Collection dirigée par Jean Ibanès, 22 cm., 240 p.

LES ALÉAS DE LA LOI D'ORIENTATION DES HANDICAPÉS

(Suite de la page 9.)

Enfin, la modification de la situation des familles percevant à la fois l'allocation spéciale de l'aide sociale et l'allocation aux handicapés mineurs (au total 15 % + 44 % = 59 % de la base mensuelle des allocations familiales) s'explique par une « *meilleure modulation de l'aide en fonction de la gravité du handicap* » : 32 à 80 % de la base mensuelle selon l'importance du besoin d'assistance quotidienne.

Les critiques émises par les associations de handicapés concernent notamment les conditions d'attribution de l'allocation différentielle. Selon la Fédération des mutilés du travail, la référence faite à l'évolution de la base mensuelle de calcul des allocations familiales pour réévaluer cette allocation différentielle entraîne « *une certaine régression, car les allocations les plus importantes servies sous l'ancienne législation étaient revalorisées en fonction du taux de revalorisation des rentes d'accidents du travail, solution nettement plus favorable parce que fondée sur l'augmentation générale des salaires* ». Les associations craignent surtout que l'allocation différentielle, au bout de plusieurs années, *ne diminue* progressivement.

Deuxième critique : l'allocation, qui est soumise à un plafond de ressources, sera définitivement supprimée en cas de dépassement de ce plafond. Autrement dit, la personne handicapée qui, occasionnellement, aura acquis par son travail des ressources supérieures au plafond, verra son allocation différentielle irrémédiablement supprimée même si, par la suite, ses ressources sont fortement diminuées.

Pour les adultes : une simplification

Pour les adultes handicapés, le nouveau régime apporte une simplification du système d'allocations, qui se réduit à deux prestations : l'allocation aux adultes handicapés, servie comme une prestation familiale, et l'allocation compensatrice de l'aide sociale, pour le remboursement partiel des charges de tierce personne et des frais professionnels supplémentaires liés aux handicaps. Le nouveau régime comporte aussi la suppression de l'obligation alimentaire pour les prestations en nature, ou en espèces, de l'aide sociale et institue une garantie de ressources pour les travailleurs handicapés, portant la rémunération de 70 à 130 % du S.M.I.C. selon le milieu de travail. Au 31 décembre 1977, l'allocation aux adultes handicapés représentait 1 762 millions de francs pour 176 000 bénéficiaires ; l'allocation compensatrice représentait 1 213 millions de francs pour environ 120 000 bénéficiaires. La garantie *de ressources* concernait, en 1978, quelque 35 000 bénéficiaires, pour un coût global de 485 millions de francs.

La comparaison des ressources brutes reste assez théorique, compte tenu des modalités de *prise en charge de l'hébergement* en foyer et en foyer-logement, qui font éventuellement intervenir les prestations en nature de l'aide sociale et garantissent un minimum de ressources disponibles après paiement des frais d'hébergement et d'entretien. Ainsi corrigées, les situations des principales catégories de handicapés adultes apparaissent malgré tout très diverses :

● *DANS LES C.A.T.* — Pour les travailleurs gravement handicapés placés dans les centres d'aide par le travail (C.A.T.), le nouveau régime de garantie de ressources et d'allocation aux adultes handicapés se traduit, par rapport au régime antérieur (salaire plus allocations de compensation éventuelles) par une progression des ressources « *pour plus de 90 % des intéressés* », selon le secrétariat d'Etat à l'action sociale, qui affirme que le gain peut aller jusqu'à 1 000 F par mois et porter la rémunération à 2 000 F par mois, ce qui n'est tout de même pas un pactole ! En revanche, les travailleurs handicapés qui pouvaient prétendre à un salaire de base supérieur à 25,70 % du SMIC et bénéficiaient de l'allocation de compensation de l'aide sociale (5 à 10 % des travailleurs en C.A.T.) peuvent voir leurs ressources brutes diminuer. Cependant, la réduction constatée porte sur des ressources totales supérieures à 105 % du SMIC (alors que le salaire de base est toujours inférieur à 30 % de ce dernier) et le jeu du minimum de ressources laissées à la disposition des handicapés en hébergement complet ou en foyer-logement se traduit, dans tous ces cas, par une amélioration des *ressources disponibles* (*de 200 F* à 300 F mensuels) correspondant, dans certains cas, à un doublement. D'autre part, il existe une allocation compensatrice pour frais professionnels, allouée aux handicapés présentant un taux *d'incapacité supérieur à 80 %*, dont le montant, au 1er janvier 1979, varie, selon les frais engagés, de 11 281 F à 22 576 F par an.

● *DANS LES ATELIERS PROTEGES.* — Pour les travailleurs handicapés en ateliers protégés, le nouveau régime améliore, jusqu'à les doubler, les ressources de ceux qui ne pouvaient prétendre à l'allocation de compensation et garantit à peu près le niveau de rémunération antérieur pour les bénéficiaires de l'ancienne allocation de compensation au taux le plus faible. Mais ceux qui la percevaient au taux maximal voient leurs ressources du travail légèrement diminuées, toujours à un niveau compris entre 118 % et 120 % du SMIC (2 220 F à 2 350 F par mois). En 1977, on estimait que 80 % de travailleurs en ateliers protégés percevaient une rémunération inférieure à 80 % du SMIC ; 7 % seulement bénéficiaient d'une rémunération dépassant le SMIC.

● *EN MILIEU ORDINAIRE.* — Pour les travailleurs handicapés *en milieu ordinaire* de production, des constatations analogues peuvent être faites dans ce cas. Cependant, l'hébergement en foyer-logement occasionne une amélioration des ressources disponibles d'environ 200 à 400 francs par mois (pour un plafond de 1 500 francs par mois). Mais l'aide de l'Etat, par le jeu de la garantie de ressources, n'est plus accordée au-delà d'un salaire de base de 130 % du SMIC.

Les associations de handicapés soulignent, bien sûr, l'insuffisance des prestations, notamment des allocations aux adultes handicapés, désormais servies par les caisses d'allocations familiales. Un travailleur handicapé, même s'il a reçu une excellente formation professionnelle spécialisée, doit se satisfaire souvent d'un salaire inférieur à celui des ouvriers les plus mal payés. Les mêmes associations critiquent le fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, qui risquent de n'offrir qu'« une parodie de concertation » où l'on donnera plus d'importance à des arguments « techniques », voire « technocratiques », qu'à la discussion avec les premiers intéressés, qui sont les handicapés.

Quelle insertion ?

Les organisations de défense des handicapés mettent en cause, surtout, la finalité du travail protégé et les conditions de l'insertion professionnelle des personnes capables d'exercer un métier. Il y a en France plus d'un million de personnes handicapées en âge de travailler : 300 000 seulement sont réputées inaptes au travail ; 50 000 travaillent en milieu protégé (ateliers protégés, centres d'aide par le travail et secteur protégé agricole) ; plus de 500 000 ont un emploi en milieu ordinaire, mais beaucoup sont loin d'avoir réussi cette insertion : environ 300 000, aptes au travail, ou l'ayant été, n'ont pas trouvé d'emploi et se sont résignées à devenir des assistés sociaux.

Quant aux ateliers protégés, ils sont considérés désormais comme des entreprises industrielles ordinaires, soumises aux lois du marché. Souvent, remarquent les handicapés, des impératifs financiers conduisent les gestionnaires de ces établissements à trouver des palliatifs pour équilibrer *leur gestion. Par* exemple, par la création de sections de C.A.T. pour faire payer par l'aide sociale ce que le ministère du travail refuse, et par des demandes tous azimuts de subventions de fonctionnement auprès des municipalités, des conseils généraux et des collectivités locales.

La loi d'orientation prévoit un développement du travail protégé « *dans le but d'aider ceux qui ne peuvent pas, du fait de leur handicap, travailler, temporairement ou durablement, dans le milieu normal* ». Mais elle permet aussi la création d'ateliers de ce type dans l'entreprise même. La première demande de ce genre émanait de la société Sacilor, qui voulait ainsi reconvertir un centre de travail adapté dont la mission était de reclasser dans l'usine sidérurgique, après quelques mois de passage dans ce centre, les travailleurs handicapés, et d'abord les victimes d'accidents du travail. Aujourd'hui, ces mêmes travailleurs n'ont d'autre perspective que d'attendre leur retraite et figurent généralement sur les listes des futurs licenciés... Aux yeux de la Fédération des mutilés du travail, la création d'ateliers protégés en entreprise *risque* d'être « *une nouvelle tentative pour pallier partiellement les suppressions d'emplois* ».

Quant à l'insertion professionnelle en milieu normal de travail, elle est surtout connue des employeurs par l'obligation qui leur est faite d'utiliser 10 % de mutilés de guerre et de travailleurs handicapés, *obligation* contrôlée par l'envoi d'une déclaration annuelle. La procédure de réservation d'emplois aux bénéficiaires a *été modifiée cette* année. C'est désormais l'entreprise qui choisit les emplois, ce choix devant être approuvé par l'administration.

Certes, l'octroi d'aides financières accrues en faveur des employeurs qui aménagent des postes de travail pour les handicapés et la possibilité de réserver eux-mêmes les emplois pour lesquels ils peuvent embaucher des handicapés constituent des mesures intéressantes. Mais le problème est plus vaste.

Même au temps de l'expansion et du plein emploi, chaque année 35 % seulement des quarante mille handicapés demandeurs d'emploi trouvaient à s'embaucher. Dans la situation présente, où le marché de l'emploi se rétrécit, les personnes handicapées aptes au travail, qui ne représentent que 2 ou 3 % du flux des demandeurs d'emploi, restent sur le carreau à raison des deux tiers. Pour ceux-là, la loi d'orientation n'a rien prévu...

JEAN BENOIT.

LE MARCHÉ DE RUNGIS EST-IL UN FACTEUR D'INFLATION ?

(Suite de la page 9.)

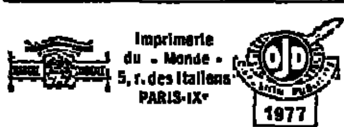
Cette information recoupera celle qu'il appartient aux associations de consommateurs de diffuser à leurs membres et à l'opinion. Le marché a engagé le dialogue avec elles. Pour répondre au vœu du premier ministre et du ministre du commerce, un comité de liaison a été créé, au sein duquel toutes les associations agréées sont conviées et peuvent périodiquement juger sur place et sur pièces.

Ainsi s'organise progressivement un « pouvoir consommateur » conçu non comme l'expression d'une hargne impuissante, mais comme le partenaire du « pouvoir commerçant ». L'équilibre, sans lequel la concurrence perd son rôle régulateur, ne peut qu'y trouver son compte. Cette évolution devrait normalement aboutir à la liberté des prix promise mais incomplètement réalisée. La hardiesse de cette décision ne serait qu'apparente car, là où sont réunies les conditions du refus d'acheter, mieux vaut faire confiance à l'ajustement modérateur du marché qu'à la pesée arbitraire et le plus souvent illusoire de la réglementation.

En définitive, le marché est par fonction anti-inflationniste. Si les résultats enregistrés ne le prouvent qu'imparfaitement, ils sont loin d'être décourageants. Les moyens de les améliorer sont, pour la plupart réunis. La réussite n'est pas hors de portée. Elle est affaire de volonté autant que de technique.

ÉMILE ARRIGHI DE CASA...OVA.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



red Sauvy

DES HANDICAPES

Le Monde

culture

Festivals

« PARSIFAL » A ORANGE

La nuit la plus longue des Chorégies

On a bourré au maximum l'immense amphithéâtre, pallié la destruction des âges par des gradins en bois, vendu les marches d'escalier, rempli le parterre derrière l'orchestre et refusé on ne sait combien de places ; jamais, peut-être, le Théâtre antique d'Orange n'avait suscité un tel engouement pour sa nuit la plus longue : commencé à 22 h. 15, *Parsifal* s'est achevé à 3 h. 15 et la plupart des spectateurs venus de toute la région à la ronde n'auront pu regagner leur lit avant 5 heures du matin.

Le fait brut est là et il est d'importance : dix mille spectateurs environ auront vu *Parsifal*, et souvent pour la première fois. Il y avait, bien sûr, des habitués de Bayreuth et de l'Opéra de Paris, mais aussi une forte proportion de gens qui ne voient d'opéras qu'une fois par an, à Orange. Ce phénomène de masse justifie que Jacques Bourgeois et Jean Darnel tentent de réunir les plus belles distributions aujourd'hui possibles, comme ce fut le cas samedi.

Dans la pénombre, la foule sur les gradins circulaires semble elle-même une prodigieuse mise en scène de communion, autour de l'orchestre, quand s'élève le thème du Graal et la ferveur plus musicale que religieuse, le silence impressionnant, ne se démentiront pas au cours de cette veillée où le mistral lui-même retint son souffle. Le dispositif scénique est sobre : une grande croix de gazon dont la branche principale s'enfonce dans la porte centrale (dominée par la statue d'Auguste) d'où sortiront les processions des chevaliers. De beaux éclairages chinés, verts ou rouges, font un décor de lumière et la projection de lignes d'architecture *romane* sur le mur suffit à suggérer Montsalvat.

Mais quel plus beau « décor » rêver pour cette musique contemplative que le jeu et la voix de Martti Talvela, Gurnemanz géant qui parcourt la longue scène comme une demeure mystique et maudit autant qu'il raconte l'aventure intérieure et les drames de sa confrérie, avec ces gestes nobles et familiers, cette voix humaine et profonde où tous les sentiments se peignent à la surface de ce timbre chaleureux, d'une égalité parfaite. Kundry est là aussi, présente dans ses cris de bête blessée, ce jeu de la femme sauvage qu'impose Léonie Rysanek avec sa grande dimension dramatique. Et Parsifal, le chaste fol, ne comprenant rien de ce qui arrive, dont René Kollo accuse un peu trop le côté ingrat et buté.

Les scènes du Graal ne sont peut-être pas tout à fait à la mesure de la majestueuse musique ; d'abord parce que les lauriers et les épées d'argent, les robes et les chasubles bleu ciel des chevaliers, aux monogrammes tarabiscotés, relèvent d'un goût détestable ; ensuite parce que les mouvements de foule, bien ordonnés par le metteur en scène August Everding, n'atteignent que rarement à cette évidente beauté qui jaillissait comme spontanément des groupes façonnés par Wieland Wagner et restent un peu mornes et passifs.

Peut-être est-ce aussi que Siegmund Nimsgern, malgré sa voix ferme mais sans rayonnement, ne parvient pas à imposer le personnage tragique d'Amfortas, le prêtre blessé, image de la faiblesse et de la détresse humaines. En revanche, l'apparition de Titurel (Victor von Halem), sa voix et son visage terreux, produisent un effet assez saisissant.

Au deuxième acte, les costumes des filles-fleurs, à peine moins « cocottes » qu'à l'Opéra de Paris, détendent l'atmosphère et leurs chants enjôleurs confirment la qualité des chœurs de l'Opéra de Munich, dirigé par Wolfgang Baungart, jusqu'à ce que s'élève l'appel de Kundry. L'œuvre atteint alors à sa plus grande dimension. Si la voix de Léonie Rysanek n'a plus le bouillonnement de vie de sa Sieglinde des années 50, c'est avec une prodigieuse noblesse qu'elle exprime le double attrait sensuel et sacré qui l'attache intensément à Parsifal, au risque de les faire tous deux rouler dans l'abîme. Et la musique flamboie avec éclat sur les lèvres de cette grande tragédienne, malgré un certain manque de consistance de René Kollo, d'ailleurs superbe vocalement, mais parvenant mal à incarner la métamorphose de son personnage. On signalera pour mémoire le Klingsor de Wolfgang Probst, habillé de couleurs criardes, dont la voix vieille et tremblotante ne correspond guère à celle du chevalier d'enfer.

Au troisième acte, Talvela, Rysanek et un Kollo au jeu plus inspiré malgré son bouclier étriqué, son casque de boxeur à l'entraînement et sa plaque brillante devant le bas-ventre, interprètent, avec autant de simplicité que de mysticisme contemplatif, la scène merveilleuse du retour et de l'investiture de Parsifal.

Mais, plus encore, la musique parle d'elle-même, et l'interprétation de l'Orchestre de l'Opéra de Munich, dirigé par Wolfgang Sawallisch atteint à son sommet. Tout au long de la soirée, sans rechercher les profondeurs fabuleuses de Knappertsbusch, Sawallisch nous a captivés par cette continuité, cette intensité du flux musical, cette transparence du lyrisme, qui, parfois, s'apparentaient à la musique de chambre. Peu connu des mélomanes français, trop pris par la surabondante activité de l'Opéra de Munich pour multiplier les enregistrements, il nous a rappelé, samedi, qu'il était l'un des grands chefs de ce temps. Et l'Opéra de Munich, venu à Oérange en corps constitué, mérite les mêmes éloges, quoique son intendant August Everding ait prouvé une nouvelle fois que ses mises en scène solides ne peuvent prétendre au génie. Mais cela importe finalement fort peu au regard de cette splendide interprétation, qui restera un des sommets des Chorégies d'Orange.

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. — Signalons que l'initiative de donner une semaine continue de manifestations, grâce à Radio-France, entre les deux grands week-ends du Théâtre antique, a été un plein succès : salle comble pour des concerts superbes, tels que le programme Purcell, le récital Zylis-Gara ou les cantates de Bach jouées par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction de Ralf Welkert.

■ ERRATUM. — Dans notre information sur l'acquisition par l'Etat d'un ensemble de souvenirs et d'objets d'art destinés à être réunis dans un musée napoléonien (« le Monde » du 10 août), c'est par erreur que nous avons écrit que le prince Napoléon, fils du prince Victor, qui avait épousé Clémentine de Belgique, la fille de Léopold II, était le petit-fils du roi Jérôme, frère de l'empereur Napoléon. Il est son arrière-petit-fils.

LETTRES

La mort de Gilbert Cesbron

Témoin d'abord

(Suite de la première page.)

Ces questions pratiques, que la vie s'entête à nous poser dans les parloirs d'hôpitaux ou de prison, et que les prêtres ont abandonnées aux radios périphériques, les lecteurs faisaient confiance à Cesbron pour les aider à les résoudre, parce qu'ils le sentaient à l'écoute des seules considérations du cœur, libre de toute doctrine, solitaire, inclassable, hérétique à sa façon ; et renseigné sur le terrain.

Le journaliste de radio et le responsable du Secours catholique s'imposait discrètement d'approcher, de soulager, la souffrance des éprouvés. On croit savoir qu'il a vécu sa longue maladie avec un acquiescement admirable à ce qu'il pensait être la volonté de Dieu.

Quelque cinquante romans, des essais et des centaines d'articles, dont beaucoup dans nos colonnes, témoignent de sa curiosité devant les aspects les plus variés du monde contemporain, et de sa passion d'y concilier justice et charité.

Il va manquer, sur notre siècle en mal d'absolu, ce regard penché de franciscain authentique et brûlant.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

[Né à Paris en 1913, Gilbert Cesbron a fait ses études au lycée Condorcet et à l'Ecole des sciences politiques. En 1935, il renonce à présenter le concours du Conseil d'Etat, qu'il préparait avec Michel Debré, et il entre au Poste parisien, où il appelle notamment le fantaisiste Pierre Dac. Après la guerre, et jusqu'en 1972, il dirige les programmes de Radio-Luxembourg. Visiteur bénévole des hôpitaux et des prisons, il devient, en 1972, secrétaire général du Secours catholique.

Lauréat du Prix de Monaco en 1962, et de la Ville de Paris en 1978, il n'a remporté aucun des prix littéraires d'automne et a échoué à l'Académie française en 1963.

Ses quelque cinquante romans évoquent autant de problèmes d'époque : *Les saints vont en enfer* (1952), *Chiens perdus sans collier* (1954), *C'est Mozart qu'on assassine* (1966), *Et moi aussi je vous aimais* (1977). Citons encore : *la Souveraine* (1950), *Vous verrez le ciel ouvert* (1956), *Il est plus tard que tu ne penses* (1958). Dans *Ce qu'on appelle vivre* (1978), il s'est expliqué sur le sens d'une existence dont le moindre geste ou mot traduisait l'engagement religieux.]

« Un chrétien qui écrit »

Souvent présenté, avec condescendance, comme un écrivain « à thèse », Gilbert Cesbron avait cependant le grand mérite de ne pas séparer son œuvre de sa vie, ni sa foi chrétienne de ses écrits. S'il récusait le label d'« écrivain catholique », c'est parce qu'il se méfiait du prosélytisme et se considérait plutôt comme « *un chrétien qui écrit des livres pour aider les autres à vivre* ».

Se qualifiant lui-même d'« *être de souffrance et de désespoir, que seule la foi a sauvé du suicide* », Gilbert Cesbron ne s'est pas contenté d'exorciser ses angoisses par la plume. Discrètement, il s'est efforcé de mettre en pratique les « huit paroles pour l'éternité » (les Béatitudes, thème de son dernier livre) qui résument la foi chrétienne.

Enfant choyé de parents riches, il méprisait l'argent et consacrait une partie des bénéfices importants que rapportaient ses romans à aider autrui. Très sensible à la souffrance humaine, il se dévoua aux plus déshérités : il se rendait régulièrement à l'hôpital de la Salpêtrière pour s'entretenir avec les malades incurables — il les appelait les « sans-espoir », — et il fut aussi un visiteur régulier des prisons.

La charité n'était pas pour lui une notion abstraite, et lorsqu'il est devenu, en 1972, secrétaire général du Secours catholique, Gilbert Cesbron déclara, au *Monde* : « *Chez nous, chaque franc est sacré, chaque minute aussi. Chaque franc, parce que souvent des donateurs pauvres envoient leurs modiques économies pour soulager plus pauvres qu'eux. Chaque minute, parce que, dans toutes les catastrophes, la rapidité de la réaction importe autant que la nature du secours dispensé.* »

Il quitta le Secours catholique un an plus tard, pour raisons de santé. Dans la maladie qui devait l'emporter — un des cancers les plus douloureux, — il a montré la même force d'âme en acceptant la lucidité jusqu'à la fin. Tous les jours, depuis des années, Gilbert Cesbron écrivait quelques lignes d'un livre sur la mort : cela caractérise parfaitement cet homme entier, où l'écrivain, le chrétien et l'homme tout court se sont exprimés sans partage sur la condition humaine.

ALAIN WOODROW.

Cinéma

La vocation historique des « Cahiers de la cinémathèque »

Le cinéma italien des années 10-20, avec ses reconstitutions historiques, ses films sentimentaux où des « dive » frénétiques se roulaient sur des peaux de tigres, est, à travers les travaux de divers historiens, resté marqué d'un sceau mythologique. Pris en charge par le fascisme, le cinéma, en Italie, devait se mettre, ensuite, au service de l'idéologie d'Etat, avant la grande transformation apportée, à la fin de la deuxième guerre mondiale, par le mouvement néo-réaliste.

Les Cahiers de la cinémathèque, revue trimestrielle éditée à Perpignan, réalisée avec la collaboration de la cinémathèque de Toulouse, ont consacré au cinéma muet italien un numéro double qui, divisé en trois parties : histoire, esthétique, documents, représente actuellement l'étude la plus exhaustive qu'on puisse trouver. A une époque où l'on aurait plutôt tendance à n'obéir qu'aux phénomènes de mode (la « comédie italienne », par exemple, acclimatée en France depuis quelques années, mais sans qu'on ait jamais tenté un examen d'ensemble ; à présent, c'est le reflux, on la dédaigne), la revue que dirige Marcel Oms dans le Midi prend le risque de publier un ensemble de textes qui ne devraient intéresser qu'un public restreint. Mais ne faut-il pas, justement, revenir à l'histoire, en se détachant d'une actualité capricieuse et souvent brouillonne, pour faire revivre un passé économique, artistique, culturel, qui doit être nécessairement relié au présent ? Les jeunes cinéphiles de nos années 70 sont, dirons-nous, des cinéphiles immédiats, connaissant surtout ce qu'ils ont découvert à partir de leur adolescence, et pas toujours aussi curieux qu'il le faudrait.

Dans *les Cahiers de la cinémathèque*, selon un projet global assuré par Jean A. Gili, qui a fait appel à de nombreuses collaborations de critiques et historiens transalpins, le cinéma muet italien apparaît comme une période fondamentale de l'hisoire du cinéma en Europe. Et, comme il n'y a jamais coupure franche entre les « époques », un article de Gian-Piero Brunetta vient, à point, montrer comment le processus de fascisation a commencé, dans l'industrie cinématographique et les films muets des années 20, qu'après la grande flambée des années 10 on avait toujours eu tendance à méconnaître.

En fait, ce numéro de revue, parfaitement construit, mis en pages, illustré, est un véritable ouvrage historique, preuve que tout ne vient pas forcément de l'édition parisienne, aujourd'hui plus portée (à quelques exceptions près) vers les biographies et mémoires de vedettes pour lesquelles il existe un marché, semble-t-il, sans risques.

Le mélo : un genre qui savait attirer les foules

Le numéro suivant des *Cahiers de la cinémathèque*, qui vient juste de paraître, s'intitule *Pour une histoire du mélodrame au cinéma* et s'inscrit, lui, dans un courant qui pourrait relever de la mode, puisque le mélo, cinéma narratif par excellence, réveille, ces temps-ci, la nostalgie d'un genre qui savait attirer les foules dans les salles aujourd'hui désertées, sans que la télévision, bouc émissaire si facilement repérable, en soit entièrement responsable. Ce numéro s'appuie sur les films présentés aux deux CICI (Congrès indépendant du cinéma international) qui ont eu lieu en 1971 et 1978 à Toulouse (*le Monde* du 21 septembre 1978) où la cinémathèque, dont Raymond Borde est le conservateur, est riche en œuvres mélodramatiques.

Sans doute, ici, les critiques, historiens, cinéphiles tels que Maurice Roelens, Claude Beylie, Raymond Chirat, Pierre Cadars, Michel Lebrun, Olivier Eyquem, Roger Icart et quelques autres s'en donnent à cœur joie, dans la passion et l'érudition, pour parler de ce cinéma romanesque bien installé sur ses positions. Mais il n'y a aucune attitude intellectuelle, « distanciée », à l'égard des mélos cinématographiques européens et hollywoodiens examinés dans leurs articles. Le numéro s'articule d'ailleurs sur une grande étude historique de Jacques Goimard, retraçant les origines théâtrales du mélodrame, son insertion dans la société, sa dramaturgie, ses conventions et son passage à l'expression cinématographique.

Le sujet n'est, certes, pas épuisé. (*Positif*, dans son numéro de juillet-août, publie, d'ailleurs, un bel hommage — assorti d'une filmographie — à John M. Stahl, cinéaste américain des années 30-40 aujourd'hui dédaigné mais dont certains mélos furent, plus tard, refaits par Douglas Sirk ; et celui-là, on le connaît, on l'admire). Et s'il se trouve dans l'air du temps, c'est bien, tout compte fait, parce que le mélodrame cinématographique avec ses codes, son idéologie sentimentale et morale sur lesquels on peut longuement discuter, englobe finalement tout un cinéma de récit qui n'a jamais été remplacé avec succès.

Il est significatif que, dans le numéro d'une autre revue parisienne, mensuelle, *Cinématographe*, consacré aux *Nouveaux cinémas français*, la plupart des trente-trois jeunes cinéastes français qui ont répondu à neuf questions posées par la rédaction se disent attachés à cette notion de récit qui, depuis 1968, était un peu partout farouchement repoussée.

JACQUES SICLIER.

★ *Les Cahiers de la cinémathèque*, nos 26-27 : « Le cinéma italien muet », 216 p. ill., 40 F ; no 28 : « Pour une histoire du mélodrame au cinéma », 240 p. ill., 50 F.

★ *Positif* (Coppola, Formann, Dollon, Cannes, R.V. Lee, Stahl), nos 220-221, 128 p. ill., 24 F.

★ *Cinématographe*, no 49, 80 p. ill., 15 F.

La « Mostra » de Venise revit

La « Mostra » de Venise, festival de cinéma prestigieux alors que Cannes n'était qu'à ses débuts, va revivre, cet été, après deux ans d'arrêt total et une longue crise qu'on croyait insurmontable. Du 25 août au 4 septembre, on pourra y voir une trentaine de films nouveaux et une série d'expériences audiovisuelles (répartis en deux sections : « Venise, cinéma 79 » et « laboratoire vénitien »), ainsi qu'une rétrospective Marcel Pagnol. Enfin, au cours des trois derniers jours, une rencontre internationale fera le point sur la situation du cinéma dans les pays occidentaux et ses perspectives au seuil des années 80. Aucun prix ne sera décerné.

Le responsable de la section cinéma de la Biennale de Venise, le cinéaste Carlo Lizzani, a fait le pari de ressusciter le Festival et de retrouver non pas les fastes, mais la qualité et l'intérêt des « Mostra » d'autrefois.

« *Après 68, Cannes a réussi à se transformer et à survivre à la contestation*, explique Carlo Lizzani. *A Venise, la situation était plus difficile, ce n'était pas uniquement un festival de cinéma mais une véritable institution culturelle qui comportait cinq branches dont le cinéma. Les artistes y avaient donc posé des problèmes plus complexes. De plus, la situation politique italienne était particulièrement compliquée.*

« *Depuis une dizaine d'années, la « Mostra » avait perdu son rythme, sa périodicité. Il y avait des séminaires et d'autres activités culturelles, mais plus de véritable festival. Le nouveau statut de la Biennale, adopté il y a quelques mois, a réinstauré cette périodicité tout en conservant, disséminées sur toute l'année, des activités interdisciplinaires (cinéma, audiovisuel, musique). Au cours des deux dernières années, la section cinéma de la Biennale était tombée dans une crise complète, toute activité avait cessé. Ce n'est qu'au début du mois d'avril, après des mois et des mois de discussions sur le « plan quadriennal » de la Biennale, qu'on a pu commencer à travailler concrètement, à penser à la sélection des films.* »

Pour cette sélection, Carlo Lizzani, accompagné d'autres membres de la commission cinéma de la biennale, dont l'écrivain Alberto Moravia, est allé en Allemagne, en Union soviétique, en Pologne, en Hongrie, en Afrique du Nord, aux Etats-Unis, en France.

La « Mostra » s'ouvrira le 25 août avec *le Pré* des frères Taviani. Trente-cinq films seront projetés pendant onze jours, deux l'après-midi et un le soir, sans compter, le matin, la rétrospective (vieille tradition vénitienne) consacrée à Marcel Pagnol (quinze films seront projetés).

« *La section « Venise cinéma 1979 » sera le festival proprement dit*, affirme Carlo Lizzani, *et l'autre section, « le Laboratoire vénitien », un véritable atelier où l'on pourra suivre diverses expériences, l'emploi de moyens techniques nouveaux comme l'écran vidéo géant pour* le Tour du monde de deux enfants *de Jean-Luc Godard, où l'on pourra juger le « working progress » de certains films qui ne sont pas encore terminés, comme* Jack Lamota *de Martin Scorsese qui viendra montrer certaines séquences et ainsi de suite. On verra également dans ce laboratoire la version définitive et encore inédite de* Que viva Mexico *d'Eisenstein, et des films underground américains.* »

Parmi les films sélectionnés, *les Funérailles O Bongo*, de Jean Rouch, et le premier film de Jean-François Stévenin, *le Passe-Montagne*, représenteront la France. Pour les Etats-Unis, on prévoit notamment *Saint Jack*, de Peter Bogdanovich, et *Escape from Alcatraz*, de Don Siegel. Pour l'Italie, outre *le Pré*, on pourra voir *la Lune*, de Bernardo Bertolucci, *l'Ogre*, de Gilles Pontecorvo, et plusieurs films de jeunes auteurs.

Un congrès sur le thème « les années 80 du cinéma » se tiendra du 1er au 3 septembre et devrait être le premier d'une série de rencontres annuelles qui analyseront les transformations du système des communications de masse et, en particulier, du cinéma. Cette année, on examinera la situation du cinéma dans les pays occidentaux (l'année prochaine ce devrait être le tour des pays socialistes et, l'année suivante, celui des pays en voie de développement). La première journée sera consacrée au langage cinématographique (notion d'auteur, état de la recherche théorique, rapport entre langages audiovisuels différents). La deuxième journée traitera des problèmes de l'industrie. Enfin, la troisième journée sera consacrée au public (consommation de la culture, influence du cinéma dans la vie sociale).

VANJA LUKSIC.

Une lettre de M. Léopold Sedar Senghor

« CEDO » AVEC UN SEUL « D »

M. Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Dans l'article publié dans *le Monde* du 18 juillet 1979, sur le film *Ceddo* de M. Ousmane Sembène, l'auteur de l'article avance : *« Le film est toujours interdit au Sénégal. »*

C'est dommage que le journaliste n'ait pas dit les raisons de cette interdiction. Si le gouvernement sénégalais a interdit la projection de *Ceddo* sur le territoire national, c'est, tout simplement, parce que M. Ousmane Sembène ne veut pas se plier à la loi sénégalaise.

En effet, nous sommes, avec l'aide d'une commission compétente pour chacune des six langues nationales, en train de codifier la transcription phonétique de nos six langues nationales. Le décret sur le ouolof a paru depuis plusieurs années et, selon ce décret, l'orthographe correcte du mot est *Cedo*, avec un seul « d », et non pas *Ceddo*, avec deux « d ».

C'est parce que nous sommes un pays en construction et qu'il y règne une justice indépendante que notre législation et notre réglementation sont sévères. Il est naturel que, dans un pays démocratique comme le Sénégal, M. Ousmane Sembène — qui écrit son nom Sembène Ousmane, en mettant le nom devant le prénom, — puisse se déclarer publiquement marxiste-léniniste ; il n'est pas naturel qu'il refuse d'obéir à la loi ou au règlement. Voilà tout le problème.

Petites nouvelles

■ L'acteur américain Dick Foran vient de mourir. Il était âgé de soixante-neuf ans. Spécialiste des rôles de cow-boy, il avait joué dans quelque deux cents films.

■ Le cinéaste Alfred Hitchcock fête ce lundi 13 août son quatre-vingtième anniversaire. Auteur de cinquante-trois films, il prépare actuellement « The Short Night », qui s'inspire de la carrière de l'espion britannique George Blake.

■ Le Léopard d'or, grand prix du trente-deuxième Festival international du film de Locarno, a été décerné à « Suru » (le Troupeau) du metteur en scène turc Zeki Okten. Le deuxième prix a été attribué à « Immacolata e concetta », de l'Italien Salvatore Priscicelli, et le troisième, au film « le Haras », du Hongrois Andras Kovacs.

■ Le neuvième Festival interceltique des cornemuses a pris fin le 12 août, à Lorient (Morbihan), après une semaine d'animation par la poésie, la peinture, la musique et les arts plastiques. L'an prochain, le Festival interceltique sera organisé à Berlin-Ouest, en juillet, et dans la province de Galice (Espagne), en août.

■ Le Festival pyrotechnique de Monte-Carlo s'est achevé le samedi 11 août avec la victoire d'une société américaine, le « New-York Pyrotechnics » devant les concurrents espagnols et italiens. Les différentes prestations étaient jugées notamment sur l'intérêt chorégraphique, la précision et l'absence de fumée.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Salle Moned U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.

Les cafés-théâtres

Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck ; 23 h. 15 : B. Garcin.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : B. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.

Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour et G. Verchère.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba. On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Jazz, pop', rock, folk

Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Trio J. Vidal et F. Sylvestre.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Jimmy Gourley.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 : A. Haas, clavecin ; L. Dreyfus, M. McGaughey, violes de gambe (Marin-Marais, Byrd, Sainte-Colombe).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Ensemble instrumental La Follia (Scarlatti, Boccherini).

Les concerts

Eglise Saint-Merri, 21 h. : P. Brochard, orgue.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

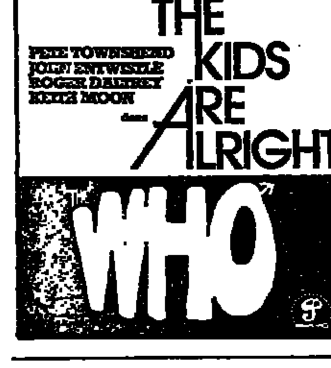
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), Hommage à Hitchcock, 15 h. : le Ring ; 17 h. : The Pleasure Garden ; 19 h. : l'Ombre d'un doute ; 21 h. : L'homme qui en savait trop.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
BOULEVARD NIGHTS (A., ** v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : *Palais des Arts*, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.f.) : Capri, 2e (522-37-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., ** v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 6e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 1er (343-07-48).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTASM (A., v.o.) : (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15).

Pour les salles voir lignes programmes




Lundi 13 août

Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
LA BETE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

L'HUMANOIDE, film italien de G.-B. Lewis. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA PERCEE D'AVRANCHES, film américain d'Andrew V. Mc Laglen. — V.o. : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (357-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES, film américain de Robert Young. — V.o. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BARRACUDA, film américain de Harry Kerwin (*). — V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEPT FILLES EN OR, film américain de G. Clark. — Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-10-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18 (606-34-25).
PRINTEMPS PERDU, film américain de James Goldstone. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

A partir de mardi :

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE, film français de Michel Vocoret. — ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE, film américain de Stuart Rosenberg. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., ** v.o.) : France Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *Hautefeuille*, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., ** v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à lundi.

LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LES HEROINES DU MAL (Pol., ** v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; *Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MON NOM EST PERSONNE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) jusqu'à lundi ; Parnassien, 14e (329-83-11).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) jusqu'à lun. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à lun. ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à lun. ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : la Nuit du carrefour.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Goldorak. — (v.f.) : Wizards, Sweet Movie, le Messager, Qui a peur de Virginia Woolf, les trois Jours du Condor, Performance, Fat City.
LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) I. 13 h. 15 : Last Waltz, 15 h. 30 : the Song Remains the Same, 17 h. 45 : le Dernier Tango à Paris, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 13 h. : Chiens de paille, 15 h. : Easy Rider, 16 h. 30 : Rolling Stone London Sixties, 18 h. : Un après-midi de chien, 20 h. 10 : Taxi Driver, 22 h. : Chiens de paille.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés, 16 h. : A l'Est d'Eden, 18 h. : Retour, 20 h. 10 : Salo, 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.
CHATELET VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I. 14 h. : A la recherche de Mr Goodbar, 16 h. 20 : le Dernier Tango à Paris, 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux, 20 h. : Cabaret, 22 h. 10 : Orange mécanique. — II. 13 h. : Pink Narcissus, 14 h. 30 : le Locataire, 16 h. 40 : Sonate d'automne, 18 h. 25 : Psychose, 20 h. 30 : Easy Rider, 22 h. 15 : Pierrot le Fou.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Nosferatu fantôme de la nuit.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Orson Welles, Fritz Lang) : Désirs humains.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : le Goût du saké.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : le Fauve ; les Poulets.
CINE-ROCK : Vidéostone, 6e (325-60-34) (v.o.).
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h., Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15, Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h., les Clowns ; 22 h., les Trente-Neuf Marches.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 15 h., Ball Game ; 16 h. 30, Words and Music ; 18 h. 30, Dancing Lady ; 20 h. 30, Banana Split ; 22 h. 30, One, Two, Three.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Passagers de la nuit.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Ciel rouge.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un jour à New-York.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.

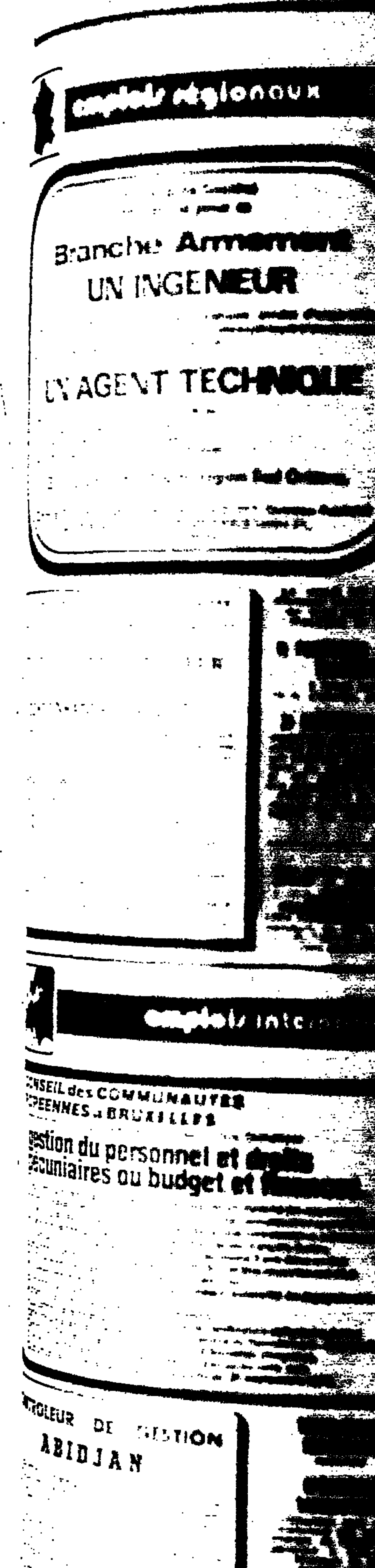
MARDI 14 AOUT



SORTIE MARDI 14 AOUT







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante Société
recherche pour sa

Branche Armement

UN INGENIEUR

- débutant ou de préférence ayant quelques années d'expérience ;
- sorti dans un bon rang d'une école nationale supérieure d'électronique ;
- à l'aise en calcul analogique et numérique.

UN AGENT TECHNIQUE

- quelques années d'expérience nécessaires ;
- B.T.S. électronique automatisme ;
- origine «Marine ou Air» appréciée ;
- à l'aise en calcul analogique et numérique.

Bureau d'études situé en région Sud Orléans.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 21317, Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Filiale d'un important groupe américain en pleine expansion dans le domaine des produits de grande consommation (C.A. 250 millions)
recherche
pour son Siège Social

UN CHEF COMPTABLE

SA FORMATION :
- Niveau D.E.C.S., complété par une expérience professionnelle de trois à cinq ans minimum ;
- Connaissance de l'anglais nécessaire.

SON ROLE :
- Il lui sera confié la responsabilité d'organiser, d'animer et de diriger le service comptabilité générale ;
- Il devra être le garant de la ponctualité et de l'exactitude dans l'exécution de l'ensemble des travaux comptables ;
- Il dépendra hiérarchiquement du Directeur des Comptabilités.

LIEU DE TRAVAIL :
MARSEILLE

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 014.910 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
cherche
pour action expérimentale (atelier coopératif)
menée à
STRASBOURG

UN ÉDUCATEUR-ANIMATEUR
(diplômé ou non)
ou
RESPONSABLE GESTION et FORMATION

CAPABLE de gérer une petite entreprise artisanale (métiers du bâtiment principalement) dans ses aspects techniques, commerciaux, financiers et administratifs.

CAPABLE de diriger une équipe d'ouvriers.

Le candidat sera :
- Agé d'au moins 28 ans ;
- Libéré des obligations militaires ;
- Titulaire du permis V.L. ;
- Doté d'une solide expérience du travail manuel en entreprise et d'une expérience éducative à titre professionnelle ;
- Doté des connaissances théoriques nécessaires à l'analyse de sa pratique.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à REGIE PRESSE N° T 014918 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE QUIMPER (Finistère) recrute par concours sur titres pour son Ecole Municipale de Musique

1) PROFESSEUR DE FLUTE TRAVERSIÈRE
à temps complet
(16 h. d'enseign. par semaine)

2) PROFESSEUR VIOLON
chargé des cours de violon et de solfège (14 h 30 d'ens. par sem.)
Les candidats devront être titulaires du Certificat d'Aptitude et les candidatures devront être adressées à M. le Secrétaire d'Etat, Maire de Quimper, (Service du Personnel) avant le 7-9-1979. Tél. 95-01-69, p. 233.

Pour service export P.M.I., contrôle et automatisation, recherche
JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Libre immédiatement. Adr. C.V. manuscrit et photo à C.M.R., 12, Traverse Magnan, 13003 MARSEILLE.

Centre Vacances, classe nature, Haute-Savoie, 60 lits, rech.

DIRECTRICE ADJOINTE
Nombreux avantages
Conditions : célibataire, minimum 30 ans, si possible posséder, diplôme directrice colonie. Env. candidature et photo, à REGIE-PRESSE, n° T 014930 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Représentation régionale à Orléans recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE
Chargé de développer les actions d'économies d'énergie et énergies nouvelles en région Centre. Disponible rapidement. Adresser C.V. au SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES 43, av. de Paris, 45000 ORLEANS

Entreprise
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
100 km AU NORD DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR
CHEF DE SECTEUR
(études et travaux)
pour son département Bâtiment
Expérience tous corps d'état souhaitée.

Ecrire sous référence 2.735 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.



COMITE D'EXPANSION DEPARTEMENTAL
(Val-de-Loire)
recherche

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

ayant une expérience de plusieurs années de l'aménagement du territoire et des rapports avec les collectivités locales dans leurs actions économiques.

FONCTIONS :
— Chargé du développement industriel et tertiaire : implantation, décentralisation, extension, sauvetage d'entreprises ;
— Animation de groupes de travail composés d'élus et de socio-professionnels ;
— Etudes de documentation.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo + prétentions sous n° T 014.919 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

emplois internationaux

LE CONSEIL des COMMUNAUTES EUROPEENNES à BRUXELLES
organise un concours pour assistant(e)s adjoint(e)s. Domaines:

gestion du personnel et droits pécuniaires ou budget et finances.

☐ Études du niveau secondaire sanctionnées par un diplôme (ou expérience professionnelle d'un niveau équivalent). ☐ Avoir une connaissance approfondie d'une langue des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais). ☐ Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un des domaines ci-dessus. ☐ Etre né après le 31.12.1943 et être ressortissant d'un des États membres des Communautés européennes.
Traitement mensuel net 39.000 FB (le cas échéant, indemnité de dépaysement et allocations familiales).
Autres conditions cf. texte de l'avis de concours.
Pour obtenir ce texte et le formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire carte postale avant le 7 septembre 1979 au Service du Recrutement - Secrétariat Général du Conseil - rue de la Loi 170 - B-1048 Bruxelles (Belgique).
Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.
Date limite d'envoi de l'acte de candidature officiel: 21 septembre 1979.

Pour lui confier la responsabilité de supervision de la construction d'un pont en Afrique Noire francophone, une Sté française travaillant à l'exportation recherche un

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART
Les fonctions qu'il assumera nécessitent : une formation supérieure (diplôme d'une grande école d'ingénieurs, complété de préférence par le CHEC) ; une expérience d'une dizaine d'années dans le domaine Ouvrages d'art (béton armé, métalliques) ; l'expérience du travail dans un pays en développement. Le chantier, sur lequel l'ingénieur sera logé, démarrera prochainem. Ns vs remercions de prendre contact en écrivant (joindre C.V., mentionner dernier niv. de rémunérat.) en spécifiant sur l'envel. la réf. 11.402, à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Le chef du Département routier d'une Société française d'ingénierie travaillant à l'exportation recherche des

INGÉNIEURS ROUTIERS
Ces ingénieurs, diplômés, ont une large expérience (acquise notamment dans les pays en développement) des problèmes d'infrastructures routières : études, travaux, contrôle de construction, organisation de l'entretien, gestion administrative et financière...
Ces responsables ont entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle et désirent vivre à nouveau une étape de leur carrière dans un pays étranger (notamment anglophone).
Merci de nous écrire (joindre C.V. et mentionner niveau de votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 5.439 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

CONTROLEUR DE GESTION
ABIDJAN

Grande école commerciale doublée d'une formation comptable complémentaire. Un premier contact avec la vie professionnelle et l'informatique constituerait un atout supplémentaire.

Placé sous l'autorité du Directeur Général d'une importante société du secteur forestier, le candidat pourra bénéficier du statut de stagiaire dans une société d'expertise comptable du groupe.

Rémunérat. motivante et avantages expatriement.

Adresser C.V. avec photo sous référence T 14.920 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

TECHNI-FRANCE ENGINEERING
recherche

OPÉRATEURS TABLEAUTISTES
(Oléofine) pour usine traitement gaz naturel. Chargés de formation de personnel à ABU-DHABI
Minimum 30 ans
Anglais courant

RÉGLEURS
BTS ou IUT mécanique ou micro-mécanique
Pétrochimie et sidérurgie
Contrats courts

Envoyer C.V. : 40, boul. de Dunkerque, 13002 MARSEILLE ou tél. au (91) 91-38-40

OUTRE-MER MUTATIONS voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

LE CONSEIL des COMMUNAUTES EUROPEENNES à BRUXELLES
organise un concours pour un assistant adjoint

infirmier(ière)

☐ Études du niveau secondaire sanctionnées par un diplôme ou avoir une expérience professionnelle équivalente et être titulaire du diplôme: infirmier(ière) d'État.
☐ Deux ans d'expérience professionnelle en qualité d'infirmier(ière). ☐ Être né après le 31.12.1943 et être ressortissant d'un des États membres des Communautés européennes. ☐ Avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, italien et néerlandais) et des connaissances satisfaisantes de deux autres de ces langues.
Traitement mensuel net 39.000 FB (le cas échéant, indemnité de dépaysement et allocations familiales).
Autres conditions cf. texte de l'avis de concours.
Pour obtenir ce texte et le formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire carte postale avant le 7 septembre 1979 au Service du Recrutement - Secrétariat Général du Conseil - rue de la Loi 170 - B-1048 Bruxelles (Belgique).
Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date. Date limite d'envoi de l'acte de candidature officiel: 21 septembre 1979.

Entreprise
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
100 KM AU NORD DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR
CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES ET MÉTHODES
pour son département Bâtiment
(15 ingénieurs et dessinateurs).
Expérience tous corps d'état souhaitée.

Ecrire sous référence 2745 à : ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAIL TEMPORAIRE REGION DU SUD-OUEST
recherche

DIRECTEURS D'AGENCES

Pour ses agences situées dans toute la France

Les candidats retenus devront :
- Faire preuve de dynamisme ;
- Avoir des qualités d'organisation ;
- Avoir une facilité de contacts humains ;
- Avoir de l'expérience dans la vente ;
- Avoir de l'expérience dans la conduite des hommes.

Ils seront aussi des hommes de terrain capables d'analyser le travail demandé par le client et de recruter le personnel en fonction.

Le salaire annuel de départ sera fonction de l'expérience et des compétences des candidats retenus.

Les candidats retenus devront suivre une formation de deux à trois mois à TOULOUSE pour être ensuite dirigés sur une agence en FRANCE.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions sous n° T 014.917 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

Chef de service comptable

SOCIETE INDUSTRIELLE (80 millions de francs de C.A.), mécanique lourde, recherche son Chef de Service Comptable. En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra réorganiser et animer un service regroupant les différents aspects de la comptabilité :

— Comptabilité générale jusqu'au bilan ;
— Suivi de trésorerie et relations avec banques ;
— Mise en place de comptabilité analytique, préparation des documents de contrôle de gestion ;
— Liaisons avec informatique.

Ce poste intéresse un candidat de trente-cinq ans minimum, D.E.C.S. ou équivalent, ayant pratiqué l'animation d'un service dans une société industrielle pratiquant des méthodes modernes de gestion.

Lieu de travail : PARIS (16e)

Ecrire sous référ. T 014.931 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes ; consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D. 18), B.P. 402-09 Paris (documentation gratuite s/demande).

Laboratoire pharmaceutique Paris recherche

PHARMACIEN
ayant expérience fabrications pour diriger ateliers. Envoyer C.V., disponibilité et prétentions à l'Agence Young et Rubicam Claude Karasian 7, 15, rue du Dôme, 92100 BOULOGNE, q. tr.

Vous possédez un début d'expérience en publicité et en promotion des ventes.
Vous aimez vendre. Vous êtes ambitieux,

NOUS VOUS OFFRONS LA RÉUSSITE
en vous associant au lancement d'un nouveau support promotionnel que vous devez vendre à des chefs de produits et à des publicitaires.
Ecr. C.V. + photo, prétentions à FRANCE-COUPONS, 2 bis, rue Nicolas-Houël, 75005 PARIS.

Sté d'Electron. Banlieue Ouest recherche
POUR SON EXPANSION
PLUSIEURS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
— DEBUTANTS
— CONFIRMES

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
— SOIT DEBUTANTS
— SOIT EXPERIM. en temps réel et en banc de test élect.

Env. C.V., photo et prétentions à T 14.863 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etablissement public de recherche, doté d'un IRIS 80 biprocesseur avec une télé-informatique importante,
RECRUTE
pour ses différentes équipes informatiques (application recherche et système)

UN INGÉNIEUR
Grandes Ecoles et Universitaire (DEBUTANT ou CONFIRME) (3 A statut C.N.R.S.),

pour ses applications bases de données et systèmes conversationnels.

Adresser C.V. + prétentions à M. AZEMA, référence INF., B.P. 28, 94114 ARCUEIL Cedex.

A. G. F. recrute service Ccial Messieurs + 21 ans, formation rémunérée. Ecrire SIPEP/5042, 3, r. de Choiseul, PARIS 2e, qui transmettra.

Un des Servic. de la Direction du Personnel d'une Société d'Ingénieurs-Conseils, PARIS, recherche un(e)

ASSISTANT FONCTION PERSONNEL
Ce jeune collaborateur a (nécessairement) une première expérience professionnelle (minim. 1 an) qui lui a permis de s'imprégner de la vie d'une Entreprise, de concourir à son fonctionnement administratif, d'en saisir les courants de gestion.
Il est conscient des charges de la Fonction Personnel et désire collaborer (pragmatiquement) avec les cadres responsables, au travail desquels il peut être progressivement associé.
Pour présenter sa candidature il faut allier le réalisme du quotidien professionnel (et l'assumer) avec une intelligence des problèmes et des hommes (une formation universitaire peut favoriser cette appréhension).
Si vous vous vous reconnaissez dans ce profil, écrivez-nous (joindre C.V. détaillé, mentionner dernière rémunération, communiquer photo) en spécifiant la réf. 8.446 à MEDIA P.A., 9, bould des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE région parisienne, recherche

HOMMES JEUNES
pouvant participer à une responsabilité d'éducation et d'animation en milieu scolaire (Internat ou Externat).

Ecrire à 46.336 HAVAS CONTACT, 156, b. Haussmann, 75008 PARIS.

SOCIETE REASSURANCES recrute HOMMES dégagés O.M. ou FEMMES pour postes

RÉDACTEURS RÉASSURANCES
Anglais parlé couramment + formation scientifique du niveau 2e année de licence math ou préparation aux Ecoles scientifiques.

— Situation intéressante.
— Avantages sociaux.

Ecr. à n° 5.134 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire 11e. Joindre C.V. et photo.

Compagnie d'Assurances rech. BACHELIER, de préférence littéraire, pour poste d'inspection région parisienne. Position cadre. Formation assur. Ecr. à A.M.P. sous référ. 7.234/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transmettra.

secrétaires

STE CONSEIL en PUBLICITE EXTERIEURE recherche
SECRÉTAIRE DYNAMIQUE
pour travail minutieux
Salaire 4.000 F brut
Env. C.V. et photo, n° 7.949, à **L.T.P.** 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS-9e. Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

propositions diverses

A vdre lots impts de chaussures hommes. Px Paris 68 F la paire Premier contact : M. LUCAS, 346-09-09, de 10 h à 12 h.

travaux à façon

Demande

DESSIN INDUSTRIEL
Dessinateur indépendant fait à domicile tous dessins : mécanique, électricité, bâtiment. GRYNBERG, 5, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris.

capitaux ou proposit. com.

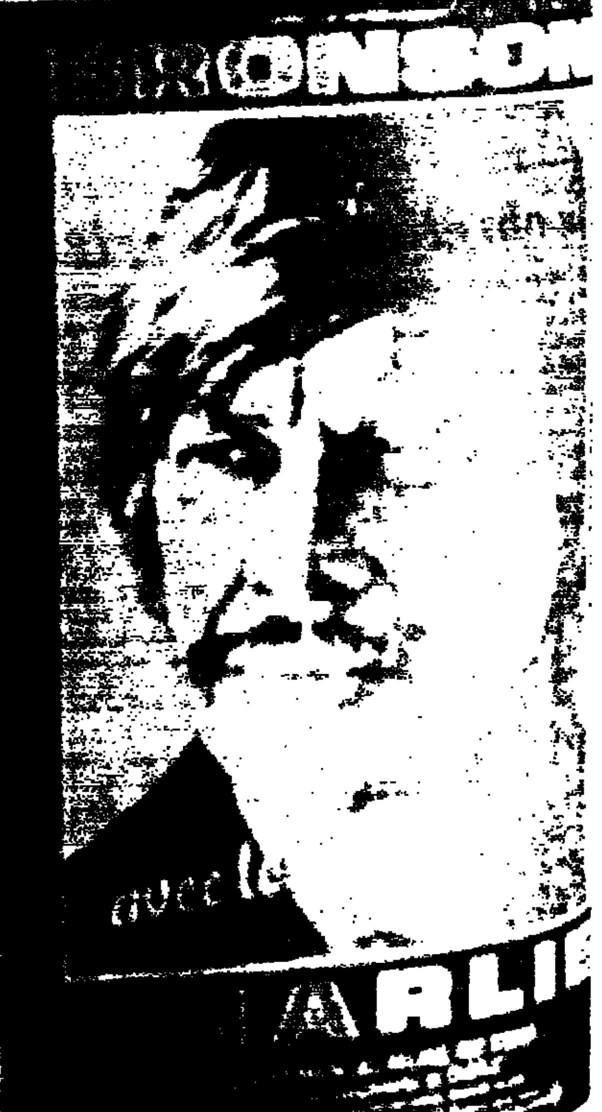
Producteur rech. part. financ. pr nouv. carrière vedette de la chanson 1er plan. Plac. except. à tr. gros rapp., couv. par gar. immobil. 1er contact 346-09-09, de 10 heures à 12 heures.

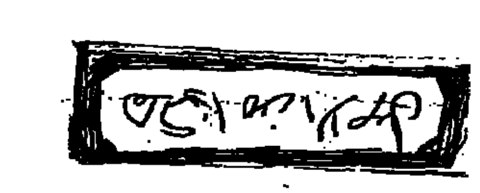
RECHERCHE ASSOCIE technicien-ccial ou industriel pour mise en fabricat. et vente broyeuse homogénéisateur industriel, utilisateurs multiples (tous produits liquides ou pâteux). Fabr. sans concurr. en France. 1er contact : 346-09-09, 10 à 12 h.

occasions

A SAISIR
pour achalandage rentrée pianos droits et à queue neufs et occasions, très récents, avec tous crédits, garantie service après-vente et livraison.
DANIEL MAGNE PIANOS 50, rue de Rome, Paris 8e Tél. 522-21-74

Part. vd LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE, 20 volumes, Edit. 71, 2.000 F - Tél. 873-94-91.





CARNET

Naissances

— Didier TOCANNE et Catherine, née Lebegue, ainsi que Juliette ont la joie d'annoncer la naissance de

Marguerite.

Paris, le 4 août 1979.
84, rue du Moulin-des-Prés,
75013 Paris.

Mariages

— Alger, Lille.

M. Henri FENAUX et Mme, ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils

François,
avec
Annick BERTRAND,

célébré dans l'intimité, le 4 août 1979.
Consulat général de France, à Alger.
Couvent des Carmes, à Lille.
85, avenue Guynemer,
59700 Marcq-en-Barœul.
41-43, rue de Béthune, 59800 Lille.

Décès

— Mme Hippolyte Allard, son épouse,
M. le docteur Christian Allard et Mme,
M. et Mme Roland Allard,
M. et Mme Jacques Allard,
M. Michel Allard,
ses enfants,
Peggy, Anne-Fleurine, Sigolène, Aurélie, Alexandre,
ses petits-enfants,
Son frère le docteur Ernest Allard et Mme,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Hippolyte ALLARD,
docteur en pharmacie,
médaille d'argent
de l'Académie de médecine,
ancien maire
de Saint-Pal-de-Chalencon
(Haute-Loire).

La cérémonie religieuse aura lieu le 13 août, à 15 heures, en l'église de Saint-Pal-de-Chalencon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Buffet, son épouse,
M. Alain Buffet,
Mlles Michèle et Nicole Buffet,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. André BUFFET,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 août 1979, dans sa soixante et unième année, à Lormes (Nièvre).
Les obsèques ont lieu le lundi 13 août, à 14 h. 30, en l'église de Lormes, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Martin-du-Puy (Nièvre).
3, rue Saint-Jacques,
58140 Lormes.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jacques-Antoine CARLOTTI,
professeur agrégé
à la faculté de médecine
de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
médaille de la Résistance,

survenu subitement le 2 août, en son domicile.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Neauphle-le-Château (Yvelines) et l'inhumation dans le caveau de famille.
De la part de :
M. le docteur et Mme Jean-Pierre Carlotti-Moure et leurs enfants,
M. et Mme François Carlotti-Gerbaud,
Mmes Marie-Thérèse, Anne-Marie, Monique et Lucie Carlotti,
M. et Mme Michel Carlotti-Biet et leurs enfants,
Tous leurs parents et alliés.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

134, rue d'Assas, 75006 Paris.

— Nous apprenons la mort du **professeur Pierre HILLEMAND**, dont le décès est survenu le 10 août, à Paris, des suites d'une intervention chirurgicale. Il avait quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques seront célébrées le 14 août, à Paris, dans la plus stricte intimité.

[Né à Paris le 7 avril 1895, Pierre Hillemand fait ses études aux lycées Montaigne et Saint-Louis, puis à la faculté de médecine et à la faculté des sciences de Paris. Licencié ès sciences et docteur en médecine, il est, en 1933, médecin des hôpitaux. Président de la Société nationale française de gastro-entérologie, en 1951, il est professeur au Collège de médecine des hôpitaux en 1959, et président de la Société médicale des hôpitaux de Paris. Depuis 1970, il est membre de l'Académie nationale de médecine.
Il a publié de nombreux ouvrages traitant essentiellement de la gastro-entérologie. Il est aussi l'auteur de « Pathologie de Napoléon : ses maladies, leurs conséquences ».]

— Mme André Pariente,
Mme Maurice Pariente,
M. et Mme Louis Pariente et leurs enfants,
Mme Georges Pariente et ses enfants,
M. et Mme Jean-François Pariente et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marcel Pariente,
Mlle Suzanne Pariente,
Mme Roger Mechali,
Le médecin-général Pierre Bisien,
Mme le docteur Jean Dayan,
Le docteur et Mme Jacques Pariente,
M. et Mme Paul Solal,
Le docteur et Mme Jacques Nahon,
M. et Mme Roger Carcassonne-Leduc,
M. et Mme Maurice Solat,
M. et Mme Georges Sucaous,
Tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. André PARIENTE,

survenu le 10 août 1979, en son domicile, 2, allée du Cèdre, 92290 Châtenay-Malabry.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 août 1979, au cimetière de Châtenay-Malabry.
La famille ne reçoit pas.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 12 août 1979, au Centre médical Foch, à Suresnes, de

Mme Fira JUNOSZA-ZDROJEWSKA,
née Kagan,

dernière survivante de la famille assassinée par les nazis en 1941 avec une partie de la population de la ville de Pinsk en Pologne.
« Pardonnez, mais n'oubliez pas. »
Femme remarquable, compagne de toute une vie, a affronté le cancer avec lucidité, dignité et courage que salue avec respect
son mari.
Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris.
24, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Remerciements

— Mathilde Wantz,
René, Colette Kastner et leurs filles,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Marcel WANTZ,

remerciant tous ceux qui se sont associés à leur peine.

SCHWEPPES... un pas de deux...
Deux SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Produit de luxe

Consolons-nous, on n'est pas les seuls à donner dans l'émission d'époque, dans le rétro, les guêtres, les crinolines, les fiacres et les soubrettes en tablier amidonné. Sur le chapitre du drame costumé, de l'adaptation de romans à l'ancienne, les Anglais sont en train de nous damer le pion, paraît-il (1). Le succès d'Elizabeth R. et de Henry VIII leur est monté à la tête. Ils ne savent plus où donner de la Victoria et de l'Edouard VII. Ils pillent le musée de la mère Tussaut et livrent à la commande, outre-Atlantique, de ces feuilletons gentiment édouardiens, dont voici sur FR 3 tous les samedis un échantillon assez moyen, *Eustache et Hilda.*

Déballage habituel de gentilhommières, de parcs ombragés, de grandes universités, de fêtes, de bals, de verte campagne. Avec, en prime, une petite étude psychologique, oh ! rien de bien extravagant, du connu, du répertorié : ouvrez la case à la lettre C et vous trouverez au mot caractère l'habituelle cavalcade de clichés. Du caractère, Eustache n'en a pas. C'est un faible, un indécis. Sa sœur, en revanche, en a à revendre, c'est une possessive, une enquiquineuse. Elle semble nourrir un tendre sentiment pour le châtelain chez qui nous étions invités l'autre soir. Eustache serait-il jaloux ? Ça en a tout l'air. Suite et fin samedi prochain.

A voir, le lendemain dimanche, au journal de 20 heures, sur TF 1, la perplexité de l'homme de la rue à qui l'on demandait ce que c'était qu'un napoléon : un bar ? Un restaurant ? Le bonhomme de l'histoire ? Une monnaie ? En argent ? on se demandait quel indice d'écoute et de satisfaction avaient eu la veille les élégances désuètes du téléfilm de Desmond Davis, produit de luxe, en réalité pas populaire pour deux sous et destiné à atteindre une cible très précise, la clientèle snob et aisée du service public américain.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *New Statesman's*, 27 juillet 1979.

LUNDI 13 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Les Provinciales : La vigne et le vin, par H. Knapp et J.-C. Bringuier, réal. H. Knapp (rediff.) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA LOI C'EST LA LOI, de Christian-Jaque (1958), avec Fernandel, Toto, N. Roquevert, N. Besozzi, R. Génin, N. Nerval. (N.).

Dans un village des Alpes, à cheval sur la frontière entre la France et l'Italie, un douanier français, à cause des tracasseries d'un contrebandier italien, perd sa nationalité, son uniforme, est considéré comme bigame et déserteur.
Une comédie bien enlevée, dont l'intérêt réside dans l'affrontement de Fernandel et de Toto (qu'on redécouvre aujourd'hui).

22 h. 5, Série : Les Français du bout du monde : la Thaïlande.

Jacques Bes vit depuis dix-huit ans près de la frontière birmane, où il accueille, dans des cases de bambous flottant sur l'eau, quelques touristes « motivés », désireux de l'accompagner à dos d'éléphant pour visiter son pays d'adoption, dont, à la nuit tombée, il conte les légendes.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma : la vie d'artiste, par Marie-France Brière.

Avec Cl. Dubois, M. Le Forestier, I. Mayereau, L. Chédid, M. Rivard, M. Fugain, Y. Duteil, M.-P. Belle, L. Ferré, etc.

21 h. 40, Magazine : Question de temps.
Les vacances en famille, ou « le miroir de la France ».

22 h. 40, « Pour l'amour d'Elvis ».
23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES IMPLACABLES, de R. Walsh (1955), avec C. Gable, J. Russell, R. Ryan, C. Mitchell, J. Garcia, H. Shannon.

En 1867, deux frères, anciens combattants sudistes, convoient, du Montana au Texas, le grand troupeau d'un marchand de bestiaux qu'ils voulaient d'abord dépouiller.
Western majestueux par ses grands espaces et l'odyssée des bêtes à cornes. La force du style de Walsh et de ses acteurs.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot : amour ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : les champs du rêve ;

20 h., Conte immoral, d'après le prince de Ligne. Adaptation G. Bray. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'amande mystique ou l'espace de conversion ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise : en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg en direct du Felsenreitschule... : « les Créatures de Prométhée, ouverture » (Beethoven) ; « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur » (Beethoven) ; « Un survivant de Varsovie » (Schoenberg) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinski), par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne et Jeunesse-Chor de Vienne. Direction C. Abbado. Avec M. Pollini, piano, et M. Schell, récitant.

22 h. 30, Ouvert la nuit : David Cairns ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

MARDI 14 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Les Provinciales : la vigne et le vin (La lumière de septembre) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Soirées d'ailleurs... (la Hongrie). Les sports d'hiver, de K. Litvanyi.

Une jeune fille désargentée tombe malade et doit partir pour la montagne où elle découvre le grand air et l'amour. Mais le paradis coûte cher.

21 h. 50, Musique : Divertimento à la hongroise, de L. Banki, réal. A. Apro.
22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité au Moyen Age) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Sports : Sports basques ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Piège mortel, de H. Salkus, B. Travers, J. Hill.

Les multiples pièges des plantes carnivores, invisibles à l'œil nu et patiemment épiées pour ce documentaire.

Vers 22 h., Débat : La nature est-elle cruelle ?

Avec MM. J. Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle, J.-F. Leroy, professeur au Muséum d'histoire naturelle, directeur de l'herbier national, M. Lecoufle, horticulteur, L. Song, conservateur des Serres de l'université de Californie, J. Genermont, généticien, J. Watkins, président de la Société internationale des plantes carnivores.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : FORTUNE CARREE, de B. Borderie (1955), d'après le roman de J. Kessel, avec : P. Armendariz, F. Lulli, P. Meurisse, F. Ledoux, L. Frances, A.-M. Sandri, L. Gallas. (Rediffusion.)

Igricheff, instructeur militaire d'une tribu arabe, se voit obligé de passer à la tribu adverse par grandeur d'âme et doit affronter la colère de ses anciens alliés et un trafiquant d'armes français.
Décors prestigieux pour le premier film français en cinémascope. Une vraie aventure, pour les amateurs de rythme et d'action.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Genève ; 11 h. 2, Musiques de chair et de sang : Beethoven, Honegger, Chaynes (et, à 16 h. 40, Ohana) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France : Chambord ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., L'Egypte... En remontant le cours du Nil : Akhenaton ; 16 h., Le Pacifique en long et en large : l'arrivée à Tahiti ; 17 h. 20, Mission Chine : l'histoire (Xi An : la forêt des stèles) ;

18 h. 30, Mot à mot : Homme ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : Les champs du rêve ;

20 h., Dialogues franco-italiens : Le monde catholique en France et en Italie, avec F. Traniello et P. Levillain ; 21 h. 15, The Kitchen Center... for video music and dance ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise : en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : autour de la Marseillaise ; 10 h. 25, Concert, par l'orchestre de Lyon : Bach, Mozart, Schoenberg ; 12 h., Les vacances du musicien : José Carreras (Mendelssohn, Brahms) ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequences ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Giulani ;

14 h., Estivales : made in Stokowsky (Mahler, Strauss, Schoenberg, Scriabine, Debussy) ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : œuvres de Lechner, Lassus, Ockenghem, Gabrielli, par le Vokalensemble de Marburg, dir. : R. Beck ; 21 h. 30, Echanges internationaux... festival de Donaueschingen : « Vorstadt Musik » (Michel), « Sortie vers la lumière du jour » (Grisey), « Gesang zur Nacht » (Stuppner), par l'Ensemble Musica Negativa, dir. R. Riehn ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

PRESSE

● Le Figaro *a changé de format à l'occasion du passage au tirage en offset*, dimanche 12 août. Les éditions de Paris et de la région parisienne, et une partie de celles de province, tirées à la nouvelle imprimerie de La Plaine-Saint-Denis, ont désormais pour format 39 × 54 cm (au lieu de 42 × 60 cm). Les autres éditions, tirées par les centres d'impression régionaux, passent à 41 × 58 cm (au lieu de 42 × 60 cm). Le nombre de colonnes n'est pas modifié. Quant à l'aphorisme de Beaumarchais (« *Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteuse* ») (*le Monde* du 4 août), il n'est plus placé sous le titre du journal, mais en page 2.

● *Les délégués du Livre C.G.T. des Imprimeries Richelieu, qui impriment* l'Aurore *et* Paris-Turf, demandent à la direction des Editions France-Libre (*l'Aurore* et *Paris-Turf*) d'annuler la décision d'entamer une procédure de licenciement contre M. Claude Prunier, représentant le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) au comité d'entreprise. Selon le texte de cette motion C.G.T., communiqué par le S.N.J., les délégués du Livre C.G.T. sont « *prêts, si nécessaire, à un soutien plus actif* » (*le Monde* du 11 août).

● *Laurence Stern*, rédacteur en chef adjoint du *Washington Post*, est mort le 12 août dans l'île de Martha-Vineyard, où il passait ses vacances. Agé de cinquante ans, M. Stern aurait été victime d'un arrêt du cœur consécutif à une séance de jogging.

[Entré au « Washington Post » en 1952, Laurence Stern avait été associé de près à l'expansion du quotidien de la capitale américaine. Ses reportages des différents théâtres de guerre de l'ancienne Indochine, comme ses enquêtes européennes (il écrivit un livre sur le drame de Chypre) l'avaient placé au premier rang du journalisme américain. Il avait reçu de nombreuses distinctions professionnelles et laissé le souvenir d'un confrère aussi talentueux qu'amical.]

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

propriétés

GRIMAUD (vieux village)
4 km mer - 10 km Saint-Tropez
Beau mas 200 m2 divisible en 2 maisons indép., 1 living-room, 1 atelier d'artiste, 5 ch., 2 s. de bains, 1 kitchenette, 1 cuis. et dépendances, jardin 1.250 m2, vue sur les collines, calme. Tél. 16 (94) 43-20-95

SAINT-CLOUD
VAL-D'OR - VUE UNIQUE
BELLE PROPRIETE 8 PCES
3 bains, cuisine aménagée.
TERRASSE. JARDIN. Garage.
1.800.000 F. A DEBATTRE.
PROPRIETAIRE : 504-01-50

CHAUVRY FORET MONTMORENCY
Superbe ppté 19e s., excell. état, 350 m2 habit. + mais. gardien.
MATHELIN - Tél. 989-31-74

villégiatures

VACANCES SPORTIVES AU SOLEIL, TENNIS, VILLAGE.
Mas meublé confort 2 à 4 personnes - LES HAUTS-DE-NIMES, 30000 NIMES.
SOPREX (66) 36-02-34.

COMBLOUX-MEGEVE
Chalet, conft, dispon. à partir 18 août. Téléph. (97) 53-45-15.

VACANCES à la SEMAINE
QUELQUES DISPONIBILITES
AOUT, SEPTEMBRE
L.I.T. (67) 56-52-92
(67) 56-47-11
34280 LA GRANDE-MOTTE

pavillons

Part. rech. à acheter 250.000 F max. et dans Banl. sud, un pavillon 4-5 pces, ttes viabilités + jardin 400 m2 envir. à rénover Tél. 528-20-52, après 20 heures.

fermettes

RÉGION DE SULLY-SUR-LOIRE
Sur les bords de Loire ancienne fermette sur 1.000 m2 de terrain avec puits, 6 pièces avec cheminées et four à pain, poutres apparentes, splendide grange attenante avec très jolie charpente am., avec loggias, garage, écurie. Habitable de suite. PRIX 160.000 F. APPORT 10 %. solde crédit longue durée (18 ans)

S.I.T.E.
Tous renseig. Bureau de PARIS
59, rue La Boétie,
75008 PARIS
Tél. 563-55-66

40 KM DEAUVILLE
Maison normande restaurée, 130 m2 sur 1.800 m2 environ terrain, 250.000 F.
Téléphone (32) 41-81-88
ou (32) 41-80-41.

échanges

15e URGENT, échange 2 pces, ensol., cuis., s. bs, entrée, w.-c., tél., chauff. indiv. loyer ancien, 3e étage ss asc., contre similaire ou 1 p. en plus avec reprise (sauf 18e) - 578-09-29.

bureaux

Domicil. Artis. et Commerç. siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

Boutiques

Très beau Magasin à vdre dans le quartier Chaussée-d'Antin-Trinité au 55, r. de Châteaudun, Paris-9e. Rez-ch. : 60 m2 envir. 1er étg. : commercial ou appt, 65 m2 envir. Sous-sol : 60 m2 envir. Tt conft + 2 chambres service. Bail tout neuf 3-6-9 a. Pour ts commerces, sauf Café-Restaurant. Urgent. T. 874-14-18.

Mo CRIMEE. Rue commerçante, murs boutique vide + sous-sol. Surface 125 m2. Prix 290.000 F. Propriétaire, 224-02-86, le matin.

villas

LE VESINET près LAC
Maison ancienne caractère, séjour triple, 4 chambres, jardin. URGENT. 840.000 F.
RHODES, Le Vésinet - 071-33-84

Près Lycée **ENGHIEN** SAINT-GRATIEN
Villa récente, quart. résident. et calme, élevée s/vaste ss-sol av. gar. 3 voit., cave, chaufferie, buanderie. REZ-DE-CH. : hall, s. de séjour, bur., chbre, s. de bs, wc. 1er ET. : 3 ch., s. d'eau, w.-c., greniers, jardin 350 m2.
MATHELIN - Tél. 989-31-74

maisons de campagne

ARDECHE, terrain 1 ha 30 av. grange à restaurer, site méridional, vue. - Tél. (91) 73-07-55.

HAUTE-LOIRE
FERME ISOLÉE
sur 16.000 m2, très bon état, toiture neuve. 4 pièces + dépendances dans cadre exceptionnel, vue extraordinaire sur vallée de la Loire. Prix 200.000 F.

FERME
sortie hameau, 15 km du Puy-en-Velay, très bon état, ferme en pierres typiques, 5 p. habitables, eau, élect., + gdes dépendances + bâtiment indépend. sur 1.000 m2. Prix 165.00 F.
CATRY, tél. pr renseignements et rendez-vous au (66) 46-10-04 H.R., demander M. BLANC.

NIÈVRE
REGION
DE BRINON-SUR-BEUVRON
Sur 1.400 m2 de verger clos maison bourgeoise dans petit hameau pittoresque des VAUX-D'YONNE comprenant :
Rez-de-ch. : entrée, cuis. 10 m2, salle 18 m2, chbre 16 m2 et wc.
1er étage : 2 chbres de 16 et 20 m2 plus petite pièce (aménageable en salle de bains), grenier, cave. A SAISIR :
Prix 180.000 F. 80 % créd. poss.
Pour tous renseign., s'adresser

S.I.T.E.
59, rue La Boétie,
75008 PARIS
Tél. 16 (1) 563-55-66

terrains

MORBIHAN Océan. Environn. tr. except., terrain constructible, tennis, téléphone. Manoir Lannhoëdic, 56370 Sarzeau. Téléph. : (97) 41-81-37.

appartem. vente

1er arrdt.

FONTAINE-DES-INNOCENTS
Beau duplex, living + chbre, terrasse, charme, asc., très bon standing. 630.000 F. - 325-66-66.

5e arrdt.

GOBELINS ATELIER DE CARACTERE
grande baie, cheminée, cuisine + 2 chbres, s. bains, BALCON, calme. 440.000 F. 734-36-17, mat.

8e arrdt.

8e LUXUEUX pied-à-terre, livg, 2 chbres, 6e étg., soleil. 325-32-77 - 272-53-40.

10e arrdt.

Part. vd, 12, rue de Lancry, métro République, imm. P. de T., côté cour, calme, 1er étg., 2 pces, cuis., salle d'eau, entrée, petit débarras, cave et chambrette au 6e étg. Remis à neuf. Pour rens., tél. à M. Germinal au 781-16-18.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT
Métro Crimée, 28, rue Ourcq. Plusieurs appartem. libres de 2 pces, entrée, cuis., bs, wc, 35 à 48 m2. A partir 100.000 F. Possib. duplex avec combles. 224-18-42 le matin ou s/place de 13 h. à 15 heures tous les jours.

20e arrdt.

GAMBETTA, 6, cité Ecoles, propriétaire vend 2 appts 2 pièces, entrée, cuis., wc + combles, duplex possible. Surface 120 m2. Prix 250.000 F. S/pl. 16-18 h., samedi, dimanche, lundi.

Province

BIARRITZ sur plage MIRAMAR
Elégant 100 m2 tt confort, état neuf, jard. 100 m2, accès direct à la plage, vue exceptionnelle. Tél. 16/59-24-63-55

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08.

demandes d'emploi

Marié, deux enfants, 33 ans, licencié psycho, cherche place urgent
RESONSABLE DES VENTES
ou CHEF DE PUBLICITÉ
dans agence ou journaux, huit ans d'expérience, connaissances presse gratuite. Etudie toutes propositions commerciales sur toute la France.
Tél. avant 15 h. au (16-79) 36-11-40 en P.C.V. tous les jours ou écrire sous n° T 014.904 M à REGIE-PRESSE, 85, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.F. ch. place stable sur Paris et Hauts-de-Seine pr travaux de secrétariat (format. sténodactylo + C.A.P. aide-comptable). Ecr. à 90.439 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., MEDECIN, rech. emploi ETRANGER, certificat de cardiologie en cours. Ecrire référ. à T 014.909 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL 50 ANS
bne prés., très au fait des relat. publ., domaine indust., lib. de ste accept. ttes propos. pour organisation, sectorisation, coordinat. Tr. introd. sur Paris, rég. paris., Est de la France, disponible pr tous déplac., y compris étranger (foires, salons, expositions), allemand courant, bne not. ital. Ecr. à T 014.905 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCTEUR en ÉCONOMIE
29 a., étud. ttes propos, tps part. Paris. Ecr. T 014.922 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R 5 ALPINE 1979 noire
intér. rouge tissu, 14.000 km, radio cassette (2.000 F). Prix total 33.000 F. M. LANDETE, heures bureau : 609-60-09 ou dom. après 19 h : 980-60-73.

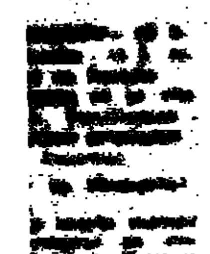
divers

104 - 305 - 504 - 505
EX TT, peu roulé. Garanties.
AUTO PARIS XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris 15e

ÉVISION

duit de luxe

LUNDI 13 AOUT



FRANCE CULTURE

FRANCE MUSIQUE

MARDI 14 AOUT

FRANCE CULTURE

FRANCE MUSIQUE

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Les experts de l'O.C.D.E. confirment la décélération de l'activité du Japon et annoncent un déficit de la balance des paiements

Le Japon, contrairement à ce qui avait été initialement prévu pour le premier semestre 1980, ne connaîtra probablement pas une réaccélération du taux de croissance du P.N.B. en volume. C'est ce que confirment les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans le rapport qu'ils viennent de publier. Par ailleurs, la balance des paiements, excédentaire ces deux dernières années (16,5 milliards de dollars en 1978, 0,5 milliard en 1978-1979) pourrait accuser un déficit de 3 à 4 milliards de dollars pour les douze prochains mois, compte tenu de l'acquis négatif enregistré précédemment.

Le Japon, au même titre que les grands pays industrialisés devra tenir compte de la nouvelle situation pétrolière. Le dynamisme de l'activité économique n'est pourtant pas fondamentalement remis en question mais il sera également marqué par un fléchissement de la politique expansionniste pratiquée au cours des premiers mois de 1979.

Sous l'impulsion de l'accroissement des dépenses publiques et des mesures prises pour promouvoir les dépenses privées, on notait à cette période une forte poussée de la demande intérieure qui passait de 4,1 % à 6,9 %. La situation du marché du travail devait sensiblement s'améliorer et la hausse des prix se stabiliser par suite de l'amélioration des termes de l'échange liée à l'effet positif de la vive hausse du yen et la faiblesse relative des prix du pétrole et des matières premières.

Aujourd'hui, le gouvernement japonais a décidé de revenir sur cette politique expansionniste. Compte tenu des hypothèses retenues par les experts de l'O.C.D.E. : maintien du taux de change, limitation des dépenses publiques au montant initialement prévu dans le budget de l'exercice 1979, orientation prudente de la politique monétaire, ralentissement des exportations, nouvelles données de la politique énergétique, le taux de croissance pourrait être réduit d'un demi-point, ce qui le ramènerait à 5 % environ.

Le volume de l'investissement fixe non résidentiel du secteur privé augmenterait de près de 8 % en 1979, cette reprise devrait se confirmer jusqu'au premier semestre 1980.

Les experts de l'O.C.D.E. ajoutent que « *les prévisions actuelles concernant la demande de production impliquent une certaine amélioration de la situation du marché du travail qui traduit un ralentissement du fléchissement de l'emploi dans les industries manufacturières et une progression régulière dans le secteur tertiaire* ». Les prix de gros devraient connaître une hausse régulière en 1979, compte tenu de la dépréciation du yen, de la hausse du prix du pétrole et certains matériaux de construction. De ce fait, l'augmentation des prix à la consommation atteindrait un taux annuel de 6,5 %. Le volume des importations risque de subir l'effet de ralentissement jusqu'au premier semestre 1980, tandis que le volume des exportations devrait retrouver une tendance à la hausse, due essentiellement au rétablissement de la compétitivité des prix, liée à la chute du yen à partir du second trimestre de 1979.

Le rapport aboutit à la conclusion que « *les principaux objectifs à court terme qui avaient été définis l'an dernier se trouvaient en grande partie réalisés dans les premiers mois de 1979* ». Ces résultats sont dus essentiellement à une utilisation efficace du budget de l'Etat. « *Dans la situation qui régnait alors, c'était probablement là la seule façon qui pouvait permettre de contrer les tendances récessionnistes — engendrées par une propension à l'épargne plus forte que la propension à l'investissement — et de susciter une reprise soutenue de l'activité.* » Les experts de l'O.C.D.E. terminent en ajoutant qu'« *il conviendrait que la politique de régulation de la demande reste flexible et soit ajustée en cas de besoin, de façon que le Japon puisse continuer à jouer le rôle qui lui revient pour éviter un ralentissement sensible de la croissance de la demande intérieure dans la zone de l'O.C.D.E.* »

Aux Etats-Unis

UN COMITÉ DU CONGRÈS S'INQUIÈTE DE LA BAISSE DE LA PRODUCTIVITÉ

L'accroissement de la productivité aux Etats-Unis constitue, avec la réduction de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'étranger, la clé du redressement et du développement économique au cours de la prochaine décennie, affirme le rapport semestriel du Comité économique conjoint de la Chambre des représentants et du Sénat. On sait que le taux de croissance de la productivité est tombé, aux Etats-Unis, de 1,8 % (moyenne annuelle 1964-1973) à 0,1 % (moyenne annuelle 1974-1978) (*le Monde* du 18 mai). L'indice de la productivité du secteur privé a même baissé de 3,8 % au deuxième trimestre de 1979.

Aussi le document du Congrès, publié le 11 août, souligne-t-il la gravité de cette baisse de la productivité et affirme-t-il que, sans un redressement important, le pays ne parviendra pas à surmonter ses problèmes, cependant que le niveau de vie de l'Américain moyen diminuera « considérablement » *(drastically)*. Il faut, ajoute le rapport, produire davantage à meilleurs coûts ; ce n'est que de cette manière que la lutte contre l'inflation pourra être gagnée, et un chômage important évité, ajoute-t-il.

Pour favoriser une telle évolution, le rapport souligne essentiellement la nécessité d'aménagements de la réglementation et de la fiscalité, pour mobiliser l'épargne et permettre aux industries de procéder aux investissements nécessaires pour améliorer leur productivité. — *(A.F.P.)*

● *Hausse de 12 % de la production pétrolière du Venezuela.* — Le Venezuela a produit en moyenne, du 1er janvier au 8 août 1979, 2 343 766 barils de pétrole par jour, soit 12,14 % de plus qu'au cours de la même période en 1978, a-t-on appris à Caracas le 12 août.

La moyenne de la production journalière était l'an passé, pour cette période, de 2 090 087 barils par jour, précise-t-on officiellement, et de 2 165 530 barils par jour, de février à décembre 1978. — *(A.F.P.)*

En Israël

HAUSSE DE 50 % DES PRIX DE CERTAINES DENRÉES ALIMENTAIRES

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Un nouveau train de hausses de 50 % sur des produits alimentaires de base a été appliqué en Israël, le samedi 11 août à minuit. Ces hausses qui touchent essentiellement le pain, le lait, l'huile, la margarine et le poulet congelé, sont conformes à la politique du gouvernement qui tend à réduire progressivement les subsides (*le Monde* du 20 juillet). De même, les transports publics connaîtront, dans deux semaines, une nouvelle hausse de 25 %.

Cependant, notent les experts, ces produits et services de base restent encore subventionnés à plus de 100 % et d'ici la fin de l'année, il faudra s'attendre à une ou deux nouvelles augmentations.

Les spécialistes estiment que les « prévisions optimistes » d'une hausse de 80 à 100 % de l'indice pour 1979 sont en deçà de la réalité.

Le gouvernement a annoncé en même temps un relèvement des allocations aux quelque soixante-quinze mille familles nombreuses des couches défavorisées. Cette indemnité de vie chère ne sera, cependant, allouée qu'aux familles « *dont le père a servi dans l'armée* » ce qui exclut, relève-t-on à Jérusalem les vingt-quatre familles de citoyens d'origine arabe, en règle générale, dispensés du service militaire.

Les nouvelles mesures d'austérité ont susciter de vives réactions dans la presse.

● *Limitation de 50 % de l'éclairage public.* — Un décret des autorités espagnoles prévoit une diminution de 50 % de l'éclairage public dans tous les centres urbains. Les mesures d'économie d'énergie touchent l'illumination des monuments et édifices publics les jours ouvrables, et l'éclairag edes magasins, qui devront éteindre leur enseigne dès leur fermeture. Amendes et fermetures administratives sont prévues pour faire respecter ces mesures. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

De nouveaux licenciements seraient annoncés au groupe Néogravure

Les premiers licenciements consécutifs à la mise en règlement judiciaire de la Société de développement financier (S.D.F.), holding du groupe Néogravure, et de ses six filiales, le 26 juillet dernier (« le Monde » des 21, 25 et 28 juillet), devaient être annoncés par la direction ce lundi 13 août, annonce-t-on au Comité intersyndical du livre parisien C.G.T. (C.I.L.P.-C.G.T.).

A la suite d'une réunion du comité d'entreprise du groupe Néogravure, jeudi 9 août, le licenciement de quarante employés du siège, à Paris, jeudi 9 août, le licenciement d'une quarantaine d'employés du siège, à Paris, semble certain, une soixantaine selon les syndicats.

Quant aux quatre-vingt-huit salariés de Photogravure-Convention, filiale située rue Blomet, à Paris, leur licenciement, annoncé par le C.I.L.P.-C.G.T., pourrait être confirmé ce lundi 13 août.

Après avoir demandé l'ouverture d'une « discussion globale prenant en compte l'ensemble des unités et des salariés du groupe Néogravure », le *C.I.L.P.-C.G.T.* voit à travers ces mesures de licenciement envisagées ses craintes confirmées. Il redoute en effet qu'« Hachette n'envisage de reprendre, après dépôt de bilan, que les unités de Corbeil et d'Evry, les plus rentables, tout en leur appliquant au passage un plan de licenciement ». Enfin, le C.I.L.P.-C.G.T. annonce avoir établi un « projet de coopération ouvrière pour Hélio-Néo ».

● *Le président d'I.T.T.-Europe démissionne.* — M. Gerhard Andlinger, président d'I.T.T.-Europe, vient de démissionner. Il est remplacé par M. John Guilfoyle, qui avait rang de vice-président d'I.T.T. et était chargé des opérations en Afrique et au Proche-Orient.

Le départ de M. Andlinger est la conséquence directe de la démission du P.-D.G. d'I.T.T., M. Hamilton (*le Monde* du 13 juillet). M. Andlinger avait été appelé à la tête d'I.T.T.-Europe par M. Hamilton il y a dix-huit mois. Dans les milieux financiers new-yorkais, on s'attend à d'autres démissions au sein de l'état-major d'I.T.T.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2315	4,2355	— 30	— 10	— 50	— 30	— 80	— 40
$ can. ...	3,6131	3,6150	— 310	— 280	— 580	— 540	— 1 360	— 1 250
Yen (100)	1,9570	1,9610	+ 70	+ 92	+ 165	+ 140	+ 475	+ 435
DM	2,3185	2,3320	+ 75	+ 100	+ 145	+ 165	+ 440	+ 475
Florin ...	2,1175	2,1210	+ 25	+ 40	+ 50	+ 65	+ 140	+ 165
F.B. (100).	14,5250	14,5435	— 155	— 35	— 350	— 205	— 525	— 190
F.S. (100)	2,5795	2,5835	+ 205	+ 230	+ 395	+ 415	+ 1 090	+ 1 140
L. (1 000)	5,1890	5,1970	— 100	— 65	— 300	— 250	— 1 050	— 950
£	9,5280	9,5395	— 360	— 280	— 630	— 540	— 1 400	— 1 250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/8	6 4/8	6 2/8	6 5/8	6 1/8	6 5/8	6 1/16	7
$ E.-U. ..	10 3/8	11	11	11 5/16	11 1/16	11 7/16	11 5/16	11 11/16
Florin ...	8 2/8	8 4/8	8 1/8	8 3/8	9 1/8	9 5/8	9 7/16	9 3/4
F.B. (100).	11	12	12 1/8	12 5/8	12 1/8	12 5/8	11 1/8	11 7/8
F.S.	7/16	13/16	11/16	7/16	13/16	9/16	2 1/8	2 5/8
L. (1 000)	9 7/8	11 1/8	12	13 1/8	13 1/8	14 1/8	13 5/8	15 1/8
£	14 3/8	14 5/8	14	14 5/8	14 3/16	14 11/16	13 7/8	14 3/8
Fr. franç..	10 1/2		10 5/16	10 11/16	10 3/16	10 13/16	10 1/2	10 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2461

HORIZONTALEMENT

I. Son bouquet s'accompagne de quelques feuilles de chou ; Reste demoiselle toute sa vie. — II. Touche beaucoup d'intérêts ; Emporte tous nos regrets. — III. Préfixe ; Se montra doublement édifiante ; Contestée. — IV. Possessif ; S'étendait sur le champ ; Campagne d'Afrique. — V. Abréviation ; Bruit ; Ruban. — VI. Souvent troussée par une personne habituée à faire des farces ; D'un auxiliaire ; Avec elle, on est trempé ! ; Grecque. — VII. Vivent sur un grand pied ; Concession italienne ; Abréviation. — VIII. Culotte prussienne ; Exige ; Dans une défense. — IX. Nécessité légale ; Morceaux qui ne doivent pas être hachés. — X. N'évoque plus que des souvenirs ; Préfixe ; Saint. — XI. Consacrées ; Sont séduisants. — XII. Sent l'huile. — XIII. S'applique à l'endroit ; A malheureusement eu le dessus. — XIV. Est rapide ; Une des formes que peut prendre la guerre des gaz. — XV. Est à la merci d'un coup de feu ; Permet d'apprécier, en principe, tout ce qui est frais et léger.

VERTICALEMENT

1. Est condamné à travailler jusqu'à son dernier soupir ; Symbole. — 2. Désigne un métal blanc ; Se dit d'un tissu légèrement chiné, proscrit par la mode féminine ; Reste sans écho quand des interlocuteurs n'arrivent pas à s'entendre. — 3. Poème ; Il serait bien excusable d'avoir la folie des grandeurs ; Dissipait. — 4. En faisant le pont, son auteur jugea également bon de faire le zouave ; Une bouche de plus à nourrir ; Permet d'écarter. — 5. Une simple lettre qui vaut, à elle seule, tout un long rapport ; Animal ; Eclôt parmi d'incultes broussailles. — 6. Rivière ; Pronom ; On y vide son sac devant une assemblée attentive ; Crack. — 7. Barbote avant de voler ; Fut vaincue dès la première épreuve ; Ile. — 8. Tête ou figure ; En Belgique ; Grecque ; Franchi d'un bond. — 9. Abréviation ; Indien ; Fait le joli cœur. — 10. Ne fut jamais autant occupé que lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite ; Symbole ; Sur un chemin de Damas. — 11. Hurlé à des gens qu'on va laisser tomber ; Moins fluides ; Finalement bien reçu — 12. Vieux caractères ; En Crète ; Recherche les trous pour être sûr de n'y point rencontrer un chat. — 13. Sans changement de lieu ; Extraction. — 14. Emis en Espagne ; Totale quand elle est consommée ; Terme musical. — 15. Ce qu'était Antigone pour son frère ; Privées de leur charpente naturelle.

Solution du problème n° 2460

Horizontalement

I. Témoin ; ML. — II. An ; Urée. — III. Rancœurs. — IV. Anières. — V. Tés ; Sain. — VI. Fr ; Ila. — VII. Leste ; Elu. — VIII. Buriner. — IX. Nuisant. — X. Me. — XI. Détestée.

• *Verticalement*

1. Tira ; Flanc. — 2. Antre. — 3. Manie ; Sbire. — 4. Onces ; Tus. — 5. Or ; Cérame. — 6. Nuées ; Inès. — 7. Rusaient. — 8. Mer ; Ile ; De. — 9. Lésineurs.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

SITUATION LE 13-8-79 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 août à 0 heure et le mardi 14 août à 24 heures :

Mardi, le temps restera bien ensoleillé et assez chaud sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes. Les vents seront faibles, mais des brises de mer se lèveront l'après-midi.

D'autre part, de la Bretagne et de la Vendée aux Flandres et au nord des Vosges, le temps sera souvent très nuageux. On notera quelques faibles pluies le matin près des côtes et des frontières ; les précipitations se renforceront le soir en prenant un caractère orageux sur l'Ouest et le Nord-Ouest. Les vents, de sud-ouest, se renforceront pour devenir assez forts à forts sur les côtes, surtout celles de la Manche occidentale.

Sur le reste de la France, on notera des formations brumeuses matinales. Après leur dissipation, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Une tendance orageuse pourra se développer le soir sur l'ouest du Bassin aquitain.

Les températures varieront peu.

Le lundi 13 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 août ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 24 et 15 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Brest, 20 et 16 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 22 et 17 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 24 et 16 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 25 et 18 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 23 et 17 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 24 et 16 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 22 et 18 ; Alger, 31 et 17 ; Amsterdam, 18 et 15 ; Athènes, 30 et 23 ; Barcelone, 28 et 21 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 17 et 12 ; Brindisi, 28 et 22 ; Bruxelles, 23 et 17 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 7 ; Djerba, 31 et 25 ; Genève, 23 et 10 ; Jérusalem, 29 (max.) ; Lisbonne, 35 et 17 ; Londres, 25 et 17 ; Madrid, 36 et 19 ; Milan, 27 et 17 ; Moscou, 24 et 15 ; Nairobi, 22 et 13 ; Naples, 27 et 10 ; New-York, 17 et 13 ; Palerme, 27 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 31 et 17 ; Rhodes, 27 et 24 ; Stockholm, 21 et 10 ; Tirana, 25 et 12 ; Tunis, 31 et 20 ; Valence, 31 et 22 ; Zagreb, 21 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 août 1979 :

Des décrets

● Modifiant plusieurs articles du code de la construction et de l'habitation relatif au centre scientifique et technique du bâtiment.

● Modifiant le décret du 30 octobre 1972 portant statut particulier des personnels de documentation du ministère de l'éducation nationale.

D'autre part, le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses du 11 août a publié *des décrets* conférant la médaille pénitentiaire, portant promotion et nomination dans l'ordre des palmes académiques ; *des arrêtés* portant retrait et attribution de la médaille des services militaires volontaires, portant nomination dans l'ordre des arts et lettres, portant attribution de la médaille d'honneur des postes et télécommunications ; des citations à l'ordre de l'armée.

Visites, conférences

MARDI 14 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlberg : « La Mosquée ».

15 h., façade ouest, église Saint-Eustache, Mme Saint-Girons : « Le quartier des Halles ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Vermeersch : « Quartier Latin ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis pas à pas » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

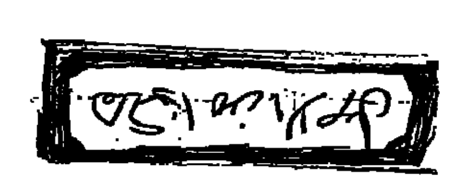
15 h., portail central, M. Ch. Guasco : « Notre-Dame » (Lutèce-Visites).

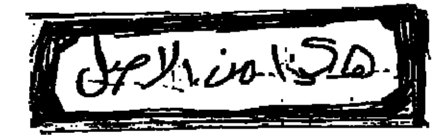
15 h., métro Etienne-Marcel : « Abbaye Saint-Martin-des-Champs » (M. Teurnier).

UN COIN POUR JOUER

Nous donnerons dans nos éditions datées du mercredi 15 août la solution du problème n° 14, « Familles d'allumettes ».







SOCIAL

A LYON

Les avatars du cabinet d'études Dumoulin

Lyon. — Pour attirer l'attention sur les dificultés que connaît leur entreprise depuis plusieurs semaines, des salariés d'un bureau d'études de génie civil de Lyon — le cabinet Dumoulin — ont rendu publics des plans du surrégénérateur Super-Phénix en construction à Creys-Malville (le Monde du 9 août). A cette occasion, ils ont fait savoir qu'au cas où ils n'obtiendraient pas très rapidement le paiement de leurs salaires de juin et de juillet, ils iraient plus loin dans leur démarche : en remettant, par exemple, à Mesrine, les plans de succursales de la Banque de France, comportant des renseignements sur les systèmes de sécurité... Provocation ? « Boutade », selon les salariés, destinée avant tout à « faire parler du conflit » ?

En fait, les plans de la centrale nucléaire affichés les 8 et 9 août sur les murs de l'annexe, 2, rue du Musée-Guimet, étaient ceux que cinq mille ouvriers ont pu avoir entre les mains. Les documents réellement « top secret » sont restés enfermés dans le coffre d'un véficule de l'un des ingénieurs du bureau d'études.

De notre correspondant régional

L'affaire Dumoulin est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Les péripéties juridiques, les manœuvres financières que l'on entrevoit à peine, les allusions politiques, posent de nombreuses questions. A commencer par celle-ci : n'a-t-on pas voulu démanteler le bureau d'études Dumoulin — le plus important avec cent trente-sept salariés de la région Rhône-Alpes, sinon de France — et, si oui, qui avait intérêt à le faire ?

Ingénieur né en Savoie, M. Louis Dumoulin a créé ce bureau, en 1961, avec trois employés. *« Tout seul et sans appui d'aucune sorte »*, précise-t-il. Son dynamisme, une équipe de collaborateurs très compétents et des relations politiques lui ont permis, en dix-sept années, de placer son bureau d'études en tête des entreprises de cette catégorie.

En 1978, le cabinet Dumoulin compte cent cinquante personnes, dont cent vingt dessinateurs-projeteurs. Il occupe plus de 2 000 mètres carrés de bureaux dans deux immeubles du sixième arrondissement de Lyon, à deux pas du parc de la Tête-d'Or. Une plaquette prestigieuse, imprimée en 1977, dresse le bilan des réalisations auxquelles le bureau d'études a participé : des stations du métro de Lyon, des hôpitaux, de nombreux établissements scolaires, des centres commerciaux, des ponts, des voiries urbaines, etc.

A l'étranger, le cabinet a décroché des contrats qui peuvent faire rêver ses concurrents : par exemple, des programmes immobiliers à Alger : Bordj el-Koffan (cinq mille quatre cents logements) ; Bab-Ezzouar (deux mille six cents logements) et les Anasser (quatre cents logements). Des contrats qui, selon certaines informations, représentaient à eux seuls 35 millions de francs. Le chiffre d'affaires pour l'année 1978 a dépassé les 30 millions de francs, dont près de 60 % réalisés à l'étranger (en dehors de l'Algérie, la Syrie et l'Iran principalement).

Ce chiffre d'affaires est celui que veut bien communiquer M. Dumoulin. Le cabinet fonctionne en effet sans contrôle extérieur : son propriétaire, exerçant une profession libérale, n'a pas éprouvé le besoin de se constituer en société. Son paternalisme bien accepté par ses collaborateurs a évité par ailleurs toute espèce de contre-pouvoir interne : pas de comité d'entreprise jusqu'à mars 1979, pas de délégués du personnel et bien entendu pas de syndicat. Pour des cadres, plutôt bien payés, bénéficiant d'un treizième et d'un quatorzième mois, la première alerte s'est présentée sous la forme d'un retard dans le paiement de leurs salaires de juillet 1978. *« Des difficultés de trésorerie à la suite d'un retard de versement d'honoraires »*, assure, sans plus de détails, M. Dumoulin.

Dissimulé derrière la porte

Fin 1978 : nouvelles difficultés. Cette fois, des salariés saisissent le tribunal de commerce de Lyon pour *« non-paiement des salaires »*. M. Dumoulin obtient, le 21 février, des délais pour régulariser la situation. Les décalages dans les mensualités sont progressivement réduits. Reste cependant à régler la moitié du quatorzième mois lorsque, en juin, M. Dumoulin connaît une nouvelle défaillance. La Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED) est disposée à faire l'échéance lorsque, le 11 juin, sur des pressions que M. Dumoulin attribue à la Société générale, l'établissement bancaire renonce brusquement. Nouvelle lettre au tribunal de commerce émanant cette fois du tout jeune comité d'entreprise qui réclame les salaires de mai, ceux de juin et le solde du quatorzième mois.

C'est alors que M. Dumoulin se fâche et révèle, le 29 juin au comité d'entreprise abasourdi, qu'il n'est plus propriétaire du bureau d'études depuis le 22 janvier 1979 ! Il s'est défait de son cabinet par un acte de vente sous seing privé pour la somme de 16 millions de francs payables en trois années. Le nouveau propriétaire, dissimulé derrière la porte, est alors introduit : M. Joël Dumoutier représentant la société CEMCO.

Qu'est-ce que cette société ? Aujourd'hui encore, les salariés du cabinet Dumoulin ne le savent pas avec précision : le siège est à Bagnolet, 40, avenue Jean-Jaurès. Constituée en 1974 avec un capital de 20 000 F, porté, paraît-il, à 180 000 F depuis, cette firme n'aurait pas eu d'activité jusqu'au début de 1979, année où elle rachète donc le bureau d'études de Lyon, actif et passif confondus. En réalité, la CEMCO est une société-relais — personne ne conteste plus aujourd'hui sa véritable vocation, — et elle avait reçu mission de trouver des partenaires pour constituer une nouvelle société d'exploitation et surtout pour réunir au plus vite des fonds destinés à soulager la trésorerie du cabinet Dumoulin. A l'évidence sa mission a échoué. Et le tribunal de commerce de Lyon s'est fâché : le 13 juillet, il a mis en règlement judiciaire M. Dumoulin, en considérant ses activités comme des actes de commerce (1).

Le 10 août, il a fait de même avec la société CEMCO. Quarante-huit heures plus tôt, les magistrats avaient mis en demeure les dirigeants de cette société d'obtenir une garantie bancaire à hauteur de 16 millions de francs (correspondant au montant de la vente du cabinet Dumoulin) et de disposer également de 2,5 millions de francs immédiatement mobilisables pour le règlement des salaires.

Malgré des lettres de crédit correspondant aux sommes exigées, émanant d'une société suisse (Fidusco S.A.), malgré l'engagement de cinq futurs actionnaires de garantir personnellement le versement des 16 millions de francs, le tribunal a préféré mettre la société CEMCO en règlement judiciaire.

Le holding genevois l'ASDEV (assistance et développement), formé d'une société fiduciaire (DECAFIN), de la Société générale pour l'industrie (S.G.I.) et de M. Luc Dubois, administrateur du holding, a maintenu néanmoins ses propositions.

Le cabinet Dumoulin peut-il être encore sauvé ? Curieusement, plusieurs bureaux d'études ont fleuri en ce mois de juillet dans l'agglomération lyonnaise, dont trois constitués par d'ex-salariés du cabinet Dumoulin. Ainsi MM. Bernard Bourron et Michel Simard, les deux plus proches collaborateurs de M. Dumoulin, ont-ils formé avec l'appui majoritaire d'un cabinet parisien — la société Sechaud et Bossuyt et Cie — une S.A.R.L. où ont été déjà réembauchés trente et un salariés de Dumoulin. M. Dumoulin affirme qu'il a d'ailleurs été trahi par ses lieutenants qui préparaient cette opération depuis plusieurs mois. La diligence avec laquelle ceux-ci ont opéré, la facilité apparente avec laquelle ils ont obtenu un report, à leur profit, des contrats de plusieurs grandes entreprises de travaux publics ou sociétés d'aménagement paraissent donner raison, au moins sur ce point, à M. Dumoulin.

Reste néanmoins que les protêts se sont accumulés au tribunal de commerce — il y en avait pour plus de 4 millions de francs au 13 juillet — et que la Société générale s'est inscrite pour une créance totale de 20 millions de francs ; ce sont là les symptômes d'une perte de confiance subite de la part des clients habituels du cabinet Dumoulin. Saura-t-on pour quelle raison ceux-ci, qui sont certainement en Afrique ou au Moyen-Orient, puisque c'est là que se traitaient 60 % du chiffre d'affaires, ont soudain « laissé tomber » le conseiller du commerce extérieur Dumoulin ?

BERNARD ÉLIE.

(1) Par le même jugement, le tribunal a mis en règlement judiciaire la S.A.R.L. Dumoulin, société couvrant les activités d'un bureau d'études racheté par M. Dumoulin, et dont celui-ci était le gérant ; M. Dumoulin a fait appel.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la C.F.D.T. à propos de la formation professionnelle des adultes

Après nos articles consacrés à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (le Monde des 24 mai et 30 juin), M. Pierre Confavreux, secrétaire général adjoint du syndicat général C.F.D.T. de la formation professionnelle des adultes, nous fait part de ses remarques sur le placement des stagiaires, le tripartisme de l'assemblée générale de l'AFPA et les modernisations pédagogiques entreprises par cet organisme. Il nous écrit notamment :

— *Le placement des stagiaires :* en ce qui concerne les quatre stagiaires sur cinq qui trouveraient un emploi dans la semaine qui suit le stage ou même les 70 % à 80 % qui le trouveraient dans les deux ou trois mois, la rigueur de tels propos nous semble très aléatoire, aucune statistique — autres que quelques sondages locaux spécifiques et très « officieux » — n'existant, si l'on excepte une étude — non encore parue — portant sur les stagiaires 1974 et faisant ressortir de grandes disparités entre les sections et les régions.

— *Le tripartisme :* en effet, l'originalité de l'AFPA pourrait résider dans la composition tripartite de son assemblée générale (douze représentants des ministères intéressés, douze représentants des organisations professionnelles des employeurs et douze représentants des syndicats) ; mais si cela est séduisant dans la description, il faut voir combien cela est méprisé dans les faits, les remarques ou désaccords des administrateurs syndicaux n'étant jamais pris en compte, seule la politique gouvernementale étant « entendue ».

— *Les modernisations pédagogiques :* selon le rythme retenu jusqu'alors, il aurait fallu trente ans pour « moderniser » toutes les spécialités, c'est-à-dire simplement les adapter à l'environnement. Le léger effort de cette année (trois cent quarante-quatre sections) ne touchera qu'une section sur quatre-vingt-dix environ ! Et comment oublier que, malgré toutes nos interventions, la durée moyenne de perfectionnement d'un enseignant est à peine supérieure à une semaine par an, et cela dans un organisme de formation !

En conclusion, nous tenons à dénoncer la politique gouvernementale qui ne permet plus à l'AFPA de répondre véritablement à sa mission de service public de la formation professionnelle des adultes, en plaçant l'association dans une situation de pénurie financière tout en privilégiant les nombreuses exonérations patronales et les stages « parking » mis en place dans le cadre du troisième pacte national pour l'emploi.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AOUT

L'or toujours en vedette Les pétroles au pinacle

Tous les regards ont une nouvelle fois convergé vers le marché de l'or, en cette veille de week-end à la Bourse de Paris. Pour des raisons essentiellement intérieures le napoléon s'est inscrit à un nouveau record historique à 400 F, contre 396,50 F. Quant au lingot d'or, en nouveau progrès de 1 080 F à 43 900 F, il se rapproche de son meilleur niveau (44 400 F le 26 juillet) pour des motifs essentiellement techniques, semble-t-il. « Traditionnellement, à l'approche du 15 août, les opérateurs internationaux (suisses notamment), dans la crainte de remaniements monétaires, se « chargent » de métal jaune », disait-on dans les travées.

Sur le marché des actions, très irrégulier, le fait marquant a été la nouvelle et très forte hausse des pétroles, qui, cette fois, ont tous monté. Parmi les quinze meilleures performances de la séance on trouve, en effet, Esso (un record avec + 18 %, au plus haut de l'année) dont la cotation dut même être retardée devant l'affluence de la demande, Aquitaine, Elf-Gabon, Pétroles B.P. et même la Française des pétroles qui n'est pourtant pas partie prenante dans les récentes découvertes du Béarn.

« Nul doute que ce sont les performances de ces titres qui sont à l'origine de la tenue des indices », remarquait un professionnel (l'indicateur instantané n'a pratiquement pas varié). Dans les autres compartiments, en effet, hausses et baisses se sont à peu près équilibrées, les pertes les plus sévères ayant été enregistrées par B.H.V., U.I.S. et A.O.F. (— 4 à 5 %).

Aux valeurs étrangères, les américaines ont subi le contrecoup de la baisse de Wall Street, tandis que les mines d'or ont progressé sur un très large front.

LONDRES

Le Stock Exchange demeure calme et irrégulier lundi matin à Londres. Les fonds d'État et les industrielles varient peu. Seules les pétroles et les mines d'or s'affritent.

Or (ouverture) (dollars) 304 10 contre 302 75

VALEURS	CLOTURE 10/8	COURS 13/8
Beecham	138 ...	140 ...
British Petroleum (1)	11 90	11 59/64
Courtaulds	86 ..	86
De Beers	7 33	7 37
Imperial Chemical	337 ...	338 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	280 ...	283 ...
Shell	358 ...	328 ...
Vickers	164 ...	165 ...
War Loan 3 1/2 %	34 ...	34 ...
*West Driefontein	47 1/2	47 ...
*Western Holdings	34 1,8	34 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ANGLO AMERICAN GOLD INVESTMENT. — Le semestre clos le 31 août 1979 se soldera par un bénéfice avant impôts de 52,34 millions de rands contre 29,64 millions pour les huit mois précédant le 31 août 1978. Le dividende intérimaire a été fixé à 175 cents, contre 100 cents.

PETROFINA CANADA. — La filiale canadienne du groupe Petrofina a réalisé, pour le premier semestre de 1979, un bénéfice net de 31,4 millions de dollars canadiens contre 8,3 millions un an plus tôt. L'amélioration des marges bénéficiaires et l'augmentation de la production de pétrole brut, expliquent cette progression. Le dividende intérimaire, payable le 28 septembre, a été fixé à 70 cents contre 60 cents.

PROCTER AND GAMBLE. — L'exercice clos le 30 juin 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 577,3 millions de dollars contre 511,7 millions un an auparavant.

Chiffres d'affaires du premier semestre

J. BOREL INTERNATIONAL. — (Groupe) 1 099 millions de francs contre 958 millions un an plus tôt.

ROGER BELLON. — 254,69 millions contre 225,99 millions.

CREUSOT-LOIRE. — 3 059 millions de francs contre 3 009 millions.

B.S.N.-G.D. — (Consolidé) 8 127 millions contre 7 254 millions.

PERNOD-RICARD. — (Consolidé) 2 304 millions contre 2 042 millions.

C.F.A.O. — (Consolidé) 3 309 millions contre 3 135 millions.

B. A. L. O.

Le « Bulletin d'annonces légales obligatoires » daté 13 août publie notamment les insertions suivantes :

Caoutchouc de Padang. — Répartition à partir du 3 septembre des 50 307 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1978, créées en représentation de l'augmentation du capital de 10 061 400 F à 12 576 750 F (1 pour 4).

Compagnie parisienne de réescompte. — Répartition des 200 000 actions de 100 F, créées en représentation de l'élévation du fonds social de 150 à 170 millions par incorporation de réserves (2 pour 15).

Intertechnique. — Attribution à partir du 20 août de 60 199 actions de 100 F, créées en représentation de l'augmentation du capital de 24 079 900 F à 30 099 800 F par incorporation de réserves (1 pour 4).

Compagnie Générale Française de Transports et d'Entreprises. — Répartition à partir du 3 septembre des 26 303 actions de 100 F, créées en représentation de l'élévation du fonds social de 13 151 500 F à 15 781 800 F par incorporations de réserves (1 pour 5).

La Grande Compagnie des Télégraphes du Nord. — Attribution à partir du 23 août des 168 000 actions de 180 Kr D créées en représentation de l'augmentation du capital de 100,8 à 131,04 millions de Kr D. Cotation des 2 520 000 Kr D d'actions offertes en souscription au personnel.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1,2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/8	13/8
1 dollar (en yens)	216 90	216 15

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	9 août	10 août
Valeurs françaises	112,2	113,1
Valeurs étrangères	123,9	124,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,1	99,5

BOURSE DE PARIS - 10 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 80	2 581
5 %	51 90	2 616
3 % 1920-1960	151 ...	2 416
3 % amort. 45-54	71 65	0 982
4 1/4 % 1963	95 .	4 006
Emp. N. Éq. 5 1/2 65	110 80	4 521
Emp. N. Éq. 6 % 66	109 .	5 162
Emp. N. Éq. 6 % 67	99 80	1 164
Emp. 7 % 1973	5610	...
Emp. 8,80 % 77	112 30	1 923
Emp. 9,80 % 78	96 25	8 383
E.D.F. 6 1/2 %	...	1 474
E.D.F. 5 % 1960	... ..	2 411

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208 ..	207
A.G.F. (Sté Cent.)	685	686
Ass. Gr. Paris-Vie		
Concorde	382 ..	386 ..
Epargne France	309	310 .
Financ. Victoire	360	360
France I.A.R.D.	227 80	228 50
GAN (Sté) Centr.	786	789

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	246 ..	249 ..
U.A.P.	565	565 .
Alsacien. Banque	328	329
Banque Hervet	194 70	193 60
Bque Hypot. Eur.	275	275
Bque Nat. Paris	285	285 .
(Li) B. Scalb Dup.	104	104
Banque Worms	199	199 .
C.G.I.B.	54 .	55 .
C. Crédit Univ.	365 .	367 ..
C.A.M.E.	90 .	90 ..
Créditel	148	149
Créd. Gén. Ind.	247 50	255*
Crédit Lyonnais	303 50	303 50
Electro-Banque	171 60	172 -
Eurobail	170	168
Financière Sofal	374 50	373 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	91 .	91 .
France-Bail	311	315
Hydro-Energie	20 30	20 70
Immobail B. I. P.	250	258
Immobanque	...	375
Immofice	306 .	306
Interbail	265	258 .
— (obl. conv.)	...	265 ..
Laffitte-Bail	199 30	200 ..
Locabail	220 .	228 80
Locabail Immob.	389 20	384
Loca-Expansion	158	160
Locafinancière	201	201
(Ly) Lyon Dép. Ct	125 50	125 50
Marseille Créd.	233	233
Paris-Réescompte	355	368
Séquanaise Banq.	280	292 20
Sicatal	158 20	152
SLIMINCO	380	384 80
Sté Cent. Banq.	74 40	71 40
Sté Générale	213 .	217 20
SOFICOMI	300 50	313
Sovabail	378 .	379
UCIP-Bail	189	189
— (Obl. conv.)		...
Unibail	336	336
Un. Ind. Crédit	298 50	298
Cie Foncière	156 ..	156
C.G.V.	...	252 50
Fonc. Ch.-d'Eau		770
(M.) S.O.F.I.P.	84 50	84 50
Fonc. Lyonnaise	1095	1100
Immob. Marseille	1490	1492
Louvre	328	329 10
SINVIM	145 10	150
Cogifi	218	217 .
Foncina	174	178
Gr. Fin. Constr.	205	205
Immindo	213	215 .
Imminvest	150	150
Cie Lyon. Imm.	158 90	158 90
UFIMEG	132 .	137 50
U.G.I.M.O.	217	220
Union Habit.	286	288 10
Un. Imm. France	242	245
Acier Investiss.	112 50	114 50
Sofragi	253	252
Abeille (Cie Ind.)	324	325
Applic. Hydraul.	292	300 .
Artois	230	249 .
Centen. Blanzy	399	400
(NY) Centrest	125	122
(NY) Champex	..	129 60
Char. Réun. (p.)	3551	3600
Comindus	598	589
(Li) Dév. R. Nord	151	151 ..
Electro-Financ.	344	344 .
(M) Et. Particip.		90
Fin. Bretagne	81	81 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	596	598
Fin. et Mar. Part.	82	83 .
France (La)	769	789
La Mure	56 50	56 50
Lebon et Cie	241	249 .
(NY) Lordex	... ..	117
Cie Marocaine	. ..	32 .
Nord		25 10
OPB Paribas	140 20	139
Paris-Orléans	99 90	98 30
Paternelle (La)	230 20	245
Placem. Inter	114 30	114 10
Providence S.A.	322	322 .
Rosario (Fin.)	223 50	220 ..
Santa-Fé	82	82 ..
Suffo	181 90	132 ..
Safinex	326	320
Cambodge	83	84
Clause	433 .	430
Indo-Hévéas	167	161 .
Madag. Agr. Inc.	30	29
(M) Minot	..	18 ..
Padang	250 .	250
Salins du Midi	368 .	354
Aliment Essentiel	294 60	294 50
Allobroge	390	385
Bananla	284	280
Fromagerie Bel	142	145
Gédis	676	681
(M.) Chambourcy	499	498
Cofradel	.. .	380
Economats Centr.	615	615
Epargne	698	698
Euromarché	515	530
Fromt.P.-Renard	440	435 ..
Général Aliment.	...	
Genvrain	196 50	185
Goulet-Turpin	198 10	200
Lesieur Cie fin.	464	464
Gr. Moul. Corbeil	160	160
Gr. Moul. Paris	300	296
Nicolas	471	474
Piper-Heidsieck	240 ..	240
Potin	720	789 .
Rochefortaise	213 -	213 .
Roquefort	323	323 .
Taittinger	345	348
Unipol	110 20	111 .
Bénédictine	1300	1304
Bras. et Glac. Ind.	428	425
Dist. Indochine	448	448 ..
Ricqlès-Zan	106 10	110 o
Saint-Raphaël	154 90	158
Sogepal	375	380
Union Brasseries	60 10	62 50
Sucr. Bouchon	130	136 .
Sucr. Soissonnais	250	250
Chausson (US)	63 50	63 40
Equip. Véhicules	60	60
Motobécane	54 ..	51 80
Borie	344 .	336
Camp. Bernard	219	217 .
C.E.G.	68	70
Carabati	78 50	81 60
Ciments Vicat	226	226
Cochery	50 .	48 50
Drag. Trav. Pub.	357 .	350
Fougerolle	157 ..	158 70
G. Trav. de l'Est	42 50	44 10
Herlicq	155	155
Lambert Frères	85 .	83 70
Laray (Ets G.)	d 30 60	30 60
Origny-Desvroise	115 30	118 30
Porcher	254	250
Rougier	107 30	109
Sablières Seine	135	135
S.A.C.E.R.	48	48 50
Saintrapt et Brice	244	249 ..
Savoisienne	87 50	85
SMAC Acléroïd	d 86 50	90 ..
Spie Batignolles	84 10	87 ..
Dunlop	20 90	20 90
Hutchinson-Mapa	62 60	61 60
Safic-Alcan	198 30	199
Comiphos	126 50	122 .
Gaumont	...	610
Pathé-Cinéma	78	80
Pathé-Marconi	59 50	59 60
Tour Eiffel	178	178 .
Air-Industrie	..	54
Applic. Mécan.	26 50	26 50
Arbel	157 80	158 90
Bernard-Moteurs		64
B.S.L.	172 .	174 .
C.M.P.	267 60	266
De Dietrich	589	589
Duc-Lamothe	402 60	402 60
E.L.M.-Leblanc	485	495
Ernault-Somua	d 47 50	49 50
Forges Strasbourg	90 80	92 10
(Li) F. B.M. ch. fer		90
Frankel	658 .	658
Huard-U.C.F.	96	97 ..
Jaeger	276 ..	275 .
Jaz	229	236
Luchaire	343 .	338
Manurhin	805	815 .
Métal Déployé	286 .	281
Nadella	29 50	29 50
Nodet-Gougis	228 .	228
Peugeot (ac. ent.)	164	165
Ratier-For G.S.P.	. .	
Ressorts Ind.	150 .	150
Saturn	75 30	75 50
Sieff	90 10	92
Soudure Autog.	154	154
S.P.E.I.C.H.I.M.	260	260
Trailor	320	323
Virax	62	61 80
At. Ch. Loire	17 50	17 60
Ent. Gares Frig.	141 50	148
Indus. Maritime	343	344 90
Mag. gén. Paris	230	230
Cercle de Monaco	75 50	75 50
Eaux de Vichy	727	682
Sofitel	.. ..	47
Vichy (Fermière)	... ..	495 ..
Vittel	300	300
Aussedat-Rey	45 .	44
Darblay S.A.	40 .	40
Didot-Bottin	..	345
Imp. G. Lang	6 90	o 6 90
Papet. Gascogne	83	85
La Risle	25 10	25 20
Rochette-Cenpa	32 95	32
A. Thiéry-Sigrand	91 ..	o 89 ..
Bon Marché	170 .	170 .
Damart-Servip	655	682
Mars Madagasc.	61 80	61 80
Maurel et Prom.	..	70
Optorg	146	145 50
Palais Nouveauté	301	300
Uniprix	71	o 70 20
Europ Accumul.	280 .	280
Ind. P. (CIPEL)	162	160 10
Lampes	134 90	134 90
Merlin-Gerin	270 ..	270
Mors	38	38 20
Piles Wonder	230	221 .
Radiologie	115	117 ..
SAFT Acc. fixes	811	986
S.I.M.I.R.A.	745	746
Unidel	178 50	181 80
Carnaud S.A.	96	95
Davum	. ..	81 .
Escaut-Meuse	200	200
Gueugnon (F. de)	51	56 .
Profilés Tubes Es.		24 90
Senelle-Maub.	78 .	75
Tissmétal	45 20	45 ..
Vincey-Bourget	..	.. .
Huaron	...	182 ..
Kinta	337	327 .
Mokta	309 80	303
Amrep G.	980	975
Elf-Antargaz	4.8	d488
Hydroc.-St-Denis	140	140
Lille-Bonnières-C.	284 50	284 50
Carbone-Lorraine	87 ..	87
Delalande S.A.	185	187 50
Finalens	70 20	71 ..
FIPP	...	
(Ly) Gerland	314 .	314
Gévelot		131 ..
Grande-Paroisse	146 .	143
Parcor	1260	1260
Ripolin-Georget	48 ..	d 49 .
Rousselot S.A.	570	570
Soufre Réunies	217	216 50
Synthelabo	130	135 10
Thann et Mulh.	33	33 ..
Ufiner S.M.D.	137 .	137 10
Agache-Willot	549	549
Filés-Fourmies	16 80	17 30
Lainière-Roubaix	62	61
Roudière	304	306
Saint-Frères	98 50	94 50
M. Chambon	...	...
Gén. Maritime	47 50	o 47 50
Delmas-Vieljeux	275	274
Nat. Navigation	78 70	78 ..
Navale Worms	110	110
S.C.A.C.	143	144
Stami	288	295
Tr. C.I.T.R.A.M.	.	142 10
Trans. et Indust.	124 50	125 .
(Li) Baignol-Farj.	23 25	23
Blanzy-Ouest		245 .
La Brosse	130	139
Degremont	190	196 .
Duquesne-Purina	402 .	409 50
Ferrailles C.F.F.	250	250 ..
Havas	340	328
Locatel		...
Lyon-Alemand	168 80	168 ..
C. Magnant	.	52 30
M.I.C.	178 ..	173
O.F.P.-Om.F.Paris	382 .	381 50
Publicis	414 ..	412
Saulnier-Leblanc	378	370
Waterman S.A.	248	246
Brass. du Maroc.	d270	d275 .
Brass. Ouest-Afr.	66 50	67 .
A.E.G.	... ..	.. .
Akzo	.. ..	60
Alcan Alum.	..	143 50
Algemene Bank	750	740
Am. Petrofina	...	145
Arbed	... ..	380
Asturienne Mines	.. ..	77 70
Bco Pop. Espanol	67 ..	68
Barlow-Rand	..	21 .
Bell Canada	78 10	79 20
Blyvoor	27	. .
B. N. Mexique	47 90	47 90
Bowater		14 65
Bowring C.I.	9 90	9 90
B. Régl. Inter.	30500	30950
British Petroleum	117 60	115
Br. Lambert (GBL)	..	...
Canadian-Pacif.	120 ..	... ..
Cockerill-Ougrée	. ..	.
Cominco	... .	146
Commerzbank	490	492
Courtaulds	.. ..	.
Dart. Industrie	200 .	189
De Beers (port.)	33 70	
Dow Chemical	119 50	120 50
Dresdner Bank	500	502 .
E.M.I.	..	
Est-Asiatique	..	51
Femmes d'Auj.	110 50	108 .
Finentremer	144 .	144 .
Finsider	- ..	.
Fosaco	...	15 20
Gén. Belgique	261 ..	--- .
General Mining	.. ..	
Gevaert	.. .	65 .
Glaxo	45 ..	46 .
Goodyear	68	68 .
Grace and Co.	127 50	127 20
Gulf Oil Canada		203
Hartebeest	122	132
Honeywell Inc.	309	309
Hoogovens	..	
I.H.C.	43 ..	43 60
Johannesburg	... ..	...
Kubota	. ..	..
Latonia	96	96 .
Mannesmann	390	387 .
Marks-Spencer	10 40	10 50
Matsushita	12 30	12 35
Mineral-Resourc.	13	
Nat. Nederlanden	249 .	247
Noranda	178 .	174 ..
Olivetti	6 50	6 10
Pakhoed Holding		
Petrofina Canada	128	d128
Pfizer Inc.	135 ..	137 10
Phœnix Assuranc.	..	.
Pirelli	..	
President Steyn	67	68 85
Procter Gamble	328 10	325
Robeco	349 90	347 60
Rolinco	292	292 .
Shell fr. (port.)		
S.K.F. Aktiebolag	64	53
Sperry Rand	200	198
Steel Cy of Can.	104 50	.
Stilfontein	31 10	30 .
Sued. Allumettes	. ..	75
Tenneco	151 ..	152
Thorn Electrical		.
Thyss c. 1 000	197	198 .
Vaal Reefs	144 .	162 ..
Vieille Montagne	..	212 ..
Wagons-Lits	130	122
West Rand	... ..	136 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young	... ..	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	871 ..	875 ..
Sicomucip	208 ..	... ..
Alser	...	...
Banq. Fin. Eur.	..	... ..
Cellulose Pin		.. .
Coparex	449 ..	448
Ecco	268	1260
Iéna Industrie	... ..	... ..
Métall. Minière	d 88 ..	d 93
Océanic	.	..
Prenuptia	276 ..	...
Sab. Mor. Corv.	121	121
Total C.F.N.	... ..	. .
Ufimex	...	... ..
Voyer S.A.	. ..	. ..
Oce. v. Grinten	... ..	...
Rorento NV	... ..	...

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Plac. Institut	15231 26	15082 38
1re catégorie	10076 45	9827 80

8/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	152 25	145 35
Actions Sélec.	175 63	168 62
Aedificandi	239 94	228 49
A.G.F. 5000	158 05	151 75
Agfimo	296 48	283 04
A.L.T.O.	180 52	172 33
America-Valor	315 80	301 56
Amérique Gestion	170 47	162 74
Assurances Plac.	134 85	130 73
Bourse-Invest.	174 35	166 45
C.I.P.	392 70	374 90
Convertibles	138 04	131 78
Convertimmo	160 98	144 13
Drouot Invest.	259 22	247 47
Drouot-France	147 69	140 90
Elysées-Valeurs	205 12	195 82
Epargne-Croiss.	641 54	612 54
Epargne Industr.	277 50	265 ..
Epargne-Inter.	284 77	271 88
Epargne-Oblig.	144 82	137 49
Epargne Revenu	329 50	314 58
Epargne-Unie	372 73	355 83
Epargne Valeur	219 42	209 47
Foncier Investiss.	438 51	418 63
France-Epargne	216 11	206 31
France-Garantie	243 34	238 67
France-Invest.	188 43	179 89
Fr.-Obl. (nouv.)	342 75	326 78
Francic	161 36	154 04
Gestion Rendem.	336 95	321 67
Gest. Sél. France	238 44	228 67
I.M.S.I.	228 77	218 40
Indo-Suez Valeurs	274 83	262 37
Intercroissance	140 32	133 96
Intersélect. Fr.	183 20	174 89
Invest. St-Honoré	270 33	258 07
Livret portef.	255 87	244 27
Laffitte-France	142 07	135 63
Laffitte-Rend.	128 95	123 10
Laffitte-Tokyo	310 56	296 48
Multirendement	127 70	121 91
Natio-Valeurs	324 24	309 54
Oblig. ttes catég.	1261 33	1221 68
Paribas Gestion	229 80	219 79
Pierre Investiss.	270 07	257 82
Rothschild-Exp.	342 75	327 21
Sécur. Mobilière	333 22	318 11
Sélec. Croissance	179	170 88
Sélect. Mondiale	136 49	130 30
Sélection-Rend.	146 77	140 11
Sélection val. fr.	150 70	143 87
S.F.I. FR. et ETR.	217 82	208 04
Sicavimmo	356 85	340 68
S.I.G.	332 80	317 42
S.N.I.	571 27	555 98
Sogeparges	303 75	289 98
Sogevar	420 06	401 01
Soleil-Investiss.	242 50	231 50
Unigestion	258 45	246 73
U.A.P.-Investiss.	172 50	164 68
Unifoncier	438 50	418 62
Unifrance	155 43	148 38
Uni-Roche (Vern.)	286 40	273 41
Unijapon	308 83	294 92
Uni-Obl. (Vernes)	1854 70	1783 37
Uniprem. (Vernes)	1808 24	1738 69
Unirente	1173 63	1135 84
Unisic (Vernes)	240 34	229 44
Worms Investiss.	296 60	283 15
13 8		
Credinter	168 95	159 38
Croissance-Imm.	228 43	218 07
Euro-Croissance	190 77	182 12
Financière Privée	443 53	423 42
France-Entrepr.	265 82	253 77
Fructifrance	298 07	284 55
Fructidor	162 49	155 12
Gestion Mobilière	241 16	230 22
Mondial Invest.	210 45	200 91
Obligem	137 85	130 84
Optimavaleur	218 21	206 41
Planinter	322 15	307 54
Sicav 5 000	132 97	126 94
S. I. Est	501 85	478 98
Silvafrance	232 63	222 08
Silvam	146 63	139 98
Silvarente	169 07	161 40
Silvinter	161 84	154 95
Soginco	136 79	130 59
Sogiater	448 27	437 99
Valorem	199 83	190 77

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	1242	1265	1273	1269 ..
4150	C.N.E. 3 %	4115	4114	4115 ..	4130
285	Afrique Occ.	309	296	298	301 80
470	Air Liquide	479	478 30	478 50	478 30
80	Als. Part. Ind	93 55	94 20	94 20	93 ..
365	Als. Superm.	400	410	418	418
62	Alsthom-Atl.	63 50	62 90	62 90	63 95
152	Applic. gaz	172 10	173 ..	173	173
145	Arjom. Prioux	146	145	145	142 10
385	Aux. Entrepr.	414	433	433 ..	432 .
910	Av. Dass.-Br.	820	810 .	810	810 .
129	Babc. Fives	126 90	127	127 .	122 50
230	Bail-Equip.	228	228 40	228 40	228
245	— (obl.)	242	242	242	242 .
425	Bail-Invest.	427 .	428	428	424 .
121	B.C.T.	125 20	*125	125 .	124
	B. Rotschild	180 .	177	177 50	178
109	Bazar H.-V.	115	109	113	109 .
128	Béghin-Say	128 80	128 50	128 60	128 .
665	Bic	640	632	631	625
395	Bis	430	435	435	438 80
446	Bouygues	473 .	472 50	472 50	477
635	B.S.N.G.D.	725	720	725	725
850	— (obl.)	920 ..	930 ..	930	930 .
154	Carrefour	1655	1661	1670	1661
3000	— (obl.)	300 ..	298 80	293 80	298 80
126	Casino	1270	1271	1275	1270
53	CEM	54 70	53 .	53 10	52 ..
250	Cetelem	271 ..	268 .	268 ..	272 .
158	Charg. Réun.	218	219	219	215
13	Chiers-Chat.	15 20	14 80	14 65	14 80
147	Chim. Rout.	160 ..	158	156 .	155 10
160	— (obl.)	156	156	156	154 20
134	— (obl.)	150	150 50	151	150
1390	Cim. Franç.	142 20	142 50	142 50	142 50
105	C.I.I. Alcatel	1195	1198	1193	1180
405	Club Méditer.	411 ..	410 90	409 .	411
[illegible]	C.M. Industr.	270 ..	270	270 10	270 ..
280	— (obl.)	291 .	290 10	290 10	290 .
162	Codetel	150	150	158 50	158 50
180	Cofimeg	183 30	183 50	183	182 90
430	Cie Bancaire	445	439	438 20	439 .
360	C.G.E.	364 .	349 90	350 .	350
390	— (obl.)	393	392 80	392 80	392 60
127	C. Entrepr.	128 .	129 20	129 20	127 30
300	Comp. Mod.	431	431 ..	429 50	430
165	Créd. Com. F	154	163 ..	163 .	162 10
225	— (oblig.)	230	235	235 .	235
475	Créd. Fonc.	475 30	473	473 .	475 50
186	C.F. Imm.	180	150 ..	188	180
210	Cr. Ind. Al.-L.	211 90	211 .	211	211 50
118	Créd. Indust.	119 60	119 ..	119 .	119
137	Cr. Ind. Ouest	145	145	145	145 .
375	Créd. Nat.	379	382 10	382 10	382 10
55	Créd. Nord	57	57 50	57 50	56 35
72	Creusot-Loire	74 10	75	75 .	74 50
245	Crouzet	254 10	251 80	258	250
305	C.S.F.	429 90	433 20	433 20	433 20
415	— (oblig.)	492 50	502 .	502	500
740	Darty	484 50	490	506	506 .
775	Docks France	801	788	788	799
63	Dollfus-Mieg	65 20	64 80	64 50	63 50
710	Dumez	765	765	750	765 ..
410	Cie Gle Eaux	430	434 20	433 ..	432 ..
830	Elf-Aquitaine	901 ..	924 ..	925 .	923 ..
156	— (certific.)	178 ..	181 ..	181 50	181 ..
325	E.J. Lefebvre	358	358	358 .	355 .
860	Essilor	880 ..	864 ..	864 .	864 .
177	Esso S.A.F.	190 50	220	228 50	227 ..
345	Eurafrance	352 .	355 50	355 50	348 ..
1100	Europe no 1	1125 .	1115	1085	1110 .
450	Facom	467 50	465 ..	465	460 ..
345	Ferodo	390	387 .	387 .	384 .
445	— obl. conv.	447 ..	447 .	447	445 .
67	Fin Dév. Ent.	72 30	72 50	72 50	72 ..
215	Fin Paris PB	218	218 20	217 50	219
255	— obl. conv.	259 80	250	259 ..	263 90
198	Finextel	195 ..	192	192	192 .
60	Fraissinet	61 ..	61	61	61 ..
189	Fr. Pétroles	184 ..	187 ..	189 .	188 ..
...	— obl. conv.	222 ..	223 ..	223 ..	221 80
43	— (certific.)	44 ..	44 ..	45 ..	45 .
102	Galeries Laf.	115 90	115 90	116	114 ..
183	Gle d'Entr.	184 50	187 ..	187 90	190 70
18	Gle Fonderie	213 .	210 ..	209	209 .
136	Gle Ind. Par.	142	143	142 50	143 .
279	Générale Occ.	286	275	275	275 .
425	Gr. Tr. Mars.	480	487	482	485
335	Guyenne-Gas.	349	353	356	358 80
215	Hachette	220	220	220	220
65	Imétal	65 80	68 20	66 20	68 20
570	Inst. Mérieux	571	578	578	578 .
105	J. Borel Int.	107 30	108 50	108 50	106 40
155	Jeumont Ind.	154 80	154	154	151 .
101	Kali Sté Th.	94 10	94 10	94 10	94
69	Kléber Col.	68	68 .	68	67 10
270	Lab. Bellon	265	264	266	260 50
240	Lafarge	268	268 90	267	264 .
300	— (oblig.)	313	315	316	315 .
390	La Hénin	390	392	392	389
1490	Legrand	1544	1540	1550	1550
2130	— (oblig.)	2142	2180	2180	2140
198	Locafrance	200	206	207 .	206
465	Locindus	474	474 50	472	474 50
660	L'Oréal	688	665	670	665
3600	— obl. conv.	3540	3540	3540	3540
400	Lyonn. Eaux	418	417 50	417 50	418 .
58	Mach. Bull	60 40	60 80	60 80	60 05
535	Mais. Phénix	572	560	570 .	565
800	(Ly) Major	880	881	881	875
37	Mar. Wendel	42 50	41 .	41	41 80
31	Mar. Ch. Réu	41 20	41 50	42 40	40 70
440	Martell	509	500	503	500 .
458	— (obl.)	499	499	499	499
970	Mat. Téléph.	1125	1112	1095	1100
6220	Matra	7020	7110	6960	7080
58	Mét. Nav. N.	61 85	61 90	61 90	61 10
920	Michelin B	980	958	960	960
690	— (obl.)	586	585 10	585 10	585 10
660	Midi Cie	655	658	658	655 .
480	Moët-Hennes.	509	512	512	512 .
505	— (obl.)	598	602	602	602 .
690	Mot. Leroy S.	746	749	749 .	735 .
83	Moulinex	88 20	87 90	88	87
415	Mumm	450	445 ..	444 50	440 60
245	Nancéien. Cr.	255	253	253	253
139	Navig. Mixte	192 80	190 ..	191 50	186 20
39	Nobel-Bozel	41 20	41 90	43 50	43 50
27	Nord-Est	33 05	33 50	32 50	33 10
92	Nouvel. Gal.	97 90	95 90	95 90	95 90
167	Olida-Caby	184 50	187 .	187	186 .
116	Opfi-Paribas	117	118	118 .	118
146	Paris-France	157 50	160	160	157 50
114	Pechelbronn	114 10	118	117 50	118
92	P.U.K.	91 90	90 10	90 10	90 10
126	— (obl.)	127 50	127 60	127 50	126 10
52	Penarroya	50	52 10	51 80	52 50
275	Penhoet	279 80	277 90	277 90	273 50
270	Pernod-Ric.	273	270 40	270 ..	266 50
305	Perrier	325 20	325	327	324
76	Pétroles B.P.	77 .	78 90	78 90	78 80
310	Peugeot-Cit.	308 50	301 ..	304 .	301
375	— (obl.)	382	379	379	372 ..
93	Pierre-Auby	95 50	95	95 ..	95
68	P.L.M.	75 95	75 10	76 10	74 90
210	Poclain	224 90	217 10	220	213
195	Pollet	216 50	216 50	215 50	211 .
81	Pompey	78 50	78 50	78 50	78 20
225	P.M. Labinal	226	228	233	230
29	Prénatal	31	30 10	30 10	30 20
300	Presses-Cité	319 80	317 50	317 50	317 50
520	Prétabail Si.	538 .	537	537	531 .
210	Pricel	235	237	237 50	237 .
235	Primagaz	243	244 50	244 50	247 ..
107	Printemps	110	109	109	107
485	Radar S.A.	487 .	485	485	485 ..
510	— (obl.)	505 .	505	505	502 10
330	Radiotech	338	339	338 50	337 50
151	Raffin (Fse)	146 50	144	142 50	141 30
103	Raff. St-Louis	126	124 .	124	123
445	Redoute	419	420	420	426
570	Revillon Frè.	552	552	552	552 ..
136	Rhône-Poul.	131 10	131 50	131 50	131 ..
290	Roussel-Uclaf	280 20	283	285	283
370	Rout. Colas	425	432	432	431 10
540	Ruche-Pic.	600	606	605 .	610
620	Rue Imp.	775	792	792	800
20	Sacilor	28 80	28 50	28 50	28 20
165	Sade	173 50	174 50	174 50	175
830	Sagem	820	889 .	828	879
118	Saint-Gobain	122 90	125	124 50	124 10
405	SAT	483	480	460	480
41	Saulnes	45 30	44 50	44 90	45 20
210	Saunier-Duv.	220 10	225	224	225
200	Sanpiquet	196 .	186	198 .	196
175	Schneider	162	162	162	162
47	S.C.O.A.	49	49	49	49 05
98	— (obl.)	99	99 40	99 40	99
285	Seb	202 50	203 90	204	201 10
181	Sefimeg	185	184	184	184
318	S.I.A.S.	324	324	324	322
465	Sign. E. El.	504	504 ..	504	504 .
290	S.I.L.I.C.	273	273	273	272 10
240	Simco	253 50	254 50	254 50	254 50
140	S.I.M.N.O.R.	137 50	138 ..	138	137
1290	Sk. Rossignol	1445	1430	1430	1451
197	Sogerap	200	200	200	198 60
390	Sommer-All.	370	378	378	370
270	Suez	276	276 50	276 80	275 ..
220	Tél-Luz.	232	230 50	230 50	236
650	T.R.T.	707	705	703	705
635	Tél. Electr.	702	710 .	711 .	702 .
132	— (obl.)	129	129 .	129 ..	128 ..
310	Tél. Ericsson	360 ..	366 .	370 .	361 .
85	Thomson-Br.	211 ..	212 80	212 90	212 90
235	— (obl.)	258 ..	258 .	258 ..	254 ..
485	U.I.S.	458 ..	440 ..	440	432 ..
240	U.C.B.	238 50	238 50	238 50	238 ..
215	Un. F. Banques	220 10	225	226 ..	220 50
175	U.T.A.	170 70	170 80	171 ..	172 .
10 50	Usinor	14 80	14 65	14 55	14 55
115	— (obl.)	120 ..	120 ..	120 ..	117 80
108	Vallourec	110 ..	110 ..	110 ..	108 ..
770	V. Clicquot-P.	725 ..	710 ..	710 .	711 ..
405	Viniprix	420 ..	420 ..	420 20	418 ..
780	Elf-Gabon	796 ..	819	823 ..	820 ..
182	Amax	187 ..	170 ..	168 50	186 40
143	Americ. Expr.	154 50	151 ..	151 ..	149 60
240	Amer. Tel.	246 50	246 ..	246 ..	246 ..
31	Ang. Am. C.	30 10	30 50	30 55	30 60
161	Amgold	163 50	166 ..	168 ..	165 ..
410	B. Ottomane	402 50	403	403 .	404
320	BASF (Akt.)	313	319 ..	311 .	319 .
300	Bayer	302 60	308	308	305 ..
70	Buffelsfont.	71 50	69 40	69 40	69 90
12 50	Charter	13 20	13 10	13 25	13 20
165	Chase Manh.	179 50	176 90	177 .	175 60
127	Cie Petr. Im.	122 80	124 10	125	123 50
31	De Beers (S.)	30 30	30 80	30 90	30 80
550	Deuts. Bank	641	651	651	654
580	Dome Mines	471	477	479 .	180
498	Du Pont Nem.	185	180 20	179	183
220	East Kodak	233 50	234 30	234 40	234 .
46	East Rand	41 80	43 55	41 90	42 65
126	Ericsson	128 50	129 60	131 50	129 50
220	Exxon Corp.	228 90	226	226	225 50
175	Ford Motor	184	184	184	187
114	Free State	111	115 90	114 50	114 80
210	Gen. Electric	223	223	223 .	220
235	Gen. Motors	251 .	249 ..	249	248 50
22	Goldfields	20 90	20 95	21 ..	20 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
30	Union Corp.	30 20	30 20	30 20	30
106	U. Min. 1/10	105 10	105 50	105 80	105 50
157	Unit. Techn.	177 50	178 20	178 20	178 70
226	West Drief.	198 70	204 50	205	203 70
74	West Deep	70 50	71 80	71 80	72
153	West Hold.	142 50	147 40	149 50	149
250	Xerox Corp.	280 50	281 80	280 50	277 30
0 82	Zambie Corp.	0 82	0 83	0 83	0 81

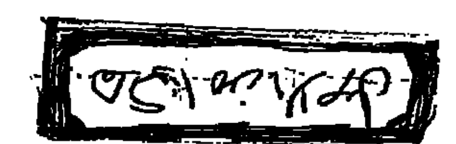
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 243	4 236	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 440	232 970	225	239
Belgique (100 F)	14 541	14 545	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 970	211 910	205	216
Danemark (100 krd)	80 860	80 880	78	83
Norvège (100 k)	84 400	84 790	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 441	9 536	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	5 191	5 194	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 000	257 630	256	263
Suède (100 krs)	100 640	100 850	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 820	31 970	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 425	6 415	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 630	8 650	8 200	9 600
Canada ($ can. 1)	3 628	3 623	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 982	1 984	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 8
Or fin (kilo en barre)	42600	43750
Or fin (en lingot)	42720	43900
Pièce française (20 fr.)	396 50	400
Pièce française (10 fr.)	247	268
Pièce suisse (20 fr.)	356	375 50
Union latine (20 fr.)	322 80	334
Souverain	400	400
Pièce de 20 dollars	1806	1828
Pièce de 10 dollars	982 ..	982
Pièce de 5 dollars	640	
Pièce de 50 pesos	1697 50	1721
Pièce de 10 florins	350 ..	346



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 12-13 août 1979 a été tiré à 492 266 exemplaires.

DANS LE PORT DU HAVRE

Les syndicats veulent retarder le départ de l'ex-paquebot « France »

Le « Norway » — l'ex-paquebot « France » — devrait quitter Le Havre le 15 août, à 4 heures du matin, pour être conduit à Brême, où il sera transformé par les chantiers ouest-allemands Hapag Lloyd. La confirmation par l'armateur norvégien du navire, M. Knut Klosters, de ce départ auquel on s'attendait depuis plusieurs jours a suscité de vives réactions. Les syndicats, notamment l'union locale C.G.T., continuent à vouloir intervenir pour obtenir que le navire soit transformé en France ; plusieurs porte-parole politiques ont regretté ou dénoncé l'attitude des pouvoirs publics.

La mauvaise fin d'une longue aventure

Quelle que soit l'issue de cette bataille de la dernière chance, il semble bien qu'un trait soit désormais tiré sur la longue et difficile carrière française du plus grand paquebot du monde.

Lorsque, le 11 mai 1960, *France* fut lancé aux chantiers de Penhoët à Saint-Nazaire, Mme de Gaulle étant sa marraine, ce fut avec les plus grands honneurs et la plus grande assurance. Une seule note discordante à l'époque, celle de M. Antoine Pinay, qui dénonça cet *« investissement non rentable »* décidé par la IVe République, mais pris en compte, et sans aucune réticence, bien au contraire, par la Ve.

France navigua douze années sous pavillon français, fit de nombreux voyages sur l'Atlantique, des croisières dans les Caraïbes et en Méditerranée. Les progrès foudroyants de l'aviation civile à partir des années 60 le soumirent, pour les transports réguliers, à une concurrence qu'il ne put supporter. La première crise du pétrole, en 1973, vint lui donner le coup de grâce. Equipé de puissantes et coûteuses machines, aménagé exclusivement pour une clientèle de luxe, monté par un équipage nombreux et exigeant, *France* ne faisait plus ses frais. Il fut désarmé en octobre 1974.

Durant trois ans, on lui chercha un emploi ou, du moins, un acheteur. Finalement, le 24 octobre 1977, M. Akram Ojjeh, un homme d'affaires saoudien, acquit le navire pour quelque 80 millions de francs, avec l'intention d'en faire un hôtel-musée qu'il ancrerait au large des côtes d'un pays francophone. Nouvelle attente. *France* rouillait sur le « quai de l'oubli ».

Le 25 juin dernier, M. Knut Klosters annonçait qu'il venait de le racheter pour un peu moins de 80 millions et qu'il le destinait à des croisières économiques dans les Caraïbes. Nouveau suspense : où le paquebot serait-il réparé ? En France, notamment au Havre, ou à l'étranger ? Des appels d'offres furent lancés, auxquels répondit un groupement de chantiers français. Ce sont les concurrents allemands qui viennent de l'emporter.

Coûts d'exploitation

Deux questions aujourd'hui se posent : pourquoi *France* n'a-t-il pu être converti et exploité par un armateur français ? Pourquoi n'a-t-il pu être transformé dans un chantier français ?

M. Klosters a bien précisé ses projets. *France* sera transformé en navire de croisières économiques et viendra s'ajouter aux quatre navires qu'exploite déjà son armateur dans la région des Caraïbes à l'intention notamment de la clientèle américaine. Deux groupes de turbines sur quatre seront démontées ; la puissance du moteur sera réduite de 160 000 à 20 000 chevaux, la vitesse de 34 à 16 nœuds. Des salons seront transformés en cabines. L'équipage passera de 1 100 à 550 personnes et comprendra, outre des marins norvégiens, du personnel caraïbe. Le navire pourra accueillir 2 400 passagers au lieu de 1 800.

M. Klosters, qui a une longue expérience en la matière, croit au succès des croisières dans lesquelles les Français n'ont plus confiance. C'est ce qui explique sa démarche et la dérobade des armateurs français, qui n'exploitent plus que trois paquebots pour ce genre de trafic. A leur décharge, et c'est la raison essentielle qu'ils avancent, il est impossible de tenir les coûts et de les abaisser comme il le faudrait, tant que les syndicats de marins obligent à embarquer sur les paquebots français du personnel français. Le débat sur cette question ne sera pas clos avec l'affaire du *France*.

Deuxième sujet de controverse : pourquoi le paquebot n'a-t-il pu être transformé en France ?

« L'offre du groupement de chantiers français du Havre, qui aurait constitué un choix naturel en raison de leur connaissance approfondie du navire », a déclaré M. Klosters dans un communiqué, *« n'a malheureusement pas été compétitive. »* En outre, toujours selon le communiqué, *« le chantier ouest-allemand, mieux équipé que les chantiers du Havre pour ce genre de travaux, a été en mesure d'offrir un délai de livraison plus court de plusieurs mois. Ce sont la dimension et la spécialisation de l'entreprise ouest-allemande qui lui ont permis de remettre une offre de prix sensiblement plus compétitive ainsi qu'un délai de réalisation plus court »*.

Commande à venir ?

L'armateur norvégien ajoute cependant qu'il étudiera en priorité les offres des chantiers français pour la construction de deux navires de croisière qu'il prévoit de commander et qui *« représenteront un volume de travail environ quatre fois supérieur à celui de la conversion du* Norway ».

Deux raisons principales sont donc avancées par l'armateur norvégien pour expliquer son choix : le coût de la réparation (inférieurs de 35 millions de dollars) et les délais supérieurs de trois mois et qui n'aurait pas permis de mettre le navire en service au mois de juin pour l'ouverture de la saison. On prête en outre à l'armateur norvégien une arrière-pensée : la crainte d'être victime, s'il traitait avec des entreprises françaises, de pâtir du mauvais climat social annoncé pour la rentrée.

Vrai ou faux, ce dernier motif ne peut en tout cas dédouaner les responsables privés ou publics, syndicaux ou patronaux des questions maritimes françaises pour lesquelles l'affaire *France* restera longtemps comme un reproche vivant. Oui, pourquoi n'a-t-on pas réussi à utiliser le *France* ? Pourquoi, au moins, n'a-t-on pas pu tirer profit de sa transformation ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Veillée d'armes

De notre correspondant

Le Havre. — *« Nous allons nous battre jusqu'au bout et nous utiliserons tous les moyens possibles »*, nous a déclaré ce lundi 13 août, dans la matinée, M. Henri Batard, secrétaire général au Havre de l'union locale C.G.T., peu avant une réunion à laquelle participaient les militants de nombreuses entreprises de la région.

On ignorait encore, en fin de matinée, les décisions prises par les syndicalistes havrais, ainsi que les modes d'action qu'ils se donnaient pour garder *France* au Havre, d'autant que les cégétistes ont l'intention de tenir secrètes certaines de leurs décisions. Mais, dès à présent, plusieurs arrêts de travail seront observés au cours de la journée et des manifestations avec l'envoi de délégations sont prévues, notamment devant la sous-préfecture du Havre.

« On nous demande maintenant ce que l'on aurait pu faire pour que France *soit réparé au Havre »* a encore remarqué M. Batard. *« Mais c'est au gouvernement qu'il faudrait poser ce problème. Il est question d'une différence de 80 millions de francs. Or, nous réclamons depuis le début des subventions à l'Etat. Quant aux installations, cela confirme que nous sommes dans le vrai, lorsque nous demandons depuis plusieurs années la création d'une plate-forme de réparation navale au Havre, ville où un travailleur de la Navale sur deux est actuellement au chômage. »*

Quelles sont donc les possibilités d'action de la C.G.T. pour empêcher que le *Norway* quitte le plus discrètement possible la France le 15 août à 4 heures du matin, et pour tenter d'empêcher la rupture du contrat avec Brême ?

Actuellement amarré au fond du port, le navire devra en effet emprunter la grande écluse François-Ier et traverser les bassins, avant de franchir les digues. Une manifestation sur la grande écluse pourrait en retarder le départ, mais il est vraisemblable que les pouvoirs publics prévoiront une parade à cette possibilité. *« Des renforts de police sont attendus au Havre aujourd'hui ou demain*, a précisé un responsable cégétiste, *et* France *partira certainement, mais il n'est pas question que nous nous croisions les bras en regardant partir le navire qui représentait, au temps de son exploitation, 100 000 heures de travail par an pour les ouvriers de la réparation navale et qui, s'il était réparé en France, assurerait aux ateliers locaux du travail pour un an. »*

PATRICK PESLIER.

LES ACCUSATIONS DU COMMANDANT PETTRÉ

Le dernier commandant du paquebot *France*, Christian Pettré, a estimé, le 11 août au micro de FR 3, que la nouvelle utilisation du paquebot était *« la seule envisageable »*, et a vivement critiqué l'armateur français du navire.

Pour lui, la Compagnie générale transatlantique (elle a, depuis, fusionné avec les Messageries *au sein de la Compagnie* générale maritime) a fait preuve *« d'un manque notoire d'opiniâtreté et de savoir-faire »*. Cette compagnie *« pour qui le* France *représentait une charge, n'avait pas vu l'autre côté de la médaille qui était, sinon de gagner de l'argent, au moins de ne pas en perdre et d'employer des gens »*.

L'ancien pacha du France a rappelé qu'il y a deux ans, dans un livre intitulé *Splendeur et rouille*, il avait déjà souligné que le transatlantique souffrait de sa taille et de ses conceptions dépassées pour sa nouvelle utilisation, la seule envisageable, selon lui : quelques voyages sur l'Atlantique et beaucoup de croisières. Dans cet ouvrage, il mettait aussi en cause l'attitude malthusienne du personnel d'exploitation du paquebot et de ses représentants : mille cent membres d'équipage, dont cent soixante cuisiniers, soit une personne pour deux passagers...

LES RÉACTIONS

● M. ANTOINE RUFENACHT, député R.P.R. de la Seine-Maritime, a exprimé sa *« profonde déception »* devant la décision de l'armateur norvégien. *« Je suis d'autant plus déçu*, a-t-il déclaré, *que mes contacts récents avec les responsables du ministère des transports m'avaient permis d'apprécier les sérieux efforts faits par les pouvoirs publics pour que ce marché n'échappe pas aux réparateurs du Havre. L'armement Klosters ayant fait des engagements de délais un élément déterminant de son choix, il est évident que les sacrifices financiers que le gouvernement était prêt à consentir ne pouvaient pas palier l'insuffisante dimension de nos chantiers. »*

● M. Jean POPEREN, membre du secrétariat du parti socialiste, estime que *« la responsabilité du pouvoir »* dans la décision qui attribue à une entreprise étrangère les travaux de transformation du paquebot France *« est sérieuse »*. Il accuse les *« ministères intéressés »* de n'avoir pas tout entrepris *« pour que les travaux de transformation du paquebot soient confiés à une entreprise française »*.

● M. ANDRE DUROMEA, député et maire communiste du Havre, a appelé ses administrés, dans un texte diffusé le 11 août, *« à soutenir les initiatives pour que le gouvernement revienne sur sa décision de laisser partir le* Norway. *« Dès que le* France *a été vendu*, rappelle M. Duroméa, *j'ai demandé que les travaux de transformation du paquebot soient faits au Havre (...). Le gouvernement a mis en place, en 1978, des crédits pour favoriser la conclusion de marchés. Malgré notre insistance, il s'est refusé à utiliser les moyens à sa disposition qui auraient donné des centaines de milliers d'heures de travail aux métallurgistes de la réparation navale (...). »*

● M. ROLAND LEROY, membre du bureau politique du P.C.F., député de la Seine-Maritime, dans une lettre adressée le 11 août au premier ministre, écrivait notamment : *« Si cette information* (que le *France* serait transformé à l'étranger) *était confirmée, cela signifierait que le gouvernement préfère volontairement accroître le chômage dans la réparation navale, achever le démantèlement d'une branche essentielle dans l'économie régionale et importante dans l'économie nationale plutôt que de s'assurer les centaines de milliers d'heures de travail indispensables à la réparation du navire. »*

● *La Coupe de France de football, que des militants syndicalistes C.F.D.T. de Longwy* avaient *« empruntée »*, dans la nuit du 8 au 9 août (*le Monde* du 11 août), a été restituée au Football-Club de Nantes le dimanche 12 août, dans la matinée. Une quarantaine de militants ont effectué dans ce but le voyage de Lorraine jusqu'à Nantes, dans la nuit de samedi à dimanche. M. Camile Plantier, trésorier du club de Nantes, a rappelé qu'aucune décision n'avait été prise encore sur un éventuel match entre les sidérurgistes de Lorraine et l'équipe de Nantes.

En Inde

La rupture d'un barrage a fait plusieurs milliers de victimes

Plusieurs milliers de personnes sont mortes ou portées disparues à la suite de la rupture d'un barrage dans l'Etat du Goudjerate, à l'ouest du pays. Ce barrage en terre a cédé sous la pression des eaux gonflées par des pluies diluviennes causées par la mousson. En quelques minutes, la ville de Morvi — soixante mille habitants — a été recouverte par les eaux, qui atteignaient le niveau du second étage des maisons. Entre mille et cinq mille personnes auraient péri, estime-t-on à New-Delhi, et la quasi-totalité des habitants de Morvi sont sans abri.

« C'est une grande tragédie, dont les conséquences ne pourront pas être connues rapidement », a déclaré M. Keshubai Patel, ministre de l'agriculture. Les décombres sont recouverts d'une épaisse couche de boue. L'organisation des secours est rendue difficile par la destruction des deux ponts, routier et ferroviaire, de la ville et par le mauvais temps qui gêne considérablement les appareils de l'armée de l'air indienne. Des unités de l'armée ont toutefois été dépêchées d'urgence dans la région de Morvi. — *(U.P.I., A.F.P., Reuter.)*

M. CHARLES HERNU PLAIDE POUR « L'UNION DE TOUS LES SOCIALISTES ET DE TOUS LES PATRIOTES »

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, député du Rhône, maire de Villeurbanne, a déclaré dimanche 12 août : *« Georges Marchais s'est déclaré prêt à « s'unir avec le diable » pour combattre « la politique Giscard-Barre ». Aussitôt, la plupart des commentateurs ont décelé là une orientation communiste en faveur de l'union du peuple de France plutôt que de l'union de la gauche. Admettons-le. Mais si un parti en France peut proposer un compromis historique modèle italien, c'est bien le parti socialiste, puisqu'il est ici la force la plus importante de la gauche. La déclaration intéressante de Georges Marchais indique le parti communiste n'arrive pas seul à sortir de son isolement. »*

Analysant la situation actuelle, M. Hernu estime que *« l'union de tous les socialistes et de tous les patriotes devient une perspective dynamique que l'on ne peut éliminer »*.

« L'acquis de l'union de la gauche serait alors précieux », conclut M. Charles Hernu.

ACCIDENTS DE MONTAGNE EN FRANCE : HUIT MORTS

Au cours du week-end, huit morts ont été dénombrés dans les massifs français, dont trois dans le mont Blanc. Vendredi 10 août, un touriste finlandais est décédé d'un malaise cardiaque au sommet de l'aiguille du Midi ; samedi 11 août, Mme Jacqueline Mazuel, âgée de quarante ans, est morte d'une crise cardiaque en redescendant du mont Blanc-du-Tacul ; dimanche 12 août, un alpiniste britannique, âgé de vingt-sept ans, pris dans une tempête de neige, est mort d'épuisement.

Dans le Dauphiné, samedi 11 août, Mme Nicole Lapierre a été tuée par des chutes de rochers dans le massif des Ecrins. M. Jean-Pierre Deloni, âgé de vingt-sept ans, est décédé dans la combe d'Oursine.

Dans les Alpes - Maritimes, M. Roberto Taridi d'origine italienne, est mort dans le mont de la Madone de Fenestre, dimanche 12 août. Le même jour, dans le Cantal, M. Hubert Risse a succombé à une chute de 80 mètres au Puy-Mary. Enfin dans les Pyrénées-Atlantiques, M. Jean-Jacques Penvent a dévissé dimanche 12 août, au col Palas, dans la vallée d'Ossau.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Ministère de la santé et de la sécurité sociale* (M. Barrot) : sont nommés conseillers techniques : M. Olivier Dutheillet de Lamothe, auditeur au Conseil d'Etat, Mme Liliane Reyrole, médecin, inspecteur général adjoint des affaires sociales, *chef de cabinet* : M. Didier Boucart, sous-préfet.

● *Ministère des universités* (Mme Saunier-Séïté) : M. Michel Boiron, professeur d'hématologie à l'université de Paris-VI, quitte ses fonctions de chargé de mission.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Arsène Delamon, conseiller de tribunal administratif détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Cambrai, est nommé secrétaire général de Seine-et-Marne.

M. Jacques Deschamps, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Cambrai.

M. Maurice Joubert, sous-préfet de Mantes-la-Jolie, est nommé sous-préfet de Valenciennes.

M. Christian Dufour, secrétaire général du Finistère, est nommé sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

M. Jean-René Garnier, administrateur civil, est nommé sous-préfet et chargé des fonctions de secrétaire général du Finistère.

M. Jean Pietri, secrétaire général de la Guadeloupe, est chargé des fonctions de directeur du cabinet du préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique.

Sont titularisés dans le corps des sous-préfets :

MM. Yves Fromion, directeur du cabinet du préfet de l'Yonne ; Jean Labussière, directeur du cabinet du préfet de Loir-et-Cher ; Jacques Laurentin, directeur du cabinet du préfet de l'Indre, et Bernard Prévost, directeur du cabinet du préfet du Finistère.

LE CONSEIL D'ÉTAT REJETTE LA REQUÊTE DU MAGISTRAT MICHEL JÉOL CONTRE SA NOMINATION

Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt rejetant la requête de M. Michel Jéol, substitut général à Paris. Celui-ci demandait l'annulation du décret qui, en 1976, l'avait muté de la chancellerie — où il était sous-directeur à la direction des affaires criminelles et des grâces — au parquet général de Paris. M. Jéol, membre du parti socialiste et du Syndicat de la magistrature, s'estimait victime d'une promotion-sanction, en raison de ses activités syndicales et politiques, et dénonçait *« la chasse aux sorcières »* pratiquée au ministère de la justice (*le Monde* des 22 et 23 avril 1976).

« Les magistrats de l'administration centrale peuvent être mutés dans l'intérêt du service », estime le Conseil d'Etat. Pour ce qui concerne M. Jéol *« cette mesure avait été prise pour assurer une politique de mobilité entre les fonctions exercées par les magistrats à l'administration centrale et dans les tribunaux »*.